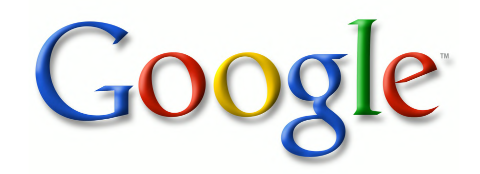
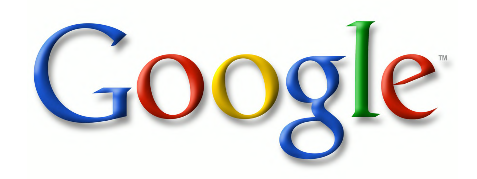
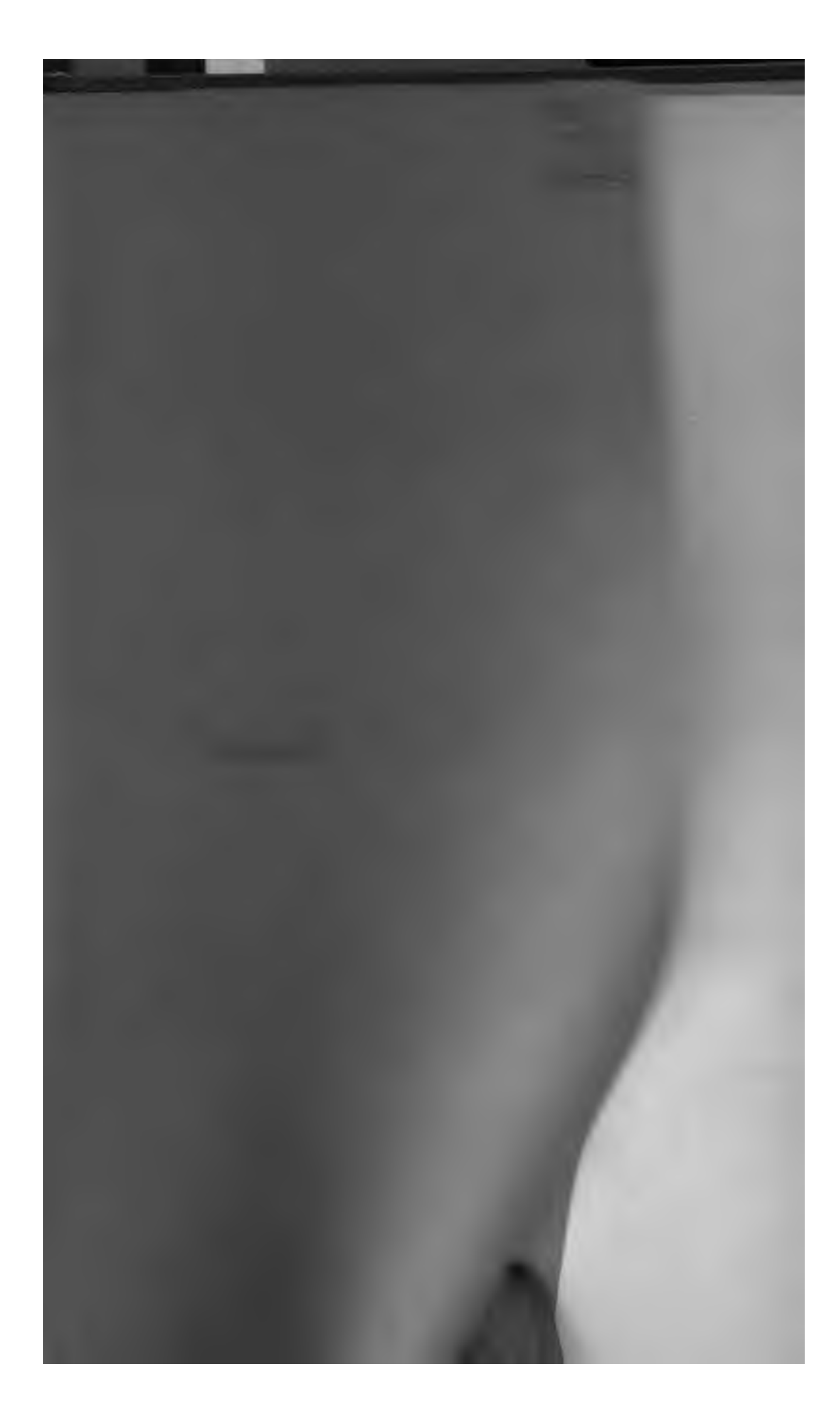

Google




31


SE TAIRE
FAIRE



NOS ANCÊTRES PRIMITIFS


SE TAIRE ET FAIRE

A Messieurs les Professeurs de l'École d'Anthropologie de Paris et aux Maîtres éminents dont les conseils et les travaux m'ont permis de soulever les voiles du Passé, j'adresse ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

Grâce à eux, j'ai pu comprendre l'immense intérêt philosophique qui s'attache aux études des origines de l'Humanité. Aussi, ai-je cru que, malgré la grandeur de la tâche et l'insuffisance de mon autorité, je devrais essayer, dans un ouvrage de vulgarisation, de montrer le chemin parcouru par nos ancêtres et la puissance des efforts continuellement soutenus ; car je crois que nulle constatation ne peut être plus efficace, pour engager l'homme moderne à persévérer lui-même dans ses efforts et le soutenir dans sa marche continue vers un idéal de Progrès.

Octobre 1904.

A. DOIGNEAU.

PRÉFACE

L'histoire de l'homme primitif : l'anthropologie et l'archéologie préhistoriques, constituent non seulement une des plus attachantes mais aussi une des plus curieuses créations de la science moderne. Quoi de plus intéressant que de pouvoir démontrer, à des époques extrêmement reculées, l'existence indiscutable d'un être humain ou tout au moins hominien et reconstituer sa vie, son industrie, voire même ses arts.

Mais le plus curieux, c'est que ces données, très sûres d'ailleurs, sont fournies par la découverte et l'étude de simples restes de l'industrie de ces lointains ancêtres. La documentation ainsi fournie au préhistorien est bien peu de chose en soi. Il a donc fallu créer tout un ensemble de méthodes analytiques et synthétiques dont la mise en œuvre est indispensable pour tirer des indications multiples et certaines de l'étude des restes, en somme peu variés, que nous ont laissés nos ancêtres préhistoriques.

En effet, des époques les plus reculées, seuls les instruments en pierre ont subsisté et si rudimentaires que leur reconnaissance et leur étude présente de réelles difficultés. Mais aussi quel intéressant triomphe de l'analyse lorsque quelques misérables cailloux permettent de faire remonter l'existence de l'homme ou de ses précurseurs en plein milieu des temps tertiaires !

Plus tard, à l'époque quaternaire, l'outillage est devenu beaucoup plus systématisé, plus complet. Il se compose d'outils et d'armes en pierre, en os et en corne, que les alluvions et surtout les cavernes nous ont soigneusement conservés avec quelques remarquables manifestations artistiques.

Plus récemment encore, à l'époque néolithique, l'outillage s'est compliqué, les rites funéraires ont pris une grande importance et amené la construction des dolmens. Les matériaux d'étude deviennent donc abondants.

A l'époque du bronze enfin et dans toute la période protohistorique, le métal diversement façonné marque une civilisation déjà complexe et nous fournit des renseignements multiples et variés.

Mais, encore une fois, cette documentation est en somme peu suggestive par elle-même ou peut prêter à des interprétations erronées : tel a été le cas pendant bien longtemps pour les dolmens, et nombre de mégalithes.

Il a donc fallu un très long et minutieux travail pour arriver à construire avec ces matériaux disparates un monument scientifique durable et d'ailleurs constamment perfectible. C'est à cela qu'ont travaillé déjà plusieurs générations de chercheurs et de savants. Mais combien différentes ont été leurs méthodes!

Dès l'époque romaine, les céraunies étaient recueillies comme pierres de foudre par les naturalistes, au dire de Pline. Ce ne fut qu'à la fin du XVI[e] siècle que Mercatus y reconnut des armes primitives, et seulement en 1724 que Lafitau puis en 1725 Antoine de Jussieu et 1734 Mahudel, les comparèrent aux armes des sauvages modernes. Mais cette étude ne devint absolument scientifique qu'à l'époque actuelle, depuis les mémorables découvertes de Boucher de Perthes de 1840 à 1850 dans les sablières d'Abbeville, et celles de Lartet et Christy et de Vibraye (à partir de 1863) dans la vallée de la Vézère.

Dès lors furent mises en œuvre les méthodes ethnographiques, archéologiques et géologiques, qui permirent d'arriver à une reconstitution de plus en plus approchée de la vie, voire même des mœurs de nos primitifs ancêtres.

La Société d'anthropologie d'abord, puis l'Ecole d'anthropologie, et parmi leurs membres les plus éminents, Broca et G. de Mortillet contribuèrent beaucoup au progrès de ces études en France.

G. de Mortillet, par son analyse minutieuse des documents archéologiques, par leur classement systématique pour lequel il imagina sa classification célèbre, fit beaucoup avancer l'étude de la préhistoire. Il inculqua à ses nombreux élèves, le goût de la récolte de nombreux matériaux d'étude qui sont, nous l'avons vu, la source des indications servant de bases à nos études.

Elève du maître éminent, chargé de la lourde tâche de continuer son enseignement à l'Ecole d'anthropologie, j'ai toujours recommandé cette méthode de récolte des pièces à nos élèves et à nos auditeurs en leur demandant de les considérer comme des documents qu'il faut savoir mettre en œuvre au moyen des méthodes scientifiques variées.

C'est ce que mon ami Doigneau s'est efforcé de faire depuis qu'il s'occupe de préhistoire. Il a recueilli beaucoup de pièces, mais au lieu de les accumuler en ses tiroirs et de se contenter de les admirer, il a voulu en tirer des enseignements. Aussi les prenant pour base de ses études, a-t-il cherché à reconstituer, en un résumé concis, l'histoire de nos primitifs ancêtres. C'est une tentative fort intéressante, la première faite avec la mise en œuvre de cette méthode d'analyse des objets figurés et montrés tout d'abord, à l'appui de l'exposé théorique.

Aujourd'hui, la curiosité a pénétré partout. On veut être renseigné rapidement et facilement. Pour qui désire savoir en peu de pages ce qu'est la préhistoire, ce petit volume, d'une lecture facile, avec ses nombreuses figures toutes originales, donnera d'excellentes et générales indications. A ce titre il rendra certes des services et pourra, nous l'espérons, inciter quelques uns de ceux qui le liront, à s'occuper plus spécialement de ce si intéressant sujet qu'est l'histoire de nos ancêtres depuis les temps les plus reculés jusqu'au début de l'histoire.

octobre 1904.

Dr CAPITAN.

CHAPITRE PREMIER

ANTIQUITÉ DE L'HOMME

« N'est-il pas étonnant que l'homme « qui a appris tant de choses, sache « si peu de sa propre histoire ? Cette « éternité qu'il voit devant lui, il ne « comprend pas qu'elle est aussi der- « rière et que c'est seulement en ac- « ceptant la grandeur du passé qu'il « peut croire à l'immensité de l'ave- « nir ».

BOUCHER DE PERTHES.

Antiquités celtiques et antédiluviennes, 1864, t. III, page 171.

Historique. — Traditions anciennes. — La création biblique. — L'âge de la pierre et les auteurs anciens. — État d'esprit au XVIIIe siècle. — Les pierres de foudre. — Jussieu. — Buffon. — Cuvier. — Constitution de la Géologie et de la Paléontologie. — La question de l'homme fossile. — Premières découvertes. — Ami Boué. — Schmerling. — Boucher de Perthes. — Les alluvions quaternaires de la vallée de la Somme. — Savants français et savants anglais. — Sir Charles Lyell. — Edouard Lartet. — La caverne d'Aurignac. — Contemporanéité de l'homme et de mammifères d'espèces disparues. — La mâchoire de Moulin-Quignon. — L'abbé Bourgeois et l'homme tertiaire. — Multiplicité des fouilles et des découvertes. — Résistance officielle. — Broca et la Société d'Anthropologie de Paris. — Gabriel de Mortillet et la science préhistorique. — Classification des âges de la pierre.

Une des découvertes les plus heureuses du dernier siècle est certainement, au point de vue philosophique, celle de l'incommensurable antiquité de l'espèce humaine.

Les traditions plus ou moins légendaires de l'antiquité avaient bien assigné à certains peuples une origine des plus reculées, et l'histoire positive elle-même nous a appris que l'époque préhistorique se termine en Egypte au moins cinq mille ans avant notre ère. Mais c'est bien plus loin dans le passé qu'il faut remonter et les données de la science contemporaine nous permettent d'affirmer aujourd'hui que l'homme a fait son apparition sur notre planète, il y a plusieurs milliers de siècles.

Il n'y a pas encore bien longtemps, cette haute antiquité était niée et combattue comme contraire aux récits des Livres Saints ; la *Bible* était le seul texte admis et incontesté, et l'origine de la terre elle-même ne devait remonter à une date autre que celle assignée par la Cosmogonie mosaïque.

Vers le milieu du XVIIIe siècle cependant, quelques doutes s'élevèrent et en 1740, dans ses *Époques de la Nature*, Buffon insinuait timidement que la terre devait avoir une origine bien plus éloignée que celle admise généralement.

« Avant d'aller plus loin, écrit-il (1), hâtons-nous de prévenir une objection grave qui pourrait même dégénérer en imputation. Comment accordez-vous, dira-t-on, cette haute ancienneté que vous donnez à la matière, avec les traditions sacrées qui ne donnent au monde que six ou huit mille ans ? Quelque fortes que soient vos preuves, quelque fondés que soient vos raisonnements, quelque évidents que soient vos faits, ceux qui sont rapportés dans le Livre sacré, ne sont-ils pas encore plus certains ? Les contredire, n'est-ce pas manquer à Dieu qui a eu la bonté de nous les révéler ? »

Quant à l'ancienneté de l'homme, il n'ose même pas la discuter :

(1) Buffon. *Époques de la Nature*, septième époque.

« A la bonne heure, que l'on dise, que l'on soutienne même rigoureusement, que depuis le dernier terme, depuis la fin des ouvrages de Dieu, c'est-à-dire depuis la création de l'homme, il ne s'est écoulé que six ou huit mille ans, parce que les différentes généalogies du genre humain, depuis Adam, n'en indiquent pas davantage, nous devons cette foi, cette marque de soumission et de respect à la plus ancienne, à la plus sacrée de toutes les traditions ; nous lui devons même plus, c'est de ne jamais nous permettre de nous écarter de la lettre de cette sainte tradition ».

Et comme s'il craignait de s'être exprimé trop librement, il s'empresse d'ajouter qu'il n'a voulu que concilier la science et la théologie.

« Mais si cette explication paraît insuffisante et même hors de propos à quelques esprits trop strictement attachés à la lettre, je les prie de me juger par l'intention et de considérer que mon système sur les *Époques de la Nature,* étant purement hypothétique, ne peut nuire aux vérités révélées qui sont autant d'axiomes immuables, indépendants de toute hypothèse et auxquels j'ai soumis et je soumets mes pensées ».

Cet état d'esprit était général, et l'on comprend facilement combien cette foi aveugle dans la *Bible* et cette mauvaise interprétation de son texte, furent préjudiciables aux progrès de la Science. Les traditions anciennes étaient regardées comme des conjectures risquées, produites par des imaginations poétiques, et les récits des historiens de l'antiquité traités d'extravagances. Et pourtant, combien saisissant et plus en conformité avec nos connaissances actuelles que ce tableau de Lucrèce, nous montrant les origines de l'humanité :

« Les premières armes de l'homme furent les mains, les ongles et les dents ainsi que des pierres et des bâtons et des branches enflammées. Ce n'est que plus tard que l'on découvrit le fer et l'airain et ce dernier métal, plus

abondant et plus facile à traiter fut employé avant le fer (1) ».

Et de ces armes devinées par Lucrèce, on en avait pourtant sous les yeux : les pierres polies, en forme de haches que l'on trouvait parfois dans le sol ou à sa surface. Mais on donnait à ces instruments des origines bizarres et des pouvoirs surnaturels. On les croyait issues du ciel et lancées par la foudre pendant les orages, ou, à la suite de ceux-ci, formées dans la terre et remontant peu à peu à sa surface : de là leur nom de *céraunies* ou *pierres de foudre.*

La superstition leur attribuait encore des vertus merveilleuses, remèdes souverains contre certaines maladies, et pour d'autres, préservatifs indiscutables.

Cette croyance d'ailleurs très ancienne et qui, d'après Broca, existait déjà en Ibérie du temps des Romains, s'est perpétuée presque jusqu'à nos jours dans certaines de nos provinces montagneuses, et, il y a peu de temps encore, dans les Hautes-Alpes, les pierres du tonnerre (peyros del tron) passaient pour guérir et préserver les animaux d'une espèce de petite vérole, et les pâtres les recherchaient avec soin, les conservant précieusement comme les meilleurs des talismans.

Les découvertes des grands explorateurs vinrent enfin nous éclairer sur l'origine et l'usage de ces prétendues pierres de foudre en nous apprenant que certains peuples sauvages, ignorant encore l'usage des métaux, avaient pour armes et outils, des pierres qu'ils façonnaient eux-mêmes et en tout semblables à celles auxquelles on attribuait une origine si bizarre.

(1) « Arma antiqua manus, ungues dentesque fuerunt
« Et lapides et item sylvarum fragmina rami.
« Et flammæ atque ignes, postquam sunt cognita primum.
« Posterius ferri vis es ærisque reperta.
« Et prior æris erat quam ferri cognitus usus,
« Quo facilis magis est natura et copia major.
(Lucrèce, *De Natura rerum.* L. V., v. 1280 et suivants).

En 1725, A. de Jussieu avait émis à ce sujet (1) l'idée que notre continent avait dû être habité autrefois par des sauvages, et, vers le milieu du siècle, Buffon admit que les premiers hommes « ont commencé par aiguiser en « forme de hache, ces cailloux durs, ces pierres de « foudre que l'on a cru tombées des nues et qui ne sont « que les premiers documents de l'art de l'homme » (2).

Cette appréciation exacte de l'usage des armes de pierre devait avoir des conséquences dont on était alors loin de se douter. Elle donnait naissance à une science nouvelle : l'étude de ces armes et des hommes qui les avaient employées et devait nous conduire ainsi un siècle plus tard, à la constatation de l'antiquité de l'espèce humaine, question qui, à l'époque, n'était même pas posée; car si avec les auteurs anciens : Ovide, Lucrèce, Horace, etc., on admettait enfin un âge de la pierre, on se demandait seulement si l'on devait, comme eux, faire remonter à l'origine de l'humanité, cette période pendant laquelle les hommes « ne connurent d'autre vie « que les mœurs vagabondes des bêtes sauvages » (3), ou s'il ne fallait pas mieux admettre que, placés sur la terre pour y vivre dans le bien-être, ces hommes n'étaient tombés que par la dégradation dans cet état de dénuement et de misère. Cette dernière hypothèse, plus conforme aux croyances religieuses d'alors, prévalut naturellement, et l'âge de la pierre fut placé par quelques savants entre Adam et Tubalcaïn.

En dehors de ces discussions de dates, la science faisait de continuels progrès. Les naturalistes reconnaissaient que la croûte terrestre est composée de couches

(1) De Jussieu. *De l'origine et des usages de la pierre de foudre.* Mém. de l'Ac. royale des sciences, réimpr. in Matériaux pour l'histoire nat. et primitive de l'homme, t. X, p. 97.
(2) Buffon. « *Epoques de la Nature* », septième et dernière époque.
(3) Lucrèce, *loc. cit.*, livre V.

diverses superposées auxquelles ils donnèrent les noms de *primaires*, *secondaires*, *tertiaires*, *quaternaires*, réservant le nom de *terrains primitifs* aux diverses roches d'origine ignée, formant le noyau terrestre. En étudiant ces divers terrains, ils furent amenés à étudier les nombreux fossiles qu'ils rencontraient et ils découvrirent ainsi que chaque assise géologique est caractérisée par l'apparition d'espèces nouvelles, inconnues dans les couches inférieures, tandis que d'autres espèces contemporaines de ces dernières ont complètement disparu ; de plus que, dans cet ordre de successions des espèces, le développement est d'autant plus complet que l'époque de leur formation se rapproche le plus de la nôtre.

Une nouvelle science, sœur et auxiliaire de la géologie était née : la Paléontologie.

« Certes, dit Littré, Cuvier qui le premier en a em-
« brassé le système, a dû sentir les joies pures et pro-
« fondes de l'intuition quand, réveillant la poudre de
« générations dissemblables, il a pu les compter l'une
« après l'autre et s'émerveiller que l'écorce de la terre
« renfermât tant de mondes éteints. Et nous qu'il a in-
« troduits à ce grand spectacle, ce n'est pas sans émo-
« tion et sans recueillement que nous nous penchons
« sur le gouffre de ces âges marqués chacun d'un jalon
« et que nous sentons passer sur nous le frisson de
« l'immensité ».

L'immortel naturaliste, à l'aide seulement de quelques fragments de squelette, était arrivé à ce résultat prodigieux : la reconstitution complète d'individus que l'homme n'avait jamais vus.

C'est que, grâce à lui, « l'anatomie comparée possé-
« dait un principe qui, bien développé, était capable de
« faire évanouir tous les embarras : c'était celui de
« corrélation des formes dans les êtres organisés, au
« moyen duquel chaque sorte d'être pourrait, à la rigueur,
« être reconnu par chaque fragment de chacune de ses

« parties. Tout être organisé forme un ensemble, un « système unique et clos dont les parties se correspon- « dent mutuellement et concourent à la même action « définitive par une réaction réciproque. Aucune de ces « parties ne peut changer sans que les autres ne chan- « gent; aussi, par conséquent, chacune d'elles prise sépa- « rément indique et donne toutes les autres » (1).

Mais parmi les nombreux fossiles qui furent découverts et étudiés au siècle dernier, on n'avait rencontré aucun débris humains et d'ailleurs Cuvier, comme tous les savants de son époque, se refusait à admettre la contemporanéité de l'homme et des grandes espèces disparues. Cependant, si les restes de l'homme ne s'étaient pas encore rencontrés d'une façon indiscutable dans les terrains quaternaires, on y avait du moins déjà trouvé les vestiges de son industrie.

En 1715, Bagford avait publié un dessin d'instrument en silex dont la taille intentionnelle ne pouvait être mise en doute et qui avait été trouvé par Conyers dans le bassin de la Tamise, à côté de débris d'éléphants, dans un terrain non remanié. Mais le fait passa, sans attirer l'attention des savants.

Il est vrai que quelques grosses bévues, commises dans le domaine de la science, leur imposaient une prudente réserve. En 1665, c'est-à-dire à une époque où la présence, dans les couches géologiques, des restes des grands pachydermes, était encore une énigme pour les savants, un docteur prétendait avoir trouvé dans le département de la Drôme un squelette qui fût promené de foire en foire comme celui du géant Teutobochus et qui n'était que l'assemblage de restes fossiles d'éléphant.

Une autre erreur, plus sérieuse puisqu'elle fit l'objet

(1) Cuvier. *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, Paris, Berche-Tralin, 1881, p. 63.

d'une dissertation, est celle d'un autre docteur, Scheuchzer, qui découvrit en 1726, dans une carrière d'Œningen, un squelette qu'il présenta comme celui d'un homme antédiluvien (*homo diluvii testis*) et qui fut reconnu en 1784 par le naturaliste hollandais Camper et par Cuvier (1) comme les débris fossiles d'une grande salamandre.

Cependant, en 1797, on découvrit à Hoxne, dans le Comté de Suffolk, trois instruments en silex, parfaitement taillés en forme d'amande, associés à des débris fossiles d'éléphants. Deux de ces outils furent décrits par John Frère en 1800 dans l'*Archéologia* et, ainsi que celui précédemment cité, ils furent déposés au British Museum ; mais cette fois encore, le fait passa inaperçu et la question de l'homme fossile en resta là.

Une nouvelle bévue, dont le monde savant rit beaucoup, vint bientôt la reléguer dans le domaine du ridicule : En 1823 on prétendit avoir trouvé, dans la forêt de Fontainebleau, au Long-Rocher, un homme fossile pétrifié sur son cheval, tous deux renversés. La tête de l'animal était, disait-on, très belle ! Cette amusante découverte eut même les honneurs d'un compte rendu à l'Académie des Sciences, mais il fut facile de démontrer qu'il ne s'agissait que d'un bloc de grès de forme bizarre.

Quelques années plus tard, des découvertes plus sérieuses faisaient surgir à nouveau la question.

Tournal annonçait (2), en 1828, qu'il avait trouvé, l'année précédente, dans la grotte de Bize (Aude) des ossements humains mélangés aux restes d'animaux d'espèces disparues, et Christol, en 1829, découvrait également dans des cavernes du Gard, aux environs de Pondres, des débris de même genre associés à des os

(1) Cuvier. *Loc. cit.*, p. 89.

(2) Tournal. Note sur la Caverne de Bize, près Narbonne. *Annales des Sciences naturelles*, t. XV, p. 348.

d'hyène et de rhinocéros. Malheureusement, dans les deux cas on avait également trouvé des fragments de poterie et l'on prétendit que des remaniements naturels occasionnés par l'infiltration des eaux, avaient certainement dû opérer le mélange des vestiges d'époques tout à fait différentes.

« On a fait grand bruit, il y a quelques mois, écrivait « Cuvier à ce sujet (1), de certains fragments humains « trouvés dans des cavernes à ossements de nos pro- « vinces méridionales, mais il suffit qu'ils aient été « trouvés dans des cavernes pour qu'ils rentrent dans « la règle ». Et la règle pour lui, c'est que « l'espèce « humaine n'existait point dans les pays où se décou- « vrent les os fossiles à l'époque des révolutions qui ont « enfoui ces os » (2).

C'est en s'appuyant sur ce principe que le grand naturaliste avait simplement considéré comme provenant d'un ancien cimetière des restes humains que lui avait déjà présentés un géologue d'origine française, Ami Boué (3), membre de l'Académie des Sciences de Vienne (Autriche) qui les avait retirés des alluvions quaternaires de la vallée du Rhin, dès 1823.

Pendant que les naturalistes français continuaient leurs recherches, un autre savant belge, Schmerling, poursuivant le même but, fouillait les cavernes des environs de Liège et y trouvait également des ossements humains entourés d'animaux fossiles: éléphants, rhinocéros et autres mammifères d'espèces éteintes (4).

Effrayés de la portée de ces découvertes, les adversaires de l'homme fossile, c'est-à-dire la presque totalité des savants de l'époque, les combattirent d'abord

(1) Cuvier. *Discours, etc.*, p. 91.
(2) Cuvier. *Loc. cit*, p. 92.
(3) Ch. Lyell. *L'ancienneté de l'homme*, p. 30. J.-B. Baillière et fils. Paris, 1864.
(4) Schmerling. *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*, 1833.

avec acharnement, niant même quelquefois leur authenticité en invoquant la haute compétence du grand Cuvier; puis, à bout d'arguments, devant des faits probants mais qui bouleversaient leurs idées, ils organisèrent autour d'eux la « Conspiration du silence » (1). Voulant à tout prix enterrer la question, on ne la discuta plus, on l'oublia. C'est ainsi que furent regardés comme insignifiants et indignes d'intérêt, les résultats des fouilles faites dans la grotte de Souvignargues (Gard) et dans d'autres cavernes, et que l'on resta indifférent aux premières et pourtant si importantes découvertes de Boucher de Perthes.

Nous devons ici quelques mots à celui qui a fondé les premières assises de l'Archéologie préhistorique, et qui a lutté pendant plus de vingt ans pour faire partager ses idées et faire admettre cette vérité aujourd'hui universellement reconnue : l'ancienneté incommensurable de l'humanité.

Boucher de Perthes, né à Rethel en 1788 et entré dans l'Administration des Douanes impériales en 1802, revint à Abbeville en 1825 pour y remplacer son père, directeur dans cette même administration. En 1832, une tranchée ayant été ouverte sous les remparts d'Abbeville, pour l'établissement d'un canal, les ouvriers y trouvèrent deux haches en silex avec leurs gaînes en corne de cerf. Ce fait attira l'attention de Boucher de Perthes qui s'était toujours passionné pour l'archéologie et il résolut de suivre les travaux. « Bientôt des découvertes heureuses me donnèrent courage, écrit-il (2), « je continuai et je finis par m'attacher à mon travail « parce que dès ce moment j'y entrevis une nouvelle « page d'histoire. »

(1) C. de Mortillet. *Le Préhistorique*, p. 10, Paris, Reinwald, 1885.
(2) Boucher de Perthes. *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, t. I, p. 184, Paris, 1847.

De nouvelles fouilles faites à la porte de Rouen, à Abbeville, pour y établir des fortifications, lui procurèrent une nouvelle occasion d'observer et de chercher et il récolta plusieurs pierres en silex grossièrement taillées, associées à des débris de mammifères fossiles. Après s'être assuré que les couches horizontales du diluvium duquel ces pièces avaient été retirées étaient vierges de tout remaniement antérieur, Boucher de Perthes émit l'opinion que l'homme qui avait fabriqué ces outils était contemporain de ces animaux disparus. Il commença alors, en 1838, à faire à la Société d'Emulation d'Abbeville, dont il était le Président, une série de communications relatives à ses découvertes dans le diluvium et prétendit que « c'était bien dans ces ruines du vieux « monde, dans ces dépôts, devenus ses archives, qu'il « en fallait chercher les traditions, s'en tenir à ces pierres « grossières qui, dans leur imperfection, n'en prouvent « pas moins l'existence de l'homme aussi sûrement que « l'eut fait tout un Louvre » (1).

Mais ces silex que Boucher de Perthes présentait comme des outils, ne ressemblaient en rien aux belles haches polies, les seules que l'on connut jusqu'alors et l'on sourit de ce que l'on appela sa crédulité.

Mais, fort de sa conviction, Boucher de Perthes partit l'année suivante pour Paris, emportant quelques échantillons de ses silex qu'il soumit à divers membres de l'Institut, notamment à son ami Brongniart. Il ne rencontra, hélas! que des incrédules se refusant à voir dans ces grossiers cailloux le produit d'un travail humain. « J'y voyais des haches et je voyais juste, écrit-il (2), « mais la coupe en était vague et les angles émoussés, « si des traces de travail s'y révélaient, il fallait réellement pour les voir avoir les yeux de la foi. Je les avais, mais je les avais seul. »

(1) Boucher de Perthes. *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, t. III, p. 9, Paris, 1864.
(2) Boucher de Perthes. *Antiquités*, t. III, p. 11

Au lieu de se décourager, le célèbre archéologue ne fit que continuer ses travaux avec plus d'ardeur. Il réunit la série de ses communications faites à la Société d'Emulation et le premier volume parut en 1843 sous le titre : *de l'Industrie primitive et des arts à leur origine*, changé en 1847 par celui de : *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, qui resta définitif. Entre temps, il continuait ses recherches et, en 1842 et 1843, il trouvait dans une carrière de sable, à Menchecourt-les-Abbeville de nouveaux instruments en silex, associés à des débris de rhinocéros et d'éléphants, le tout à 8 mètres environ au dessous de la surface du sol, immédiatement au dessus de la craie ; des fouilles faites en 1844 dans un autre banc, dit de l'Hôpital, lui donnèrent les mêmes résultats. Pour donner plus d'autorité à ces découvertes, Boucher de Perthes appela à son aide « de « savants géologues et d'habiles chimistes. Les plans « de ces terrains ont été levés, la coupe en a été faite, « des échantillons extraits à toute profondeur ont été « soumis à une analyse scrupuleuse et les résultats au- « thentiquement constatés ». (1)

Mais Boucher de Perthes prêchait dans le désert et les savants à qui il s'adressait ne voulaient pas voir. « Disons-le, écrit-il, ils en avaient peur. » (2)

Sans se lasser, l'Apôtre d'Abbeville n'en continua pas moins sa campagne en affirmant la contemporanéité de l'espèce humaine et des grands mammifères disparus.

« Je ne me dissimule pas, disait-il à ses opposants, « que ces faits blessent les idées reçues et contredisent « plus d'un système, mais combien de choses qui étaient « improbables il y a un demi-siècle, sont aujourd'hui « prouvées et combien d'autres que l'on repousse en ce

(1) Boucher de Perthes. *Antiquités*, t. I, page 253.
(2) id. id. id. t. III, page 12.

« moment comme absurdes, seront, avant un autre « demi-siècle, reconnues rationnelles et incontestables. « Il en sera toujours ainsi parce que la vérité est infinie « et que chaque pas que l'on fait dans l'avenir jette une « lueur sur le passé.

« Qu'on ne m'oppose donc pas une fin de non-rece- « voir ou cette réponse toujours aisée : cela n'est pas « possible, car nous répondrons cela est, et vous le « répondrez avec nous, Messieurs, si vous voulez bien « consentir à voir, non par les yeux d'autrui, mais avec « les vôtres et surtout avec votre raison. » (1)

Cette insistance de Boucher de Perthes ne fût pas vaine car enfin, après avoir soumis de nouveaux outils en silex à Brongniart et à Dumas, il eut le plaisir de voir ces deux savants accepter son opinion, mais le nombre de ses prosélytes resta restreint relativement à celui de ses adversaires. Ceux-ci, composés à la fois des partisans du dogme et de savant qui se croyaient menacés dans leur réputation acquise, formaient une opposition formidable. Les premiers le combattirent sur le terrain religieux, regardant ses théories comme une hérésie, les seconds, discutant d'abord sa théorie au point de vue géologique, multiplièrent les objections et faute de bons arguments finirent par contester la nature des couches dans lesquelles l'archéologue d'Abbeville avait trouvé ses silex.

C'est que Boucher de Perthes, ayant présenté ses silex comme antérieurs au déluge, ce qui aurait pu être accepté par les orthodoxes les plus intransigeants, ses opposants avaient compris la haute portée philosophique des découvertes d'Abbeville. Ils n'ignoraient pas que la géologie positive dont le célèbre sir Charles Lyell avait jeté les bases (2), niait l'existence de ce pré-

(1) Boucher de Perthes. *Loc. cit.* t. 1. p. 267.

(2) Charles Lyell. *L'ancienneté de l'homme prouvée par la géologie.* Paris, J.-B. Baillière.

tendu déluge. Ce qu'on appelait le dilivium n'est pas le résultat d'un cataclysme subit, mais un ensemble de dépôts formés successivement pendant la longue série de siècles qu'a duré la période quaternaire. L'immense ancienneté de l'humanité dont on retrouvait les vestiges dans ces dépôts, allait donc pouvoir être admise comme l'avait été celle de la Terre. C'est ce qu'il fallait empêcher.

Aussi, le silence se fit-il de plus en plus complet autour de la question qui fut plongée dans l'oubli jusqu'en 1854.

C'est alors que le Docteur Rigollot, membre correspondant de l'Institut, qui avait combattu Boucher de Perthes pendant dix ans se décida à faire lui-même des recherches dans les alluvions quaternaires de Saint-Acheul, près d'Amiens, et retira de ces terrains des silex incontestablement travaillés, réunis à des ossements de mammifères éteints. Sa conversion était faite et il rédigea un excellent mémoire qui attira enfin l'attention du monde savant.

« Tous ces silex, écrivait-il (1), sont travaillés de la « même manière, c'est-à-dire qu'avec une adresse, nous « n'osons dire un art, qui souvent nous étonne, on est « parvenu, en en détachant les éclats, non seulement à « les dégrossir, mais à leur donner la forme la plus « convenable aux usages pour lesquels ils étaient desti- « nés, armes ou outils. »

L'archéologue d'Abbeville eut un moment de légitime espoir mais il fut court: les mêmes objections furent répétées, les attaques devinrent même plus vives et ce n'est que quatre ans plus tard et grâce au concours de savants anglais que la cause fut définitivement gagnée.

Le Dr Falconer, Vice-Président de la société géolo-

(1) Dr Rigollot. Mémoire sur des instruments en silex trouvés à Saint-Acheul près Amiens, et considérés sous les rapports géologiques et archéologiques. — Amiens. 1854. Imp. Duval et Herment.

gique de Londres, après une visite à Abbeville, rentra convaincu en Angleterre, et le 26 avril 1859, MM. Joseph Prestwich et John Evans, membres de la même société, venaient en France pour étudier, à leur tour, les bancs d'Abbeville et de Saint-Acheul ; ils revinrent une seconde fois, le 29 mai suivant, accompagnés de MM. R. Godwin Austen, J.W. Flover, J. Lubbock et R.W. Mylne, membres des sociétés royale et géologique de Londres, et le 26 juillet, sir Charles Lyell, le chef de l'école géologique d'Angleterre faisait le même voyage.

Tous reconnurent que les bancs visités étaient bien quaternaires, qu'ils n'avaient pas été remaniés et qu'ils renfermaient en même temps des restes fossiles d'éléphants et des silex travaillés.

Rentré en Angleterre, Joseph Prestwich se souvenant de la note publiée par John Frère, en 1800, au sujet du gisement de Hoxne, en Suffolk, fit des recherches dans ces terrains et eut le bonheur de recueillir lui-même, dans un sable vierge, à plusieurs mètres de profondeur, des silex absolument identiques à ceux de nos bancs et comme eux, accompagnés de débris fossiles. Il fit alors à la Société Royale un rapport circonstancié dans lequel il s'exprime ainsi :

« La non-existence de l'homme sur la terre jus-
« qu'après les derniers changements géologiques et
« l'extinction des mammouths et autres mammifères
« gigantesques était presque considérée comme une
« chose manifeste et un fait établi, mais maintenant cet
« article de foi de la science doit être revisé et voici
« des instruments travaillés de main d'homme, décou-
« verts dans les profondeurs du globe. »

La vérité proclamée en Angleterre ne devait pas tarder à l'être en France. Le naturaliste M. Albert Gaudry, attaché au Muséum, et déjà connu par ses travaux paléontologiques très appréciés, se rendit en août 1859 à Abbeville et à Amiens, et ses conclusions furent les

mêmes que celles des savants qui l'avaient précédé (1). Bientôt, MM. de Quatrefages et Edouard Lartet se rangeaient au même avis.

L'impulsion étant donnée, la science nouvelle ne devait pas rester stationnaire. Abbeville, Amiens, Saint-Acheul, Menchecourt n'avaient été que le point de départ, un vaste champ d'exploration s'ouvrait à tous les savants. Non seulement en France, mais dans toute l'Europe on se mit à fouiller les brêches osseuses, les cavernes et tous les terrains qu'on appelait alors diluviens.

Pendant que MM. Lartet, Fontan, Filhol, Alphonse Milne Edwards et Garrigou (2) faisaient des recherches dans les cavernes des Pyrénées, MM. de Vibraye et l'abbé Bourgeois exploraient le centre de la France, et les environs de Paris étaient étudiés par M. Gosse (3) et d'autres savants.

En Italie, MM. Gastaldi et Capellini; en Sicile, MM. le baron Anca et Falconer et, en Angleterre, MM. Prestwich, Falconer, J. Evans et G. Austen, poursuivaient les mêmes études avec ardeur, cherchant partout les preuves de la coexistence de l'homme et des animaux d'espèces disparues.

Parmi les nombreux naturalistes que nous venons de nommer, il en est un, Edouard Lartet, qui devait faire faire à la science préhistorique des progrès considérables.

Abandonnant le Droit pour la Paléontologie, il s'occupa d'abord spécialement de la faune tertiaire et décrivait en 1856 le premier singe fossile anthropomorphe, découvert par Fontan dans le miocène moyen.

(1) Albert Gaudry. Comptes rendus de l'*Ac. des Sc.*, 1859. Séance du 3 octobre.

(2) Félix Garrigou. Etude comparative des alluvions quaternaires anciennes et des cavernes à ossements. (*Matériaux pour l'histoire de l'homme*, t. II, p. 122).

(3) H.-J. Gosse. Sur des silex taillés, trouvés dans le bassin de Paris. (*Bull. Soc. d'Anth. de Paris*, 1860, p. 514).

Converti un des premiers aux idées de Boucher de Perthes et comprenant l'utilité de rechercher les traces d'une action humaine sur les ossements des animaux quaternaires, il les trouvait bientôt dans la caverne d'Aurignac dont il fit une description des plus intéressantes (1). Comme dans presque toutes les cavernes déjà décrites, il y avait bien des débris d'éléphants, d'aurochs, de rennes, etc., associés à des vestiges de l'industrie humaine, mais la profonde sagacité d'Edouard Lartet, jointe à une étude approfondie des cavernes, y découvrit davantage.

L'état fragmentaire des os longs des ruminants et leur mode uniforme de cassure par des instruments contondants retrouvés dans la caverne, indiquaient qu'ils avaient été cassés pour en extraire la moëlle, comme le font encore d'ailleurs de nos jours les Esquimaux ; les entailles et les stries qui y étaient marquées montraient l'emploi des couteaux en silex pour en détacher les chairs et l'empreinte des dents d'hyènes sur ces os, nécessairement cassés à l'état frais, attestaient la présence de ce carnivore, confirmée encore par des coprolithes ; enfin l'ensemble de ces observations et de leurs déductions permettaient de conclure d'une façon indéniable à la contemporanéité de l'homme et des mammifères disparus dont on retrouvait les traces dans la caverne d'Aurignac.

Quelques savants entêtés refusaient cependant de se rendre à l'évidence, niant toutes les preuves qui pouvaient provenir des cavernes, car là seulement, disaient-ils, on retrouve des fossiles humains et les différents modes de transport qui peuvent amener des débris dans une caverne, enlèvent à ces débris toute leur valeur démonstrative.

(1) Ed. Lartet. Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles, réputés caractéristiques de la dernière période géologique. *Annales des Sciences naturelles*, 1861, 4e série, t. XV.

Cette preuve tant demandée allait pourtant être donnée à ces incrédules, grâce à l'infatigable persévérance de Boucher de Perthes qui, le 28 mars 1863, découvrait, dans les couches incontestablement quaternaires de la vallée de la Somme, la fameuse demi-mâchoire de Moulin-Quignon qui souleva dans le monde savant les controverses les plus vives (1).

Cette fois, ce furent les naturalistes anglais, ceux-là mêmes qui avaient été les premiers partisans de Boucher de Perthes qui devinrent ses adversaires. Trompés d'abord par une patine jaune, peu adhérente, qui recouvrait les silex trouvés avec la mâchoire, ils prétendirent que ces silex étaient de fabrication récente, introduits frauduleusement dans les terrains, par des ouvriers peu scrupuleux. Faisant application de ce principe à la mâchoire elle-même, ils en nièrent l'authenticité.

Mais, savants consciencieux et de bonne foi, pour élucider la question, MM. Falconer, Prestwich et Busk décidèrent de se rendre sur les lieux mêmes de la découverte et, de concert avec MM. de Quatrefages, Desnoyers, Edouard Lartet, ils résolurent de procéder à une enquête, confiant la direction des travaux à M. Milne-Edwards.

Le résultat fut ce qu'il devait être. Après quelques recherches, les savants anglais trouvèrent eux-mêmes plusieurs silex recouverts de la même gangue noirâtre et dans des conditions qui ne pouvaient laisser subsister aucun doute au sujet de leur ancienneté.

Alors « écartant toute idée de fraude, dit M. Milne-Edward, dans le rapport qu'il fit le 18 mai 1863, à l'Académie des Sciences ; ils ont reconnu de la manière la « plus franche qu'il ne leur paraissait plus y avoir « aucune raison pour révoquer en doute l'authenticité « de la découverte faite par M. Boucher de Perthes,

(1) Boucher de Perthes. *Loc. cit.*, t. III, p. 107 et suivantes.

« d'une mâchoire humaine dans la partie inférieure du « grand dépôt de gravier, d'argile et de cailloux de la « carrière de Moulin-Quignon » (1).

Et M. de Quatrefages ajoutait :

« Au reste, le désaccord même qui nous a séparés « pendant quelques jours aura été utile à la science. Le « *Procès de la Mâchoire* a été instruit de telle sorte « qu'il me paraît impossible de ne pas accepter le ver- « dict porté à l'unanimité par un jury naguère si « divisé. »

La question de l'homme fossile était enfin résolue et ne devait plus être discutée que par quelques intransigeants, comme il en existe d'ailleurs encore aujourd'hui.

Mais les découvertes ne s'arrêtèrent pas, apportant chacune de nouveaux documents et jetant un peu de lumière sur cette longue période de siècles que dura l'enfance de l'humanité.

Après avoir nié l'homme quaternaire, quelques savants ne se contentèrent même plus de cette haute antiquité ; M. J. Desnoyers ayant trouvé dans la sablière de St-Prest (2) des ossements fossiles d'*Elephas meridionalis* et d'*Hippopotamus major*, portant des traces nombreuses et bien caractérisées d'incisions et de stries qu'il attribua à une action humaine, prétendit reporter l'existence de l'homme dans la période tertiaire.

Par contre, d'autres savants, tout en essayant par leurs découvertes de lever un coin du voile qui recouvrait l'apparition de l'homme sur la Terre, se croyaient encore obligés de faire de prudentes réserves au sujet

(1) Milne-Edward. Note sur les résultats fournis par une enquête relative à l'authenticité de la découverte d'une mâchoire humaine et de haches en silex taillées dans le terrain diluvien de Moulin-Quignon. Compte rendu *Ac. des Sc.* 1863.

(2) J. Desnoyers. Comptes-rendus de l'*Ac. des Sc.*, 8 juin 1863. L'Homme fossile aux environs de Chartres. Note sur des indices matériels de la coexistence de l'homme avec l'Elephas meridionalis dans un terrain des environs de Chartres, plus ancien que les terrains de transport quaternaires des vallées de la Somme et de la Seine.

de son antiquité. C'est ainsi que M. de Vibraye, membre de l'Institut, qui s'était signalé par l'ardeur de ses recherches, éprouvait le besoin d'écrire, à la suite de la publication de ses communications à l'Académie des Sciences :

« La dépouille de l'Homme s'associe, disait-il (1), « d'une part à certaines races éteintes à des époques « indéterminées, d'autre part, à des espèces ayant « opéré, dans les mêmes conditions d'incertitude, leurs « migrations vers des milieux plus appropriés aux exi- « gences biologiques. Cette association ne prouve rien « en faveur de l'antiquité de l'Homme dans le sens absolu de ce mot. »

Ces contradictions nous étonneraient si nous ne pensions qu'elles se produisaient « à une époque où il « était de mode en haut lieu de faire de la Science la « servante de la Foi et l'Institut était loin d'y contre- « dire. » (2).

Nous avons vu, en effet, combien cette haute Assemblée était réfractaire à toute idée de progrès et comment elle cherchait à étouffer toute question de philosophie positive qui lui était soumise. Ce parti pris avait amené Broca à fonder en 1858, en dehors de ces pontifs de la science, une réunion de savants pouvant discuter librement et se livrer en toute indépendance à l'étude de l'homme et des questions qui s'y rattachent. Ce fut ainsi que prit naissance la *Société d'Anthropologie de Paris* qui, ne pouvant laisser passer sans s'y intéresser les découvertes relatives à l'antiquité de l'espèce humaine, contribua de la sorte pour une large part au développement de la science préhistorique.

Et si, comme nous l'avons mentionné, quelques contradictions et quelques hésitations se produisirent, les

(1) Ch. Lyell. *Loc. cit.*, Appendice p. 114.
(2) Dally. *Bulletins de la Soc, d'Anthrop.* de Paris. 1884 p. 925.

fervents infatigables ne restèrent pas inactifs. Edouard Lartet et Christy, continuant d'explorer les cavernes, découvraient dans le Périgord les fameuses stations du Moustier, de la Madelaine, des Eyzies, de Laugerie Haute, Laugerie Basse, etc., et trouvaient dans cette dernière les premiers échantillons de gravure et de sculpture sur os (1).

Les mêmes faits furent bientôt observés par d'autres savants et à partir de ce moment les découvertes se multiplièrent d'une façon extraordinaire.

Les documents affluant de tous côtés, il devenait indispensable de les réunir et de les publier, et c'est à cet effet que Gabriel de Mortillet fondait, en 1865, ses « *Matériaux pour servir à l'Histoire positive et naturelle de l'homme* ». Cette publication et celle des *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* donnèrent un nouvel essort à l'Archéologie préhistorique en en facilitant l'étude à tous les chercheurs et en leur permettant de suivre les progrès de cette science si captivante, aujourd'hui universellement répandue et enseignée,

Classification. — Il ne suffisait pas cependant de publier les résultats des fouilles, entreprises avec une égale activité dans l'Ancien comme dans le Nouveau Monde, il fallait encore, si l'on voulait en tirer tout le parti que pouvait en attendre la science, les comparer et les classer d'une manière méthodique.

C'est ce que comprit Edouard Lartet qui, se basant sur la paléontologie, proposa une division de la période préhistorique en prenant la faune comme caractéristique.

Faisant l'histoire paléontologique des principales espèces de mammifères caractéristiques de la période quaternaire, le savant naturaliste arrivait à conclure

(1) E. Lartet et Christy. Sur les figures d'animaux gravées ou sculptées et autres produits d'art et de l'industrie rapportables aux temps primordiaux de la période humaine. *Revue archéologique*, avril 1864, Didier et Cie. Paris.

que « leur apparition en Europe n'a pas été simultanée » que leur disparition fut également successive, et faisant application de sa méthode, il divisait la période primitive de l'Humanité en quatre âges, soit, en commençant par le plus ancien :

L'âge de l'Ours des cavernes,
L'âge du Mammouth,
L'âge du Renne,
L'âge de l'Auroch.

Mais, si séduisante que fût cette classification et malgré les services qu'elle rendit d'abord en permettant de coordonner les premiers faits acquis, elle n'en est pas moins défectueuse et Edouard Lartet lui-même fit de justes réserves au sujet de ces divisions systématiques qui ne peuvent avoir de réelle valeur que pour une contrée déterminée, car nous voyons l'auroch persister en Lithuanie, tandis que d'après Jules César, le renne existait encore à l'époque romaine dans la forêt d'Hercynie.

A un autre point de vue, le grand ours par exemple très fréquent dans les cavernes, est excessivement rare dans les alluvions et pourtant, ici comme là, nous trouvons des restes de l'industrie humaine datant de la même époque.

Ces diverses considérations firent abandonner la classification d'Edouard Lartet. Quelques savants proposèrent alors de diviser simplement l'âge de la pierre en deux périodes suivant l'état des instruments, armes ou outils,qui sont toujours taillés ou éclatés dans la période ancienne, tandis que le polissage n'apparaît que dans la période plus récente, période qui, d'ailleurs, dure encore dans certaines contrées. De là les deux termes : *Paléolithique* (ancienne pierre) et *Néolithique* (nouvelle pierre) qui ont été conservés.

Mais si la classification paléontologique était défectueuse, cette division en deux époques seulement étai

insuffisante et c'est à Gabriel de Mortillet que nous en devons une plus rationnelle.

« Chargé de classer le préhistorique à l'Exposition « Universelle de Paris en 1867, et d'organiser les riches « collections paléolithiques du musée de Saint-Germain, « j'ai pu, écrit-il, apprécier les rapports et les différen- « ces. Je suis ensuite allé vérifier sur place mes obser- « vations de cabinet, ce qui m'a permis d'arriver à des « résultats certains » (1). Et se basant sur le développement de l'industrie, il divisa le *Paléolithique* en quatre périodes, choisissant pour chacune d'elles, le nom d'une localité bien typique et bien étudiée et caractérisant bien le plein de l'industrie correspondante. C'est ainsi qu'il obtint :

L'Époque Chelléenne ou de Chelles,
» *Moustérienne ou du Moustier,*
» *Solutréenne ou du Solutré,*
» *Magdalénienne ou de la Madeleine.*

Cette classification basée à la fois sur des données géologiques, paléontologiques et industrielles, est aujourd'hui presque universellement acceptée, au moins dans ses grandes lignes ; en l'établissant, G. de Mortillet a le premier « systématisé la palethnologie (2) et les nombreuses découvertes faites depuis n'ont fait qu'en confirmer le bien fondé.

A ces quatre époques, M. d'Ault du Mesnil crut devoir en ajouter une autre :

L'Époque acheuléenne ou de Saint-Acheul,

entre le Chelléen et le Moustérien et proposa également une

Époque menchecourienne ou de Menchecourt,

contemporaine de l'époque solutréenne.

(1) G. de Mortillet. *Le préhistorique*, p. 16.
(2) Hovelacque et Hervé. *Précis d'Anthropologie*, p. 354.

Par contre, P. Salmon ne divisait le paléolithique qu'en trois époques, supprimant le *solutréen* « dont l'industrie n'est pas générale et qui ne forme réellement qu'un passage entre l'époque moustérienne et l'époque suivante; ce n'est, d'après P. Salmon, qu'une transition, comme l'industrie acheuléenne qui n'est elle-même que le passage entre l'époque chelléenne et l'époque moustérienne » (1).

Enfin, pendant ces dernières années, après des études fort minutieuses et méthodiques du *Tertiaire* et du *Quaternaire ancien*, entreprises en France et plus particulièrement en Belgique par de savants préhistoriens tels que MM. Rutot, Capitan, etc., on accepta définitivement le nom de *Eolithique* (aurore de la pierre) déjà précédemment proposé par G. de Mortillet, pour désigner l'époque qui précéda celle de Chelles et pendant laquelle naquit l'industrie de la pierre. C'est donc en nous basant sur les différents travaux des savants éminents que nous avons cités, que nous avons dressé le tableau suivant et adopté une classification pour l'étude de cette longue période préhistorique pendant laquelle l'homme développa une intelligence qui de l'état sauvage devait le conduire à la civilisation et à la conquête du Monde.

(1) P. Salmon. *Age de la pierre, division industrielle*, Paris, Alcan, 1891, p. 3.

	PALETHNOLOGIQUES			GÉOLOGIQUES	PALÉONTOLOGIQUES (Mammifères).		
Néolithique.	Robenhausienne (G. de Mortillet).	Apparition du polissage et perfectionnement des instruments.	Haches polies. — Scies à coches. — Gouges. — Poignards. — Pointes de flèches et de lances finement taillées. — Multiplication du nombre des outils. — Monuments mégalithiques. — Développement de la poterie. — Vannerie. — Agriculture. — Navigation.	Tourbe, humus alluvions actuelles.	Faune actuelle.	Actuel.	Quaternaire récent.
	Campignienne (Ph. Salmon).	Apparition du tranchet.	Tranchets. — Pics. — Instruments rappelant les formes magdaléniennes — Poterie grossière.				
Paléolithique.	Magdalénienne (G. de Mortillet)	Apparition du travail de l'os.	En silex : Burins. — Becs de perroquet. — Grattoirs. — Perçoirs. — Scies. — Pointes à dos abattus. En os : Pointes de lances et de flèches. — Harpons. — Poignards. — Aiguilles, etc. — Gravures. — Sculpture.	Limon rouge et limon argilo-sableux à silex brisés.	Prédominance du Renne Le mammouth continue à vivre.	Froid et sec.	Quaternaire ancien.
	Solutréenne (G. de Mortillet). Menchecourienne (d'Ault du Mesnil)	Industrie de transition	Pointes de lances en silex et pointes de flèches à cran. — Diminution de la largeur des lames et augmentation de la longueur.	Couche fluvio-marine à stratification horizontale.	Mammouth, Cheval, prédominance du cheval et disparition du Rhinocéros.	Radouci et sec.	
	Moustérienne (G. de Mortillet.	Prédominance des lames présentant une face lisse d'éclatement.	Pointes. — Racloirs. — Disques. — Lames. — Pièces retouchées sur une seule face. — Grattoirs concaves. — Grandes lames larges.	Gravier, Marne. Argile et sable avec traces de l'action des glaces.	Prédominance du Mammouth et du *Rhinocéros tichorinus*.	Froid et humide extension des glaciers	
	Acheuléenne. (d'Ault du Mesnil).	Industrie de transition.	Instruments taillés sur les deux faces à petits coups. — Utilisation des éclats. — Apparition des racloirs dt pointes.	Gravier, Marne, Argile et sable avec ravinements	Mammouth et Eléphant antique.	Refroidi et humide.	
	Chelléenne (G. de Mortillet).	Instruments grossièrement taillés.	Haches ou coups de poing en forme d'amande, plus ou moins pointus ou discoïdes.	Gravier, Marne et Sable stratification généralement horizontale.	Eléphant antique et Rhinocéros de Merek.	Chaud et humide.	
Eolithique.	Puycournienne (G. de Mortillet).	Industrie rudimentaire.	Pierres et éclats utilisés sans forme spéciale bien déterminée.	Gravier, Argile, Marne. Sable et calcaire.	Mastodonte. — Hipparion. — *Dinotherium*.	Chaud et humide.	Tertiaire.

CHAPITRE II

Epoque tertiaire.

Eolithique; Homme ou précurseur.

Natura non facit saltus.

Recherches dans les terrains tertiaires. — Desnoyers et les os striés de St-Prest. — Causes naturelles. — Couches tertiaires du Val d'Arno, de San Giovano, de l'Orléanais. — Delaunay et les faluns de Pouancé. — L'abbé Bourgeois et les silex de Thenay. — Opinions diverses. — Eclatement par le feu. — Retouches intentionnelles. — Silex d'Otta. — Silex de Puy-Courny. — Eolithes.
Homme ou précurseur de l'Homme, — Découverte de Java. — Le Pithecanthropus erectus de Dubois. — Description squelettique. — Etude du Dr Manouvrier. — Opinions diverses. — Caractères hypothétiques de notre ancêtre. — Accords du transformisme, de la paléontologie et de l'archéologie préhistorique.

Après les découvertes de Boucher de Perthes, la recherche des traces de l'homme fossile prit une extension considérable et, comme nous l'avons vu, certains savants ne se contentant plus des résultats obtenus dans les alluvions quaternaires, poussèrent leurs recherches jusque dans les terrains tertiaires.

Ils avaient pour cela de bonnes raisons. Les terrains tertiaires, en effet, qui ont été divisés par les géologues en trois assises, soit, en remontant de la plus ancienne à la plus récente, l'éocène, le miocène, et le pliocène, comprennent les sédiments dont la formation est posté-

rieure à celle de la craie et antérieure à l'époque géologique actuelle. Or, les naturalistes qui fouillèrent ces terrains rencontrèrent dans les deux couches supérieures des restes fossiles de mammifères dont les formes étaient sensiblement analogues à celles des espèces quaternaires. Les conditions d'existence de la période tertiaire supérieure ne devaient donc pas différer énormément de celles du commencement de l'époque quaternaire et, où les pachydermes du pliocène avaient vécu, l'homme avait dû pouvoir vivre et se développer. On fouilla donc avec ardeur les terrains tertiaires qui devaient recéler les traces de l'homme et c'est ainsi que J. Desnoyers crut les avoir trouvées quand il découvrit aux environs de Chartres, sur la rive gauche de l'Eure, dans les sablières de St-Prest, ses fameux os striés au sujet desquels il fit le 8 juin 1863, à l'Académie des Sciences une communication où il exposa le résultat de ses recherches:

« Je fus, dit-il, frappé en dégageant en partie le tibia de Rhinocéros du sable qui le recouvrait, d'y voir apparaître des stries variant de forme, de profondeur et de longueur, qui ne pouvaient être le résultat de cassures ou de dessiccation, qu'on y remarquait aussi, car elles leur étaient évidemment antérieures, coupaient l'os dans le sens de sa largeur et passaient même par dessus ses arêtes, en en suivant les contours. Ces stries, ou traces d'incisions, très nettes, quelques-unes très fines et très lisses, les autres plus larges et plus obtuses et comme si elles avaient été produites par des lames tranchantes ou dentelées de silex, étaient accompagnées de petites incisions ou entailles elliptiques, nettement limitées, comme les aurait produites le choc d'un instrument aigu. »

« Des dentrites ferruguniseuses et le sable recouvraient une grande partie de ces cavités et stries qui, d'ailleurs, étaient presque toutes un peu usées, par suite du frottement et du roulis que la plupart des os et des dents

avaient subi, sans doute, avant et pendant leur enfouissement. »

« Je me rappelais aussitôt les incisions analogues, parfaitement constatées sur des os de mammifères fossiles des cavernes, des terrains de transport, des tourbières et même des dépôts infiniment plus modernes d'établissements ou de tombeaux gaulois, gallo-romains et germaniques » (1).

L'analogie parut évidente à Desnoyers qui pensa que ces stries pouvaient être le résultat d'un travail humain. Il résolut alors de visiter les principales collections renfermant des ossements recueillis déjà à Saint-Prest, et constata que les mêmes entailles étaient reproduites sur la plupart des pièces qui lui furent soumises: restes d'éléphants (*Elephas meridionalis*) de rhinocéros (*Rhin. leptorhinus*) et d'hippopotame (*Hipp. major*).

L'examen de ces fossiles le confirma dans son opinion car, d'après leur forme, les stries ne pouvaient être attribuées à quelques dents de carnassiers ni être le résultat d'érosions glacières, les gisements de Saint-Prest étant antérieurs aux phénomènes qui la produisirent et ces phénomènes ne s'étant d'ailleurs pas étendus jusqu'à cette région.

Pourtant, Desnoyers se trompait et G. de Mortillet nous en donne la raison : « Mêlés aux ossements avec stries et empreintes plus ou moins profondes, on trouve aussi dans le gisement de Saint-Prest des silex fortement striés. Ces stries qui vont jusqu'à la rainure ne sont certainement pas l'œuvre de l'homme. C'est l'effet d'un frottement violent ou d'une très forte pression avec glissement. Les sables et graviers de Saint-Prest ne contiennent pas de matières plus dures que le silex. Or,

(1) J. Desnoyers. Compte rendus *Ac. des Sc.*, 8 juin 1863. Note sur des indices matériels de la coexistence de l'homme avec l'elephas meridionalis dans un terrain des environs de Chartres, plus ancien que les terrains de transport quaternaires des vallées de la Somme.

pour que le silex raie le silex, il faut une force considérable. Du moment où ces stries ont pu se produire sur le silex, on conçoit tout naturellement que des empreintes ou entailles profondes se montrent sur les os, matière beaucoup moins dure. M. Desnoyers a très bien reconnu que les diverses empreintes des os de Saint-Prest, sont l'œuvre du silex, seulement, le silex qui a fait les impressions, au lieu d'être manié par l'homme, a été mis en mouvement par des forces naturelles, le glissement et le frottement, les uns contre les autres, par suite du tassement des divers éléments composant le dépôt. C'est le produit d'une cause lente et persistante, par conséquent assez régulière et pouvant devenir très puissante comme action (1) ».

La communication de Desnoyers n'eut donc d'autre résultat que d'effrayer un instant ses collègues de l'Institut, et d'autres recherches faites dans le même sens ne furent pas plus heureuses.

Les terrains explorés furent cependant nombreux. Nous citerons parmi eux :

Les couches pliocènes du Val d'Arno (1863) dont les ossements portaient des stries semblables à celles remarquées sur les os de Saint-Prest ;

Le pliocène de San Giovano (1865) qui fournit des os qu'une étude sérieuse montra comme rayés récemment par les outils ayant servi à leur extraction ;

Les sables miocènes de l'Orléanais où fut trouvé un os de rhinocéros avec rayures dues simplement à « une forte compression longitudinale produite par des corps arrondis, de petits cailloux, compression indépendante de toute action humaine » (2).

Les faluns de Pouancé (Maine-et-Loire) fournirent cependant à l'abbé Delaunay des restes d'*Halitherium*

(1) G. de Mortillet. *Le Préhistorique,* 1885, p. 46.
(2) G. de Mortillet. *Le Préhistorique.* Page 48.

dont les incisions très profondes et très nettes parurent être l'œuvre de la main de l'homme. Présentés au Congrès de 1867, ces fossiles dont la découverte dans le miocène inférieur semblait vieillir encore l'humanité, y firent une impression profonde. Cette fois, on croyait bien tenir la preuve de l'existence de l'homme tertiaire. Pourtant on ne trouvait nulle trace de cet homme, ni des outils qui auraient pu produire les entailles. Par contre, un savant bordelais, Delfortrie, découvrait dans le miocène des os de mammifères également profondément incisés et à côté de ces fossiles, non des outils, mais des dents de poissons carnassiers. Une étude minutieuse des dents et des incisions l'amena à reconnaître que celles-ci avaient bien été produites par celle-là.

L'abbé Delaunay doutant alors de la valeur de sa découverte, se mit à faire de nouvelles recherches et constata bientôt que le dépôt de Pouancé renfermait également des dents de carnassiers marins; ses conclusions furent en conséquence les mêmes que celles de Delfortrie. La preuve de l'existence de l'homme tertiaire était encore à chercher.

Une nouvelle tentative pour la produire fut encore faite à ce même congrès de 1867 par l'abbé Bourgeois qui présente des silex, recueillis dans les dépôts tertiaires de la commune de Thenay, près de Pontlevoy (Loir-et-Cher) et qu'il considérait comme taillés intentionnellement.

« J'ai, dit-il, comparé minutieusement ces instruments tertiaires avec ceux que j'ai recueillis en si grand nombre à la surface du sol dans la même contrée et je n'ai pas tardé à reconnaître la complète identité des types fondamentaux » (1).

Malgré l'ardeur avec laquelle le savant abbé soutint

(1) Bourgeois. Etude sur les silex travaillés trouvés dans les dépôts tertiaires de la commune de Thenay, près Pontlevoy. Congrès intern. d'antrop. et d'arch. préhist. Paris 1867. Compte rendu, page 67.

sa thèse, il rencontra d'abord beaucoup d'incrédules, mais il continua ses recherches et finit par convaincre la majorité.

« Nous ne nous sommes prononcés, écrit G. de Mortillet (1), qu'en pleine connaissance de cause, après avoir non seulement vu les collections de Bourgeois à Pontlevoy, mais encore après avoir étudié le gisement. »

Parmi les silex présentés par l'abbé Bourgeois, beaucoup portent des traces de feu sous l'influence duquel G. de Mortillet admet qu'ils ont été éclatés et en déduit qu'il existait « à l'époque aquitanienne un être qui connaissait le feu et savait le produire » (2).

Nous doutons fort de la justesse de cette dernière assertion et si, comme cela paraît démontré, vivait à l'époque tertiaire, un être suffisamment intelligent pour tailler des silex, il est peu probable que cet être, connut-il l'usage du feu, aurait su en modérer l'action de façon à chauffer les silex jusqu'à un degré déterminé, pour les refroidir brusquement et les faire éclater, conditions nécessaires, car, portés à une température insuffisante, les silex ne se séparent pas, et, trop chauffés, ils s'effritent et deviennent impropres à tout usage.

Nous pensons donc que l'altération des silex de Thenay est due à une toute autre cause, chimique ou géologique jusqu'alors indéterminée, et c'est aujourd'hui l'opinion de la majorité des savants qui ont spécialement étudié cette question. D'ailleurs dans la dernière édition du *Préhistorique* (3), les auteurs sont moins affirmatifs. « L'intervention du feu, lisons-nous, nous paraît absolument nécessaire pour expliquer complètement les actions calorifiques subies par les silex du miocène inférieur de Thenay. D'ailleurs, que ce soit le feu ou

(1) G. de Mortillet. *Le Préhistorique*, page 90.
(2) id id , page 90.
(3) Gabriel et Adrien de Mortillet. *Le Préhistorique*. 3e édition. Paris 1900, p. 77.

les *rayons solaires* qui aient agi, cela suffit pour expliquer les cassures irrégulières et nombreuses observées à Thenay. Il n'y a plus eu qu'à régulariser par des retouches les bords des fragments. »

La constatation de retouches intentionnelles sur les silex de Thenay suffirait en effet pour prouver l'existence d'un être capable de les avoir exécutées.

La découverte de Bourgeois ne devait pas tarder à être confirmée. Au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Bruxelles, en 1872, Carlos Ribeiro présentait des silex taillés recueillis l'année précédente aux environs d'Otta (Portugal) dans des couches appartenant au miocène supérieur. La nature des terrains fut bien reconnue mais la taille des silex parut douteuse. Envoyés à l'Exposition Universelle de 1878 avec une nouvelle série recueillie dans les mêmes terrains, les silex d'Otta furent ensuite présentés en 1880 par Ribeiro au Congrès de Lisbonne et une Commission spéciale fut chargée de les étudier. Là encore, les avis furent partagés. Renouvelant les objections faites autrefois au sujet des découvertes d'Abbeville, quelques membres prétendirent que si les silex d'Otta qui présentaient plan de frappe, esquilles et conchoïde de percussion, pouvaient être considérés comme taillés intentionnellement, rien ne démontrait qu'ils fussent contemporains du terrain dans lequel on les trouvait et qu'ils pouvaient provenir, par quelques fissures, de la surface où ils auraient été abandonnés à une époque postérieure.

Pourtant un des silex avait été recueilli bien en place par un des membres de la Commission, Belluci, et il fallut un marteau pour l'extraire de la roche à laquelle il adhérait très fortement. Sa position datait donc bien de l'époque du dépôt.

D'autres membres doutaient de la taille intentionnelle. Pour G. de Mortillet, au contraire, la question

paraissait indiscutable et les silex d'Otta étaient bien tertiaires et incontestablement taillés. Après avoir énuméré les diverses considérations sur lesquelles était basée sa conviction, il terminait ainsi : « Grâce aux patientes et savantes recherches de M. Ribeiro, le Congrès a donc pu constater qu'à l'époque du miocène supérieur, existait dans le Portugal, un être intelligent, éclatant le silex, tout comme un homme quaternaire » (1).

Nous devons ajouter que MM. Capellini, Belluci et Cartailhac, tous membres d'une compétence indiscutée, furent non moins affirmatifs.

Des silex du genre de ceux d'Otta, c'est-à-dire taillés d'une façon très rudimentaire, furent également trouvés dans les couches pliocènes de Puy-Courny, près d'Aurillac, dans le Cantal, en 1877, par le géologue Rames qui les présenta aux expositions de 1878 et 1889.

Cette station de Puy-Courny fut depuis (1901-1902) fouillée et minutieusement étudiée par M. le Dr Capitan et a fourni au savant professeur de l'Ecole d'anthropologie un certain nombre d'instruments assez grossiers dont il présenta les échantillons les mieux caractérisés aux auditeurs de son cours, en même temps que des pièces similaires provenant d'Angleterre, d'Allemagne et de Belgique.

Eolithes. — Ces instruments faits avec des rognons ou des éclats de silex de formes irrégulières, sans plan de frappe ni bulbe de percussion, portent néanmoins sur les bords des traces incontestables d'utilisation avec retouches excessivement nettes. Ils constituent bien, suivant nous, pour un œil exercé et non prévenu la véritable industrie primitive, et c'est le géologue Rutot, conservateur au Musée Royal d'Histoire naturelle de

(1) Compte Rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Lisbonne, 9e session, 1880, p. 96.

Bruxelles qui le premier sut reconnaître le véritable caractère de ces *éolithes* et les étudier d'une façon méthodique (1). Avec le savant belge, on peut assister à la naissance et à l'évolution de l'industrie lithique qui commence au simple caillou utilisé, pour se continuer par l'emploi des éclats naturels avec retouches intentionnelles, puis par l'éclatement artificiel pour arriver enfin à la confection de l'outil chelléen de l'époque suivante.

Homme ou précurseur. — Maintenant, si les découvertes précédentes ont prouvé l'existence à l'époque tertiaire d'un être suffisamment intelligent pour utiliser et travailler le silex, peut-on admettre que cet être était déjà ce que nous pouvons appeler un homme ? Nous ne le croyons pas. Nous savons que c'est à l'époque tertiaire que sont apparus les mammifères et qu'au miocène moyen ils se rapprochaient déjà fortement de ceux qui vivent actuellement. Toutefois, depuis la formation des marnes aquitaniennes de Thenay, la faune s'est plusieurs fois renouvelée et les espèces actuelles diffèrent sensiblement de leurs ancêtres tertiaires. Peut-on alors admettre que, contrairement aux lois fondamentales de la transformation progressive des êtres, l'homme soit le seul mammifère resté immuable pendant cette période incommensurable de siècles ? Cela n'est pas possible. C'est ce que pensa d'ailleurs, dès 1873, G. de Mortillet (2) qui fit à ce sujet une communication des plus intéressantes au Congrès de Lyon de l'Association française pour l'avancement des sciences, et qui terminait ainsi son étude :

« Comme conclusion, disait-il (3), il faut donc, je

(1) Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Paris, 1900. Compte rendu. Masson, 1902, p. 79.

(2) G. de Mortillet. Matériaux, *loc. cit.*, t. VIII, p. 307.

(3) Assoc. fr. pour l'avanc. des sciences, session de Lyon 1873. Compte rendu, p. 613.

crois, admettre que les silex taillés intentionnellement, découverts par M. l'abbé Bourgeois, dans les couches du miocène inférieur de Thenay, dénotent l'existence à cette époque d'un être intelligent qui a précédé l'homme et qui doit être considéré comme son précurseur, comme son ancêtre !... Ce n'est pas là une simple hypothèse, c'est une déduction logique tirée de l'observation directe des faits. »

Le Précurseur ! c'est-à-dire l'intermédiaire entre les singes anthropoïdes et l'homme ! Anneau manquant jusqu'alors dans la chaîne des êtres, ancêtre hypothétique prévu par Lamarck et dont le Dr E. Dubois, médecin militaire hollandais, devait, en 1892-1893, exhumer les restes fossiles.

A cette époque, en effet, le Dr Dubois trouvait aux environs de Trinil, près de Java, dans un terrain pliocène des ossements qu'une étude approfondie des formes, l'amena à considérer comme un intermédiaire entre l'homme et les anthropoïdes les mieux développés (1).

Les pièces squelettiques présentées par le Dr Dubois comme les restes d'un individu intermédiaire entre l'homme et le singe et qu'il nomma *Pithecanthropus erectus*, consistaient en une calotte crânienne, une dent molaire et un fémur complet (2) ; puis vint s'ajouter une deuxième molaire recueillie quelque temps après.

Cette découverte fut naturellement l'objet des discussions les plus vives et les plus passionnées. Les anthropologistes allemands prétendirent qu'il s'agissait d'un singe, les anatomistes anglais, qu'il s'agissait d'un homme. En France, notre éminent professeur à l'Ecole d'anthropologie, M. le Dr Manouvrier, dans une première étude qu'il fit d'après le mémoire et les photographies du Dr Dubois, soutint que les pièces de Trinil

(1) E. Dubois. 3e congrès inter. de zoologie. C. rendu, p. 251 et suiv.

(2) Discussion du *Pithecanthropus erectus* comme précurseur présumé de l'homme. *Bulletin de la Société d'anthrop. de Paris* 1895, p. 13.

présentent des caractères intermédiaires entre ceux de l'espèce humaine et ceux des anthropoïdes. Une deuxième étude plus approfondie, faite d'après les pièces elles-mêmes, le confirma dans cette première opinion.

« Tout d'abord, j'ai été frappé (1), dit-il, par l'état de fossilation complète des os. Jusqu'alors, on parlait d'ossements humains fossiles, autant parce qu'ils appartenaient à des gisements reconnus comme très anciens que parce qu'ils étaient réellement fossilisés. Les squelettes de Spy, appartenant à la formation quaternaire la plus ancienne, n'en ont pas moins conservé un aspect peu différent de celui des squelettes enfouis dans la terre depuis les temps néolithiques. Il en est autrement des os de Java. J'ai voulu peser le fémur comparativement avec un femur momifié des Canaries et avec un femur néolithique de Châlons, tous deux d'un volume supérieur. Les deux derniers quoique parfaitement conservés et très solides, n'atteignaient pas le poids de 350 grammes, tandis que le fémur du *Pithecanthropus* ne pèse pas moins de 1 kilogramme. »

Cet état de fossilisation est une preuve de très grande ancienneté et il est indiscutable que les fossiles de Java sont contemporains des terrains tertiaires dans lesquels ils ont été recueillis.

Après avoir donné une description détaillée des pièces de Trinil ainsi que son appréciation sur chacune d'elles, M. le Dr Manouvrier tenta un essai de reconstitution du crâne basée sur l'ensemble des caractères observés. « Il m'a paru possible, dit-il (2), d'établir la situation des divers points singuliers manquants d'après les indications existantes et d'après diverses corrélations, permettant de contrôler les résultats les uns par les autres. La figure que j'ai obtenue et que j'ai d'abord tracée

(1) *Bulletin de la Société d'anthrop. de Paris* 1895, p. 555.
(2) *Bulletin de la Société d'Anthrop. de Paris* 1895, p. 594.

très laborieusement, pour mon édification personnelle, m'a paru être assez approximativement exacte pour faciliter les appréciations morphologiques. Les inexactitudes commises ne peuvent pas être assez grandes pour fausser gravement la physionomie de cette figure. »

Il ne s'agit donc pas d'une pure fantaisie ou d'une simple traduction graphique d'idées préconçues. Cet essai est basé quant aux lignes et proportions importantes sur des corrélations réelles et sur l'hypothèse très probable que la calotte crânienne, les deux dents et le femur proviennent d'un même individu.

L'examen de cette figure (1) donne bien l'impression d'une physionomie intermédiaire entre celle de l'homme et celle d'un anthropoïde et M. le Dr Manouvrier indique dans son mémoire les données justificatives qui ont servi à déterminer chaque point.

Les conclusions du Dr Manouvrier, d'accord avec celles du Dr Dubois, ne restèrent pas sans soulever d'objections et quoique basée sur des caractères d'une probabilité voisine de la certitude, l'opinion des deux savants trouva nombre de contradicteurs. L'un d'eux, le Professeur Houzé, de Bruxelles, voyant dans les fossiles de Java les restes humains d'une race inférieure et exposant sa manière de voir devant la Société Géologique de Bruxelles, en octobre 1895, rattachait l'individu de Trinil à la race quaternaire de Spy. En somme, il renouvela à propos de l'ancêtre de Java, les objections combattues fortement par lui-même et soulevées par Vichow l'année précédente au sujet de l'homme de Spy : invocations de cas pathologiques, importance nulle du milieu duquel on retire les restes squelettiques, etc..., et, mêlant beaucoup de critiques à ses arguments, M. Houzé reprocha même au Dr Dubois et au Dr Manouvrier, l'incertitude de leurs évaluations au sujet de la capacité crânienne et

(1) *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1895, p. 594.

de la taille du Pithécanthrope. Dans un important mémoire paru en 1896, le Dr Manouvrier réfuta toutes les objections du savant belge et fit ressortir très clairement le mal fondé de son argumentation. Au sujet de l'incertitude des approximations, « j'ai cherché, dit le Dr Manouvrier (1), à atteindre la plus grande probabilité pour les chiffres proposés. Si je ne l'ai pas toujours atteint, chacun est libre de le démontrer et de proposer des chiffres plus rapprochés, à moins que l'on ne préfère, sous prétexte de rigueur scientifique, rester dans le vague des appréciations à vue de nez et utiliser l'élasticité des adjectifs : grand, petit, bas, aplati, inférieur, etc. Il serait facile alors de prouver que le crâne de Trinil n'a rien de plus extraordinaire que les crânes de Spy ou qu'un vulgaire crâne australien. »

Quant au fémur, tous les anatomistes lui reconnurent des caractères humains, mais cela n'infirme en rien les hypothèses du Dr Manouvrier et prouve tout simplement que l'individu tertiaire de Java avait acquis la marche bipède ; ce qui est d'ailleurs parfaitement conforme aux prévisions déjà anciennes du Dr Manouvrier lui-même, ainsi que du Pr Hoeckel et de bien d'autres, partisans de la théorie de la descendance, qui considèrent l'aptitude à la station verticale comme la première et la principale cause évolutive de la transformation des anthropoïdes (2) ; et il est parfaitement logique d'admettre que le fémur d'un anthropoïde devenu bipède ne doit pas différer sensiblement d'un fémur humain puisque la fonction est la même. Le développement du fémur n'entraîne pas forcément un développement proportionnel du crâne, car nous pouvons constater de nos jours que les races actuelles les plus inférieures ont un fémur absolument semblable au nôtre, malgré le moindre développement de leur crâne.

(1) *Bull. de la Société d'Anthrop.* de Paris, 1896. p. 410.
(2) E. Haeckel. Histoire de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles. Trad. Ch. Letourneau, Paris, Reinwald, p. 84.

Les diverses objections soulevées par le Pithécanthrope, n'altèrent donc en rien les nombreux arguments qui militent en sa faveur et qui sont pleinement justifiés.

D'ailleurs la découverte postérieure d'une troisième dent et d'un petit fragment de la mandibule est venu pleinement confirmer la justesse de la reconstitution du Dr Manouvrier et montrer qu'il a eu raison « de ne pas attribuer au Pithécanthrope une mandibule absolument simienne, ni des canines de combat dans la reconstitution du crâne et de la face. (1) »

Maintenant quels devaient être les caractères généraux de cet ancêtre lointain ? La comparaison de l'homme et des singes anthropoïdes ainsi que celle des races humaines supérieures et des races inférieures doivent nous fournir quelques indications. Le volume du cerveau chez l'homme varie entre 1350 et 1450 grammes tandis que celui des anthropoïdes ne dépasse pas 560 (2). Or, le Dr E. Dubois pense que la capacité crânienne du *Pithecanthropus* peut être évaluée à 1000 grammes et le Dr Manouvrier considère cette estimation comme parfaitement acceptable. Cette constatation du faible volume de la nature pensante du *Pithecanthropus erectus* nous montre donc que son intelligence devait être bien inférieure à celle de l'homme actuel le plus inférieur, tout en étant supérieure à celle des anthropoïdes les mieux développés. Mais s'il était mieux doué que ces derniers, pouvons-nous penser qu'il avait déjà acquis la faculté du langage articulé, cette caractéristique de l'homme même le plus inférieur ?

D'après Broca (3), le siège de cette si importante

(1) Compte rendu du Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Paris, 1900, p. 47.

(2) Topinard. Le poids du cerveau d'après les registres de P. Broca. — T.-H. Huxley. De la place de l'homme dans la nature. Paris, Baillière.

(3) Broca. Du siège de la faculté de langage articulé. *Bull. de la Société d'Anthrop. de Paris*, 1865, p. 377.

faculté réside dans la troisième circonvolution frontale du cerveau, mais si l'on a pu faire une évaluation approximative du cerveau du *Pithecanthropus*, elle n'a été que quantitative et non qualitative, et nous sommes ici réduits aux hypothèses.

Les singes anthropoïdes donnent à leurs cris des intonations différentes suivant qu'ils veulent exprimer la peur, la colère ou le contentement ; c'est toujours le cri, il est vrai, mais le langage articulé n'a pas été acquis du jour au lendemain ; ce n'est que le fruit d'un développement lent et progressif, produit par l'effort continuellement soutenu de générations successives et nombreuses ; les êtres qui les premiers furent capables de prononcer quelques mots véritablement articulés, c'est-à-dire les premiers êtres à qui nous pouvons donner le nom d'hommes furent nécessairement précédés d'êtres moins développés qui, pour manifester leurs impressions, n'eurent qu'un langage à peine articulé, tenant le milieu entre le cri des anthropoïdes et la voix humaine. Nous pouvons donc penser avec raison que le Pithécanthrope ne possédait pas encore ce précieux attribut : la parole, mais que ses descendants ne devaient pas tarder à l'acquérir (1).

La découverte de Java due aux patientes recherches du Dr Dubois, est un événement scientifique considérable, non seulement au point de vue transformiste en nous montrant cet anneau manquant, depuis longtemps prévu, mais jusqu'alors introuvable, mais encore au double point de vue paléontologique et préhistorique. Nous savons aujourd'hui d'une façon positive quel être utilisait les silex d'Otta et de Puy-Courny et il est probable que de nouvelles découvertes viendront bientôt confirmer les premières données.

---

(1) Hovelacque. Notre ancêtre. Paris 1879.

CHAPITRE III.

QUATERNAIRE ANCIEN. — ASSISE INFÉRIEURE.

Chelléen.

« Quand les hommes commencèrent à ramper sur la Terre, ce n'étaient d'abord que des animaux bruts et muets qui se battaient avec les ongles et le poing pour un peu de glands ou pour une tannière. Ensuite ils prirent des bâtons puis enfin des armes que le besoin leur fit imaginer ».

Horace, *Satires*, livre Ier, § 3.

Climat. — Phénomènes géologiques. Affaissement du sol. — Submersion d'une grande partie de l'Europe. — Séparation de l'Angleterre et du Continent. — Climat tempéré. — Les tufs de la Celle-sous-Moret. — Humidité et pluies. — Crue considérable des fleuves. — Formation des alluvions anciennes. — Epoque de Chelles.
Industrie. — Instruments chelléens. — Outils ovalaires, discoïdes, en pointe. — Premières armes de l'homme. — Technique de l'industrie. — Dimensions des instruments chelléens. — Percuteurs.
Gisements divers. — Similitude de l'industrie primitive dans le monde entier.
Faune. — Animaux d'espèces éteintes. — Animaux émigrés. — Animaux ayant continué de vivre dans nos contrées.
L'homme chelléen. — Absence de débris humains authentiques. — L'humanité primitive.

Climat. — Il est généralement admis aujourd'hui que le début de la période quaternaire fut marqué par un mouvement d'affaissement du sol qui sépara l'Angleterre du Continent. Une partie de l'Europe fut submergée et la mer glaciale envahit la moitié de la Russie, la Prusse, le Hanovre, et une grande partie des Pays-Bas et

de la Grande-Bretagne. Cette mer a pris d'ailleurs le soin de nous tracer elle-même son contour en nous laissant des témoins irrécusables de ses limites : parties des régions polaires, des glaces flottantes, véritables radeaux naturels, ont apporté sur ses rives de nombreuses roches diverses, d'une nature tout à fait différente de celle des terrains sur lesquelles elles ont été déposées.

C'est ainsi qu'on trouve dans les plaines de l'Europe centrale des blocs de roches caractéristiques des montagnes du Nord. On a donné à ces blocs emportés et déposés à des distances énormes de leur gisement naturel le nom de blocs erratiques.

Cet affaissement du sol implique nécessairement un laps de temps considérable que Charles Lyell a évalué à environ 90.000 années. Ce nombre n'a rien qui doive nous étonner. Autrefois, on expliquait tous les phénomènes géologiques par des cataclysmes, mais on sait aujourd'hui, et cette vérité s'affirme chaque jour davantage, que les grands mouvements quaternaires sont dûs à des causes d'une extrême lenteur dont l'action pour n'être qu'insensible en apparence, finit avec le temps par produire des effets considérables. « C'est que le temps appartient à la Terre, comme l'a fort bien dit Elisée Reclus, elle renouvelle chaque année sans se hâter sa parure de feuilles et de fleurs, de même, elle rajeunit pendant le cours des âges, les mers et les continents, et les promène lentement à sa surface suivant des lois qui nous sont encore inconnues. »

Après son affaissement, l'Europe forma une sorte d'archipel jouissant d'un climat tempéré comparable à celui qui règne actuellement sur les bords de la Méditerranée ainsi qu'en témoignent les tufs calcaires de la Celle-sous-Moret, près de Fontainebleau. La formation de ces tufs, d'après les géologues, date incontestablement du commencement de la période quaternaire, et M. Chouquet y a découvert, en 1873, les empreintes de plantes contempo-

raines, très bien conservées: figuiers, arbres de judée, buis, etc., végétaux qui ne croissent plus aujourd'hui spontanément que dans le midi de la France.

L'extension de la mer pendant la première période du quaternaire eut encore comme résultat la formation d'immenses vapeurs qui tout en modérant les écarts de température produisirent elles-mêmes une humidité très intense.

Le climat était donc, comme on le voit, des plus favorables au développement d'une puissante végétation, nécessaire d'ailleurs à la nourriture des énormes pachydermes de l'époque.

La fréquence des pluies occasionnées par l'abondante humidité de l'atmosphère amena une crue considérable des fleuves qui atteignirent alors des niveaux très élevés (1), et les eaux en envahissant les pentes riveraines de ces fleuves, y rencontrèrent divers matériaux qui furent désagrégés, entraînés et déposés dans le fond des vallées qu'ils comblèrent et c'est ainsi que furent formées les couches que nous appelons aujourd'hui alluvions anciennes ou alluvions quaternaires (2).

Comme nous l'avons vu, c'est à Abbeville, dans des couches de cette nature, qu'il appelait antédiluviennes, que Boucher de Perthes a découvert les premiers vestiges de l'industrie humaine. Des instruments semblables furent trouvés en grande quantité vers la même époque dans les graviers de Saint-Acheul et c'est cette dernière localité que M. G. de Mortillet avait tout d'abord choisie pour donner son nom à l'industrie primitive qu'il appela *acheuléenne*.

« Malheureusement, Saint-Acheul n'est pas une station pure de tout mélange, comme le dit lui-même G. de

(1) D'après Belgrand, le niveau de la Seine serait monté jusqu'à une altitude de 60 mètres et sa largeur aurait été de plusieurs kilomètres; elle aurait formé à Paris un véritable lac.

(2) Ameghino. Le gisement de Chelles. *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1881, p. 96 et 192.

Mortillet, il y a des influences de transition (1). » Ce qui amena le savant paléontologue à chercher une localité plus typique, plus caractérisée, et ce fut Chelles (Seine-et-Marne) qu'il choisit. Cet important gisement situé sur les bords de la Marne est exploité comme balastière par la Compagnie des Chemins de fer de l'Est et a fourni à MM. Chouquet et Le Roy (2) qui l'ont signalé et étudié les premiers, une très importante collection d'instruments chelléens ainsi que de nombreux fossiles : ***Elephas antiquus***, ***Rhinoceros Merkii***, faune absolument typique du quaternaire ancien inférieur.

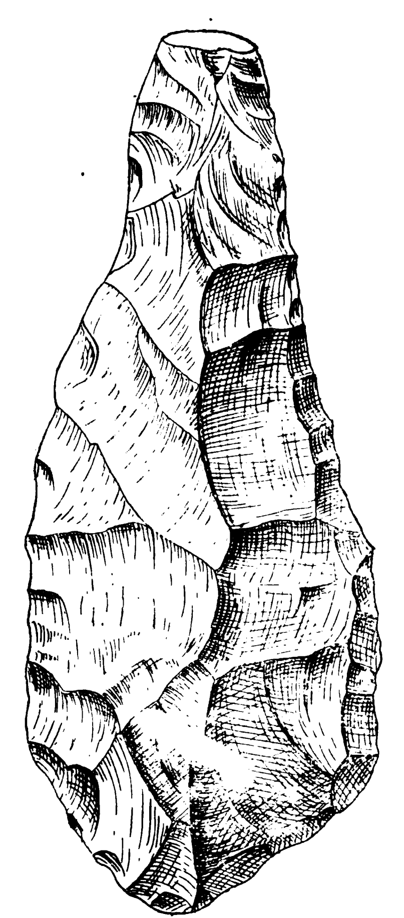


Fig. 1. — Instrument chelléen, 2/3 grandeur. Chelles (S.-et-M.) — Musée de Saint-Germain.

Industrie. — Un premier groupe de silex et de fossiles recueillis par ces deux explorateurs figura à l'Exposition Universelle de 1878 et fut offert à la Société d'Anthropologie de Paris, puis une nouvelle collection de 400 instruments réunis par M. Chouquet fut adressée au Musée de Saint-Germain.

(1) G. de Mortillet. *Le Préhistorique*, 2ᵉ édition, Paris, 1885, p. 122.
(2) E. Chouquet. *Les silex taillés des ballastières de Chelles*. Savy, 1883.

Comme on le voit, le nombre des échantillons provenant de Chelles était suffisant pour permettre d'en étudier d'une façon précise la facture et la morphologie.

L'instrument qui caractérise cette industrie est façonné grossièrement sur les deux faces. C'est un bloc, généralement en silex, sur lequel on a enlevé par percussion sur tout le pourtour une série d'éclats plus ou moins gros de façon à lui donner une forme ovale ou en amande, plus ou moins plate, plus ou moins allongée, quelquefois très pointue et parfois discoïde. Souvent la rencontre de deux faces forme une arête plus ou moins vive dont le contour se trouve généralement dans le même plan. Quelquefois cette arête bien prononcée vers le côté étroit et plat et disparaît en arrivant vers la plus grande largeur où le bloc cesse d'être façonné laissant une partie brute qui s'adapte très bien dans la main.

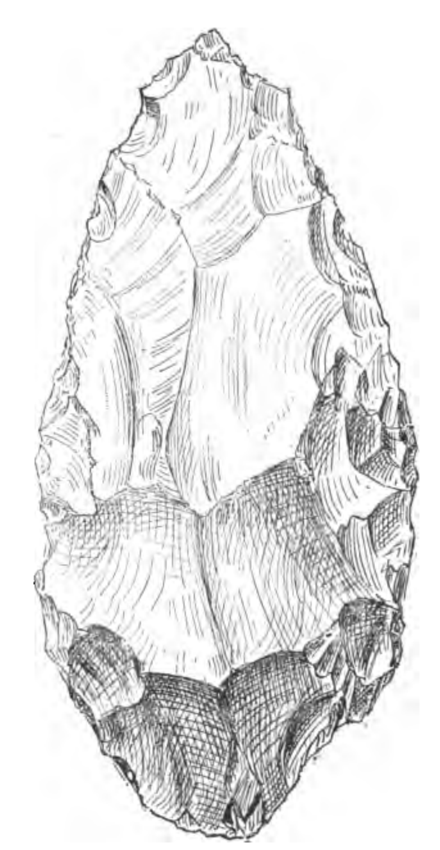


Fig. 2. — Silex grossièrement taillé. — Grand. naturelle. — Chelles (S. et M.). — Collection de l'auteur.

Au lieu de présenter une arête vive, le pourtour est encore, dans certain cas, formé de zigzags ou festons

très prononcés, produits par l'enlèvement alternatif d'un côté et de l'autre, d'éclats assez forts.

L'instrument chelléen ne saurait être emmanché et pour cette raison, G. de Mortillet lui a donné le nom de « Coup de poing ». C'était à la fois une arme et un outil façonné, suivant l'usage qu'on en voulait faire en pointe pour percer, ou à bords plus ou moins vifs pour couper, scier ou racler.



Fig. 3. — Silex taillé en pointe 1/2 grand. nat. — Chelles (S. et M.). — Collection de l'auteur.

Quelques coups de poings pouvaient à la rigueur être affectés à des travaux différents, mais on ne peut en conclure que c'étaient des outils à tout faire et chaque instrument devait avoir un but spécial suivant la taille et la forme qu'on avait voulu lui donner. Les coups de poing à bords minces et tranchants devaient naturellement servir à couper et à dépecer les chairs des animaux que les chasseurs avaient tués, tandis que les outils plus grossièrement taillés étaient plus spécialement destinés au travail du bois.

Si en effet, le coup de poing chelléen, taillé en pointe devait être une arme redoutable dans la main de celui qui s'en servait, il ne pouvait être utilisé pour cet usage que dans un corps à corps et la véritable arme de l'homme primitif fut incontestablement le bâton ou la massue qui non seulement était plus terrible mais permettait encore de tenir son ennemi à une certaine distance. Or, pour couper une branche d'arbre, diminuer

son diamètre à l'une des extrémités, pour façonner en un mot une massue, il fallut un outillage quelconque, si rudimentaire qu'il fut, et les silex chelléens les plus grossièrement taillés ont dû être spécialement affectés à cet usage.

Si l'instrument chelléen peut être considéré comme marquant le début de l'industrie humaine, nous ne devons pas oublier qu'avant l'homme, son précurseur avait déjà, pendant le tertiaire, façonné les premières ébauches de cette industrie. Le coup de poing n'a pas été inventé en un jour ; comme l'homme lui-même, il n'est que le résultat d'une évolution progressive.

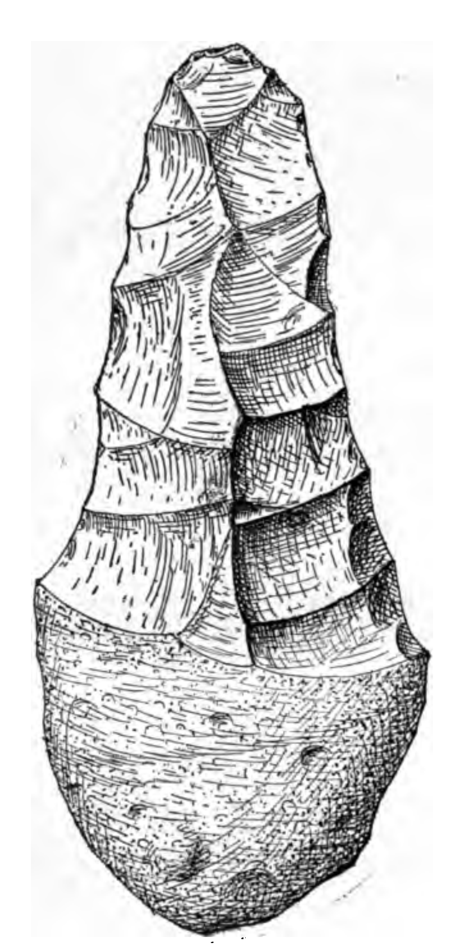


Fig. 4. — Silex taillé pour frapper, avec talon non façonné. — G. Nat. — Chelles (S. et M.). — Coll. de l'auteur.

Le premier outil fut un simple caillou qu'un choc accidentel finit par éclater. L'être primitif qui s'en servit put alors constater que ce caillou en se brisant non seulement n'était pas mis hors de service, mais qu'au contraire, grâce aux arêtes vives produites, il avait acquis de nouvelles qualités. Notre ancêtre se servit donc alors

d'éclats naturels puis fut amené à éclater lui-même intentionnellement d'autres silex, mais d'abord sans art, sans avoir en vue une forme déterminée, ce ne fut qu'au bout d'un certain temps que l'expérience lui fit envisager des formes appropriées à ses différents besoins.

L'industrie chelléenne était née, mais longtemps en-



Fig. 5. — Silex taillé en amande à bord mince et tranchant. — Gr. Nat. — Lizines (S. et M.). — Coll. de l'auteur.

core après l'invention du coup de poing, les simples éclats de silex, suffisamment volumineux, durent être utilisés. Ce ne fut que plus tard, quand l'homme eut appris à tailler plus finement ses outils, qu'il dédaigna les éclats sans retouche ; il parvint alors à fabriquer des

coups de poing dont le fini était tel, que l'arête destinée à couper ne le cédait en rien au plus mince des éclats.

Peut-être même l'usage des éclats ne fut-il pas entièrement abandonné, car autrefois, comme aujourd'hui, les hommes ne possédaient pas tous la même habileté et les moins doués pouvaient se procurer plus facilement et plus vivement un éclat bien tranchant qu'un coup de poing à bords très vifs. Mais rien ne peut nous assurer que tel ou tel éclat a été utilisé s'il ne présente un caractère indéniable de taille intentionnelle ou d'utilisation certaine et on ne peut classer comme outils ou instruments que des pièces d'une authenticité incontestable.

Quoique le mode de fabrication des instruments chelléens soit constant ; nous avons vu que leurs formes sont très variables ; leurs dimensions ne le sont pas moins. La longueur moyenne des coups de poing, de provenances diverses, réunis au musée de Saint-Germain est de 12 centimètres environ ; le plus petit instrument n'a que 64 millimètres et ne pèse que 39 grammes, le plus grand mesure 265 millimètres et son poids est de 1 kg. 640 (1) ; un des plus grands connus est celui recueilli par M. Laville aux environs de Mantes (S. et O.) et qui atteint 280 millimètres de longueur.

En dehors des coups de poing chelléens, de formes très variables, suivant l'usage auquel ils étaient destinés, il existe encore un outil qui les a tous précédés puisqu'il a servi à les fabriquer. C'est le marteau ou percuteur que nous retrouverons d'ailleurs à toutes les époques de l'âge de la pierre. Formé généralement d'un bloc de silex bien homogène, le percuteur servait, par une série de chocs successifs, à dégrossir et à façonner le caillou que l'ouvrier voulait transformer en instrument chelléen. La forme est ordinairement arrondie et la surface

(1) G. et A. de Mortillet. *Le Préhistorique*, Paris, Schleicher frères, 1900, p. 135.

remplie d'étoilures produites par la violence et la répétition des chocs. On en rencontre de très gros, de dix à douze centimètres de diamètre tandis que d'autres n'ont que trois ou quatre centimètres seulement.

Le silex est la matière qui fut la plus fréquemment employée par nos lointains ancêtres pour la fabrication de leur outillage parce que c'est une des roches les plus dures et les plus répandues, soit et surtout comme silex marin de la craie soit comme silex d'eau douce ou tertiaire. On trouve également des instruments en quartzite, en quartz laiteux et même en calcaire siliceux.

Patine. — Les instruments chelléens exécutés dans des blocs ou des rognons de silex dont la cassure nous montre à l'intérieur une teinte variant du blond clair au brun foncé, sont généralement recouverts d'une patine dont la coloration assez variée dépend du milieu duquel les outils ont été retirés.

La patine blanche est due souvent à une longue exposition à l'air et aux effets alternatifs de la lumière, de la chaleur et de l'humidité. Si, après cette transformation de son écorce, et par suite de circonstances favorables, entraînement par l'eau ou éboulement, l'outil de silex s'est trouvé enfoui dans un gisement exempt de principes colorants, il reste blanc et acquiert un brillant que le polissage même ne saurait produire et qui lui donne l'apparence de la porcelaine.

Si les outils sont restés sur le sol, la patine blanche reste terne, plus mate et ne conserve pas la même dureté, et s'ils ont été enfouis dans un gisement où ils se sont trouvés en contact avec des oxydes métalliques, fer, manganèse, etc., la patine prend une coloration qui dépend de la nature de ces oxydes. Toutefois si les outils ont été, après leur abandon, immédiatement enfouis ils peuvent n'être recouverts d'aucune patine, mais alors ils ont acquis un brillant, un vernis tout à

fait caractéristiques que ne sauraient avoir des instruments nouvellement fabriqués.

Quelquefois on observe aussi sur la surface des outils en pierre de minuscules cristallisations ou des incrustations qui sont un sûr garant de leur très grande antiquité.

Ces diverses observations s'appliquent non seulement aux instruments chelléens mais encore à toutes les pierres taillées des époques suivantes :

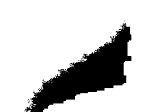
Gisements. — C'est surtout dans les alluvions quaternaires anciennes qu'on rencontre les vestiges de l'industrie chelléenne. Comme nous l'avons vu, c'est à Abbeville que les premiers échantillons furent découverts par Boucher de Perthes et depuis M. d'Ault du Mesnil a pu encore y recueillir dans les couches profondes d'une tranchée ouverte par l'administration des chemins de fer du Nord les traces d'une industrie au moins sinon plus ancienne que celle de Chelles puisqu'elle se trouve associée aux restes d'*Elephas antiquus* et de *Rhinoceros Merkii*, faune absolument caractéristique des couches les plus inférieures du quaternaire ancien. Dans les graviers de toute la vallée de la Somme on a d'ailleurs trouvé des instruments chelléens : Abbeville, Menchecourt, Amiens, Saint-Acheul, Moreuil, etc., en ont fourni des quantités considérables. On en a recueilli également dans toute la vallée de la Seine, notamment à Paris même et dans les environs, mais jusqu'à présent le plus riche gisement que l'on connaisse, celui qui a donné les plus beaux et les plus nombreux échantillons de l'industrie primitive est celui de Chelles choisi par G. de Mortillet pour donner son nom à cette industrie.

Les silex chelléens ne se rencontrent pas seulement dans les alluvions caillouteuses ; M. E. Dacy qui a exploré et étudié avec soin le limon jaune ou terre à brique des plateaux du Nord de la France, en a retiré

une très importante collection [1]. On les trouve également disséminés sur le sol des plateaux et on peut dire d'une façon générale que « les coups de poing sont répandus sur toute la surface de la France » [2]. D'après M. Adrien de Mortillet on en a signalé dans 584 communes [3]. Ce n'est pas seulement en France que l'industrie chelléenne se rencontre. On se rappelle qu'après les découvertes de Boucher de Perthes et après leur premier voyage à Abbeville, MM. John Evans et Prestwich se mirent à fouiller les alluvions quaternaires de l'Angleterre et y découvrirent des instruments semblables à ceux que leur avait présentés le savant français. Depuis, de nombreux gisements furent signalés de tous côtés : en Belgique, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Grèce ainsi qu'en Asie, en Afrique et en Amérique, c'est-à-dire à peu près partout. Mais quelle que soit la contrée où l'on retrouve les vestiges de l'industrie primitive de l'homme, cette industrie se montre au début identiquement la même, telle que nous l'avons décrite précédemment, mêmes formes, même taille, mêmes procédés ; seule la nature de la pierre est variable, suivant que l'ouvrier pouvait se procurer telle ou telle roche, plus ou moins facilement.

Cette uniformité dans la facture des premiers outils en pierre n'a rien qui doive nous surprendre. Si nous n'admettons qu'une seule race comme souche unique de l'humanité toute entière, la généralisation s'est opérée par suite du développement et de l'extension de cette race qui, une fois en possession de l'industrie chelléenne, l'a répandue dans le monde entier ; si nous croyons au contraire à la pluralité des races primitives, nous devons penser que partout l'homme s'étant trouvé

1. E. d'Acy. Le limon des plateaux du Nord de la France et les silex travaillés qu'il renferme. Paris, Savy, 1878.
2. *Le préhistorique*, 2me édition, p. [illegible].
3. *Id.*, p. [illegible].



dans les mêmes conditions d'existence, les mêmes besoins l'ont amené à la fabrication des mêmes instruments. L'idée d'employer un caillou éclaté comme arme et outil, puis de dégrossir soi-même ce caillou par l'enlèvement d'éclats est si simple qu'elle a dû se présenter naturellement à tout homme primitif, dans quelque contrée qu'il fût. D'ailleurs, d'après John Lubbock « certains singes se servent de massues ou jettent des pierres à ceux qui les dérangent. Nous savons qu'ils emploient des pierres rondes pour briser les coquilles de noix ; de là à faire usage d'une pierre tranchante pour couper, il n'y a assurément pas loin. Quant le tranchant s'est émoussé, on jette la pierre et l'on en choisit une autre, mais au bout de quelque temps, le hasard sinon la réflexion, montre qu'une pierre ronde peut briser d'autres pierres aussi bien que des noix, et ainsi le sauvage apprend à aiguiser des pierres pour son usage » (1). Nous ne devons donc pas trouver étonnant de rencontrer le même processus dans différentes contrées, et de trouver dans un très grand nombre d'endroits des instruments chelléens qui représentent véritablement par la simplicité et la similitude de leur facture, le premier stade de l'industrie véritablement *humaine*.

Faune. — Comme nous l'avons vu, le climat de nos contrées au début du quaternaire était doux et humide ; les végétaux des tufs de La Celle, laurier, figuier, fusain, etc., nous l'ont démontré. Les mollusques terrestres et d'eau douce dont on retrouve les coquilles, ont un caractère non moins méridional et la faune de Chelles nous fournit la même indication. Parmi les animaux qui vivaient à cette époque, l'*Elephas meridionalis*, le *Machairodus* et le *Trogontherium*, derniers représentants du tertiaire, l'Eléphant antique, le Rhinocéros de Merck, l'Ours et l'Hyène des cavernes

Lubbock. L'homme préhistorique. T. I. page 253. Paris,

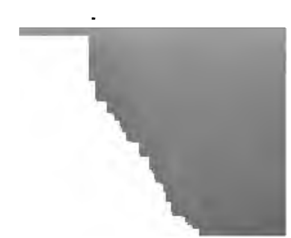
ont complètement disparu. L'Hippopotame amphibie a émigré vers le sud, tandis que le Sanglier, le Cheval, le grand Bœuf, [illegible], le Chevreuil, etc., ont continué à vivre sur notre sol jusqu'à nos jours.

L'homme chelléen. — C'est au milieu de cette faune [illegible] qu'habitait l'homme chelléen. Nous ne connaissons [illegible] indirectement [illegible] que par les vestiges de son industrie, car malheureusement [illegible] aucun reste bien authentique. Parmi les restes humains les plus anciens [illegible] proviennent de gisements [illegible] actuellement au Muséum [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] Paris, J.-B. Baill-



pations que la recherche facile de leur nourriture ou la confection de leurs armes et de leurs outils. Malgré cette apparence de bien être, leur vie était des plus misérables. Ne possédant qu'un langage articulé des plus rudimentaires et une mentalité très peu développée, à côté d'instincts bestiaux encore enracinés, leur existence quelque peu supérieure à celle des animaux était à peine comparable à celle des peuplades actuelles les plus sauvages.

Nous n'avons cependant pas à rougir de ces pauvres ancêtres, si bas qu'ils fussent, car dans leur crâne aplati et peu développé, ils possédaient en germe, à l'état latent, les rudiments de cette intelligence créatrice qui, des milliers de siècles plus tard, devait faire de leurs descendants les maîtres de la vapeur et de l'électricité.



ont complètement disparu, l'Hippopotame amphibie a émigré vers le sud, tandis que le Sanglier, le Cheval, le Grand bœuf, le Cerf élaphe, le Chevreuil, etc., ont continué à vivre sur notre sol jusqu'à nos jours.

L'homme chelléen. — C'est au milieu de cette flore et de cette faune qu'habitait l'homme chelléen. Nous ne connaissons cet ancêtre prodigieusement lointain que par les vestiges de son industrie, car malheureusement nous ne possédons de lui-même aucun reste bien authentique. Parmi les débris humains les plus anciens trouvés jusqu'à ce jour, les uns proviennent de gisements contestés, les autres sont acheuléens ou moustériens. Pourquoi chercher à les vieillir davantage ? Ils appartiennent, comme nous le verrons plus loin, à une race bien déterminée, celle de Neanderthal, qui par un grand nombre de caractères éminemment pithécoïdes, s'écarte nettement de toutes les races actuelles même les plus inférieures.

« L'homme chelléen, écrit Fraipont (1), appartient peut-être à la même race, mais ses restes sont encore à découvrir. »

Logiquement, les hommes chelléens devaient se rapprocher encore plus des anthropoïdes et tenir le milieu entre le pithécanthrope et les troglodytes du Moustiers. Voyons quelle pouvait être leur situation. Les restes de leur industrie étant très rares dans les dépôts des cavernes, il paraît très vraisemblable qu'ils vivaient à ciel ouvert au bord des fleuves ou sur les plateaux.

Comme ils habitaient une contrée fertile, au milieu d'une végétation puissante et sous un ciel clément qui ne nécessitait pas l'usage des vêtements, loin des fauves qui fréquentaient alors de préférence les cavernes des pays montagneux, nos ancêtres n'avaient d'autres occu-

(1) Julien Fraipont. *Les cavernes et leurs habitants*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1896. Page 67.

pations que la recherche facile de leur nourriture ou la confection de leurs armes et de leurs outils. Malgré cette apparence de bien être, leur vie était des plus misérables. Ne possédant qu'un langage articulé des plus rudimentaires et une mentalité très peu développée, à côté d'instincts bestiaux encore enracinés, leur existence quelque peu supérieure à celle des animaux était à peine comparable à celle des peuplades actuelles les plus sauvages.

Nous n'avons cependant pas à rougir de ces pauvres ancêtres, si bas qu'ils fussent, car dans leur crâne aplati et peu développé, ils possédaient en germe, à l'état latent, les rudiments de cette intelligence créatrice qui, des milliers de siècles plus tard, devait faire de leurs descendants les maîtres de la vapeur et de l'électricité.

CHAPITRE IV.

QUATERNAIRE ANCIEN. ASSISE MOYENNE

Acheuléen. Moustérien

> « Un jour vint où l'homme chercha un abri dans les grottes et apprit l'usage des peaux de bêtes et du feu. »
> Lucrèce. — *De natura rerum.* — Livre V.

Climat. — Période de transition. — Abaissement de la température. — Humidité. — Formation et extension des glaciers. — Exhaussement du sol. — Creusement des vallées. — Alluvions moustériennes.
Industrie. — Nouveau procédé de taille du silex. — Perfectionnement de l'outillage. — Racloirs. — Pointes. — Disques. — Grattoirs concaves. — Eclats, lames. — Roches employées. — Usage du bois, des os.
La Station du Moustiers. — Stations diverses, abris, gisements en plein air, balastières.
Faune. — Animaux d'espèces éteintes. — Animaux émigrés. — Animaux restés sur notre sol.
L'homme moustérien. — Race de Neanderthal. — Caractères. — Squelettes de Spy. — Documents divers. — Débris douteux. — Conditions d'existence. — Mœurs.

La nature agissant toujours d'une façon continue, les classifications chronologiques, même les meilleures, n'ont rien d'absolu. Il existe toujours entre chaque époque une période de contact, de transition qui tient à la fois de celle qui précède et de celle qui suit sans pouvoir être classée ni dans l'une ni dans l'autre.

C'est ainsi que l'*acheuléen* ne peut être considéré comme constituant véritablement une époque. C'est tout à la fois la fin du chelléen et le commencement du moustérien, c'est un passage de l'un à l'autre, d'une durée relativement courte.

Climat. — Il y eut alors un léger abaissement de température et sur les sommets les plus élevés de nos montagnes se développèrent les glaciers qui pendant l'époque moustérienne prirent leur plus grande extension (1). Une humidité très intense et un froid modéré suffisent à expliquer ce dernier phénomène. Ces deux conditions météorologiques existaient précisément pendant la période qui nous occupe : les glaces boréales de formation bien antérieure avaient fini par créer dans l'atmosphère des courants réfrigérants dont l'action se fit sentir jusque dans nos contrées ; la température devint moins uniforme ; les neiges qui tombaient fréquemment et avec abondance dans les pays montagneux fondaient ensuite et se transformaient en glaces qui s'accumulèrent dans les ravins et sur les sommets. Puis ces amas de glaces formés sur les hauteurs, ayant acquis des volumes considérables, se détachèrent en partie, entraînant dans leur cours irrésistible, d'énormes pierres arrachées aux flancs de la montagne, les usant contre les rochers qu'ils polissaient et qu'ils striaient en passant, et vinrent s'échouer dans le fond de la vallée qu'ils remplirent. Enfin, glissant sur ces couches immobiles, d'autres glaçons, formés dans les mêmes conditions et partis des mêmes sommets, s'étendirent jusqu'au loin dans la plaine où ils ont laissé des témoins irrécusables de leur passage : blocs erratiques, moraines, boues glaciaires, stries, moutonnement, etc., nous indiquant ainsi très clairement eux-mêmes les limites de leur envahissement.

(1) A. Falsan. La période glacière, Paris, Alcan, 1889.

Cette grande extension des glaciers n'implique pas, comme on pourrait le croire, un froid excessif. Il suffit au contraire d'un léger écart dans la température qui doit être, alternativement, assez douce pour que la neige fonde et suffisamment basse pour que la glace se forme.

L'effet produit journellement peut paraître insignifiant en comparaison du résultat final, mais la nature a le temps comme facteur et nous savons par maints exemples que les actions lentes mais continues finissent par produire des effets considérables.

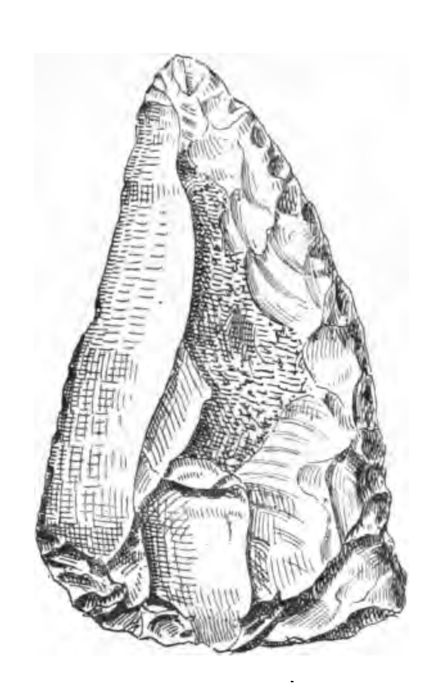
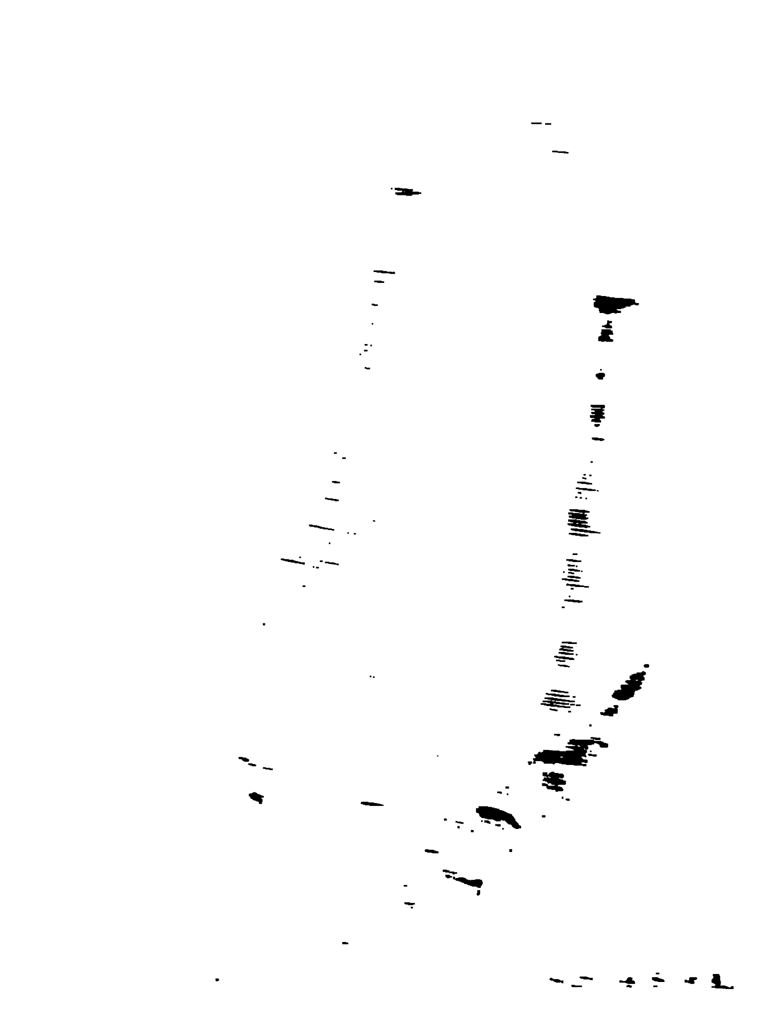


Fig. 6. — Silex moustérien taillé sur une seule face. Gr. Nat. Sognolles (S. et M.) Coll. de l'auteur.

Un autre phénomène non moins important de cette époque lointaine est l'exhaussement du sol, dont la conséquence fut le déblaiement des vallées. Les masses d'eau qui avaient envahi nos contrées pendant la période d'affaissement, grossies par celles qui provenaient des glaciers, acquirent, grâce à l'augmentation de la pente, une impétuosité formidable et se creusèrent de nouveaux lits en fouillant et en ravinant les dépôts précédemment formés. Les alluvions quaternaires de Chelles, d'Abbeville, de Levallois, etc., nous fournissent de nombreux exemples de ces affouillements et des superpositions qui en résultèrent. On a pu dresser minutieusement les coupes des



trielle, et un nouveau progrès dans le travail du silex va nous conduire aux instruments simplement formés d'un éclat de percussion, c'est-à-dire au moustérien(1).

En effet, l'ouvrier préhistorique ne se préoccupa bientôt plus de la taille par petits éclats, d'une des faces du silex avant son enlèvement du bloc matrice.

Après avoir préparé un plan de frappe sur le nucleus, il en détacha une série de lames plus ou moins larges, lisses sur la face d'éclatement, avec, sur cette face bulbe de percussion et sur le bord correspondant, une partie du plan de frappe, l'autre face conservait l'écorce brute du silex ou portait les empreintes d'autres lames préalablement enlevées.

Les éclats obtenus par ce procédé étaient naturellement de formes et de dimensions très variables ; les uns grossiers, irréguliers, les autres, au contraire, d'une excessive régularité. Certaines lames, à tranchant très vif (*Fig.* 12 et 16), étaient employées telles quelles, formant de véritables couteaux, d'autres étaient retouchées par une série de petits chocs donnés sur les bords du côté de la face lisse et affectaient suivant la volonté de l'ouvrier différentes formes cherchées dont les principales sont caractéristiques de cette époque. Nous voulons parler du *racloir* et de la *pointe du Moustier*.

(1) Dans son très intéressan touvrage « *L'homme préhistorique* », t. 1, p. 81, sir John Lubbock nous donne les explications suivantes sur le travail du silex :

« Les opérations des fabricants modernes de pierres à fusil, dit-il, nous « font facilement comprendre la fabrication des instruments en silex ; ces « opérations offrent beaucoup d'intérêt ».

« Si l'on frappe avec un marteau arrondi la surface plane d'un silex, on « produit une cassure conoïde, dont la grandeur dépend en grande partie « de la forme du marteau. La surface de casse se propage à travers le silex « dans une direction divergente et embrasse ainsi un cône dont l'apex se « trouve au point frappé par le marteau ; on peut ensuite facilement détacher « ce morceau de la masse ».

« Si au lieu de frapper sur la surface plane, on porte le coup à l'angle « d'un silex plus ou moins carré, la cassure est d'abord semi-conoïve ou tout « au moins affecte cette forme, mais après s'être un peu propagée dans la « même directon, elle devient plate et l'on peut la continuer pendant près « de dix pouces ».

Le racloir (*Fig.* 9-10) est une lame généralement assez large dont un des bords légèrement convexe ou

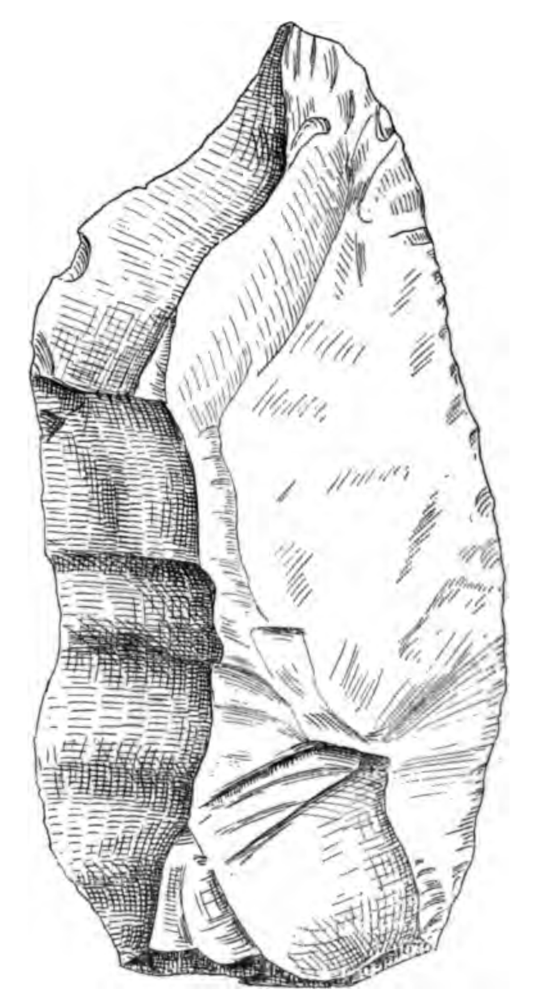


Fig. 12. — Grande lame moustérienne. Gr. Nat. Les Rochottes (1) (S. et M.). Col. de l'auteur.

même rectiligne est soigneusement retouché, tandis

(1) La Sablière des Rochottes est située à la limite des communes de Lizines et Sognolles, dans l'arrondissement de Provins (S. et M.).

que le côté opposé qui est ordinairement celui du plan de frappe et du bulbe est laissé brut. Son nom lui vient de ce qu'il devait servir à racler les peaux pour en enle-

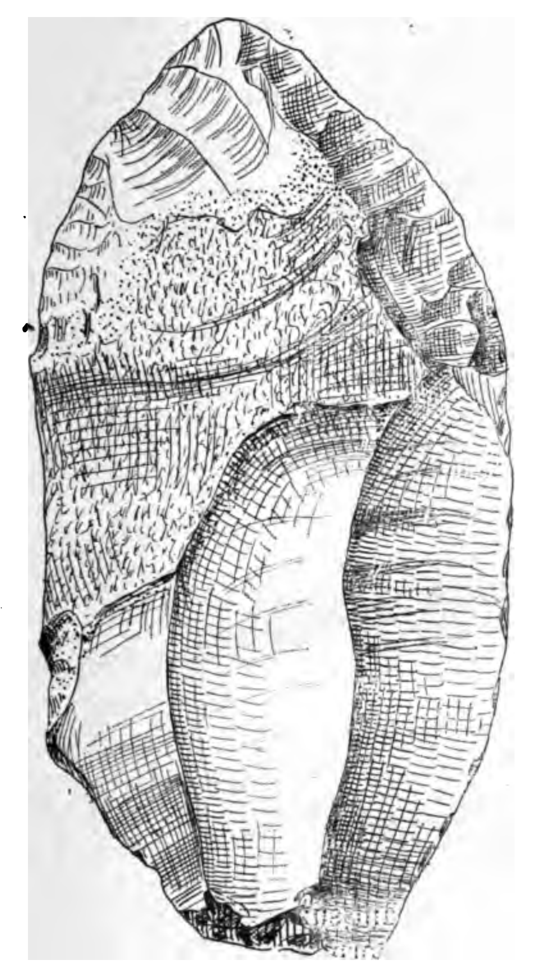


Fig. 13. — Grande pointe moustérienne. — Gr. Nat. — Les Rochottes. — Coll. de l'auteur.

ver les parties graisseuses et putrescibles, comme cela se fait encore par certaines peuplades primitives.

On pouvait également utiliser ces outils pour le travail

du bois. Leurs dimensions sont très variables ; les plus grands que possède le musée de Saint-Germain ont 170 millimètres de largeur prise dans le sens du côté retouché, sur 126 millimètres de hauteur, et les plus petits n'ont que 55 millimètres sur 46.

Leur forme n'est pas non plus constante ; elle dépend naturellement non seulement de celle du nucleus, mais encore du résultat plus ou moins heureux obtenu par



Fig. **14.** — **Eclat moustérien façonné pour scier. Gr. Nat. Les Rochottes. Coll. de l'auteur.**

l'ouvrier en frappant sur cette pièce; quelques lames s'écartent même énormément du type classique ; les unes sont plus hautes que larges ; d'autres sont presque elliptiques (*Fig.* 11) avec retouches sur la plus grande partie du pourtour ; certaines enfin, ont une forme telle qu'on ne sait si l'on doit les considérer comme racloirs ou comme pointes (*Fig.* 15.)

Les pointes de Moustier (*Fig.* 7 et 8) sont des lames à

peu près triangulaires dont la base portant le plan de frappe est laissée brute tandis que les deux côtés plus ou moins arqués et formant un angle aigu, sont généralement retouchés. Comme dans les racloirs, sur la face lisse se trouve le bulbe de percussion, l'autre face portant les traces d'éclatements antérieurs.

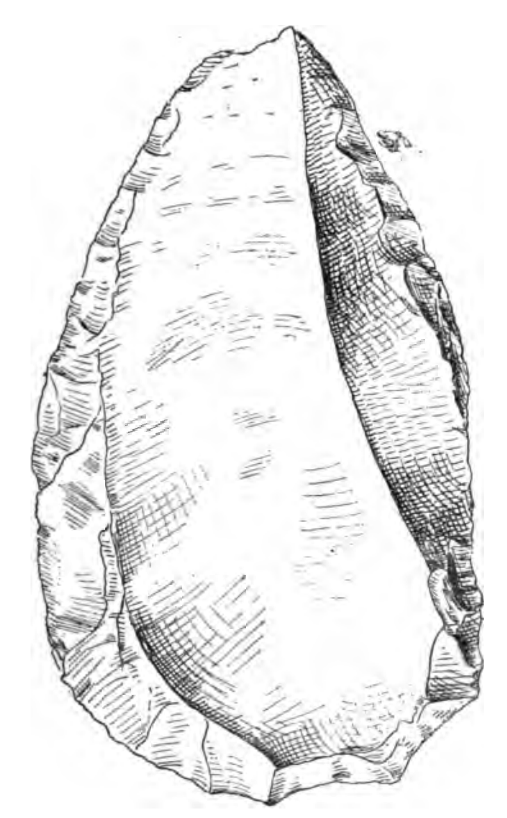
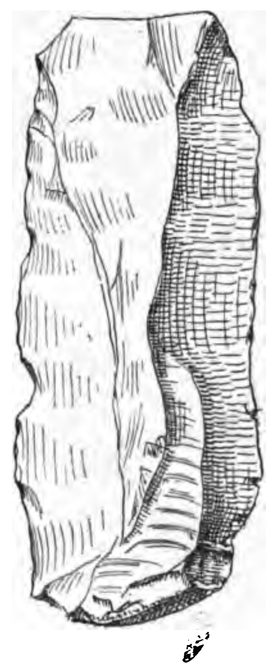


Fig. 15. — Lame moustérienne. Gr. Nat, Chelles (S. et M.). Coll. de l'auteur.

La longueur des pointes moustériennes varie de 40 à 150 millimètres. On avait cru d'abord que ces pièces avaient dû être utilisées comme armes, comme pointes de lances ou de javelot suivant leur dimension (1).

(1) Broca. Association franç. pour l'avanc. des Sc. Session de 1872, p. 1207.

Cela peut être vrai pour quelques-unes d'entre elles, bien planes et retouchés à la base, mais en général, le bulbe en saillie d'un côté, en creux, de l'autre, est nuisible à l'emmanchure et l'usage des pointes du Moustier était bien plutôt de percer, couper, scier ou râcler les peaux et le bois.



ig. 16. — Lame. Gr. Nat. Les Rochottes. Coll. de l'auteur.

Nous citerons aussi comme étant de cette époque, une pièce, outil ou arme, le disque (*Fig.* 17) dont l'usage n'est pas encore bien déterminé. C'est un silex plus ou moins épais de forme discoïde sur le pourtour duquel on a enlevé des éclats.

Nous noterons enfin le grattoir concave (*Fig.* 18) coche-grattoir de G. et A. de Mortillet. On avait déjà remarqué sur le bord de certaines pièces chelléennes une partie concave qui devait sûrement servir à façonner, à arrondir soit un manche, soit une massue, soit un simple bâton. A l'époque moustérienne, l'ouvrier fabrique pour cet usage un outil tout spécial formé d'un éclat avec une encoche dont le bord est soigneusement retouché.

Il est bien évident que l'homme moustérien ne s'est pas borné à n'employer que des instruments semblables à ceux que nous venons de décrire. Ces derniers sont des types qui caractérisent l'époque, mais on rencontre, en plus, un grand nombre d'éclats de forme indéterminée, qui ont certainement été utilisés et ont complété l'outillage moustérien : nous citerons par exemple, les

éclats dits « Levallois » remarquables par leurs grandes dimensions.

Quand l'ouvrier frappait sur un bloc de silex pour en détacher une lame, il n'obtenait pas toujours la forme qu'il aurait désirée; s'il était obligé parfois de jeter l'éclat au rebut, il arrivait aussi qu'au contraire le résultat dépassait ses espérances et que le silex obtenu avait une forme particulière très avantageuse pour un travail spécial. De là la grande diversité des instruments qu'on peut rencontrer.

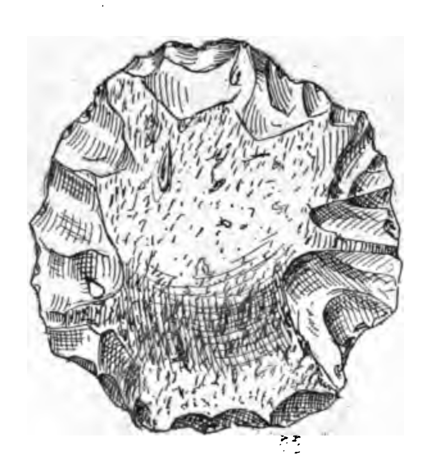


Fig. 17. — Disque moustérien. — Gr. Nat. — Les Rochottes. — Coll. de l'auteur.

La roche la plus employée pour la fabrication de l'outillage moustérien était le silex et là seulement où il était difficile de se le procurer on trouve des instruments en autres matières, grès lustré, serpentine ou même calcaire siliceux.

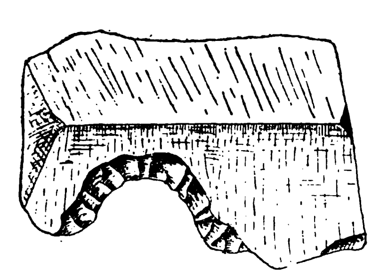


Fig. 18. — Grattoir concave. Gr. Nat. Chelles (S. et M.). Col. de l'auteur.

En dehors de cet outillage en pierre, nos ancêtres ont dû faire aussi un grand usage du bois. Le bâton, l'épieu, la massue devaient être leurs armes les plus sérieuses; malheureusement, ces pièces n'ont pu résister comme le silex et se conserver jusqu'à nos jours. Peut-être aussi

les os longs et les énormes mâchoires des grands animaux de cette époque ont-ils été utilisés soit comme casse-tête, soit comme pics pour fouiller la craie et y chercher les rognons de silex nécessaires à la fabrication de leur outillage (1).

Gisements.— Les traces de l'industrie moustérienne, comme les vestiges de celle qui l'a précédée, se rencontrent dans les alluvions et à la surface du sol ; mais la température s'étant abaissée vers cette époque, l'homme des pays montagneux chercha soit au pied d'escarpements, soit dans des cavernes, un abri contre le froid et l'humidité. C'est d'ailleurs dans une grotte qu'on a d'abord découvert les types les mieux caractérisés de l'industrie qui nous occupe et c'est cette grotte, celle du Moustier, qui a donné son nom à l'industrie elle-même.

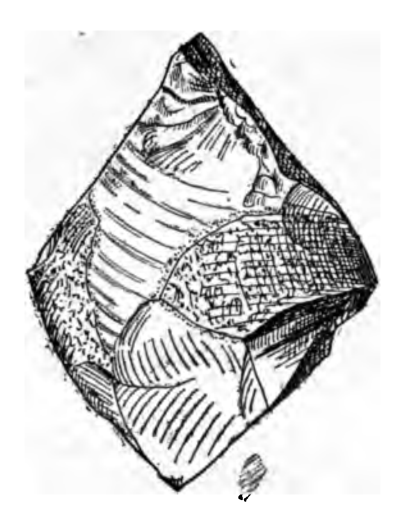


Fig. 19. — Burin avec côté opposé aminci formant poinçon ou alésoir. — Gr. Nat. — Les Rochottes. — Coll. de l'auteur.

La station du Moustier se trouve sur la commune de Peysac (Dordogne) ; elle est située sur la rive droite de la Vézère, à 200 mètres de la rivière et à 24 mètres environ au-dessus de son niveau. « Elle se compose, d'après G. et A. de Mortillet (2), d'une petite grotte, et s'étend non seulement au-devant de cette grotte, mais encore sur le plateau qui la domine. Elle a fourni une

(1) Julien Fraipont. *Les cavernes et leurs habitants*. Paris. J.-B. Baillière 1896. p. 93.
(2) G. et A. de Mortillet. *loc. cit.* p. 612.

très grande abondance de silex caractéristiques, généralement d'assez fortes dimensions. Il n'y a pas d'instruments en corne et en os. Pourtant on y a recueilli des ossements de cheval, de mammouth, d'hyène, de bovidés, de cerfs, etc. Ceux de rennes existent aussi mais sont beaucoup moins abondants que dans les stations des époques suivantes ».

Fouillée pour la première fois, en 1863, par Edouard Lartet et H. Christy, la station du Moustier a été explorée depuis par un grand nombre de palethnologues. En dehors des belles séries qu'on peut étudier dans les vitrines du Musée de Saint-Germain (vitrines XVI et XVIII) on a pu admirer à l'Exposition de 1900, les très belles pièces de la collection particulière Massenat-Girod (1).

La grotte du Moustier a non seulement fourni une quantité considérable de pièces, mais elle a encore le très grand avantage d'offrir un ensemble bien complet de l'industrie de l'époque, reliant cette dernière aux industries qui la précèdent et qui la suivent; on trouve en effet à sa base quelques pièces taillées sur les deux faces et à sa partie supérieure des formes allongées et quelques rares pièces en feuille de laurier qui indiquent l'approche du Solutréen.

Comme exemple d'abri, nous citerons celui de Chez-Pourré, situé sur la rive droite de la Corrèze, près Brive, et découvert par MM. Massenat et Lalande. Ce gisement, exposé au sud, au pied d'escarpements qui le protègent, a fourni une très belle et très abondante collection.

Si, à l'époque moustérienne, l'homme chercha un refuge dans quelques cavernes, il ne cessa pas pour cela d'habiter des stations à l'air libre, au bord des fleuves et sur les hauts plateaux. Aussi, comme nous l'avons indiqué plus haut, trouve-t-on d'abondants débris de son industrie dans un grand nombre de carrières de

(1) *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, 1901, t.X, p. 293,

sables, graviers et de balastières ; le limon rouge ou terre à brique a fourni aussi une quantité appréciable de silex moustériens et on en a trouvé également sous le lehm et reposant sur des sables tertiaires. Enfin certains gisements sont simplement à la surface du sol.

Les alluvions quaternaires des bassins de la Somme et de la Seine, déjà très riches en industrie chelléenne, le sont également en silex moustériens. Amiens, Montières, Saint-Acheul, Abbeville, les environs de Paris, Levallois, Bois-Colombes, le Pecq, Clichy, Neuilly, Chelles et Paris même ont fourni aux archéologues une quantité considérable d'instruments de cette époque. « Le Moustérien, prédomine tellement à Paris (1) que c'est lui qui s'est manifesté dès les premières recherches. Lorsque, le 30 avril 1860 (2), M. H. Gosse signalait des silex taillés dans les alluvions quaternaires du Chevaleret et surtout de Grenelle, c'étaient uniquement des silex moustériens qu'il avait trouvés associés au renne et au mammouth. » A cette époque-là, on ne songeait pas encore à distinguer les différentes industries !

Parmi les gisements du département de l'Aisne, nous citerons celui de Cœuvres, aux environs de Soissons, dont les instruments sont en calcaire siliceux, roche locale, se taillant avec difficulté.

En France, on a signalé des silex moustériens dans un nombre considérable de localités et on peut dire d'une façon générale que cette industrie s'est développée partout sur notre sol, excepté naturellement dans les régions occupées à cette époque par les glaciers.

En Belgique, le moustérien est également très répandu et nous devons signaler la grotte de Spy, province de Namur, où, en 1886, sous une couche de dépôts non

(1) G. et A. de Mortillet. *Le Préhistorique*, p. 605.
(2) H.-J. Gosse. Sur des silex taillés trouvés dans le bassin de Paris, Paris, 1860.

remaniés, on découvrit, associés à des silex de cette époque, deux squelettes humains entiers (1).

En Italie, le moustérien est aussi abondamment représenté; dans le reste de l'Europe, il est un peu plus rare, quoiqu'on en ait signalé un peu dans chaque contrée. Mais, quel que soit le pays où l'on ait rencontré cette industrie, quand les observations ont pu être faites dans des couches bien en place, soit dans les grottes, soit dans les alluvions, on a pu constater que l'ordre de superposition est toujours le même et les caractères généraux toujours absolument identiques.

Faune. — Nous avons vu, au commencement de ce chapitre, comment un abaissement de température se produisit dès le début de la deuxième grande période quaternaire. Ce changement de climat devait nécessairement apporter dans la faune des modifications importantes et les restes fossiles que l'on rencontre en grande quantité dans les couches moustériennes nous montrent, en effet, la disparition, dans nos contrées, de l'éléphant antique et du rhinocéros de Merck et leur remplacement par des animaux couverts d'une épaisse toison.

« De tous ces animaux, le plus remarquable, dit Broca (2), le plus puissant par la force et par le nombre, c'était le mammouth. Protégé contre le froid par une épaisse fourrure laineuse, pourvu de défenses formidables et n'ayant à craindre aucun ennemi, il avait prospéré et multiplié, il s'était répandu partout; il était en quelque sorte le maître du sol. »

La reconstitution de ces animaux a pu être faite d'une façon tout à fait exacte, car en Sibérie, dans ces régions polaires dont le soleil d'été ne dégèle que les couches superficielles, on a découvert, enfoui dans les glaces,

(1) Marcel de Puydt et Max Lohest. — Exploration de la grotte de Spy. — Matériaux, t. XX, 1886, p. 201.

(2) Broca. Congrès intern. d'antrophologie de Bordeaux, 1872. Compte rendu, p. 1200.

depuis un nombre infini de siècles, des corps entiers de mammouths dont la chair était parfaitement conservée et recouverte encore de sa fourrure.

L'ivoire provenant des défenses de mammouth de Sibérie est parfaitement utilisable dans l'industrie, mais celui que l'on rencontre dans les alluvions est loin d'être aussi bien conservé; fendillé et feuilleté, il est tellement altéré, qu'il ne peut être d'aucun usage et n'est précieux qu'à titre documentaire. On a trouvé, en Sibérie, des défenses atteignant 7 mètres de développement (1) et pesant l'une près de 200 kilogrammes!

Aux restes de mammouth (*Elephas primigenius*) sont fréquemment associés ceux d'un autre pachyderme, le rhinocéros à narines cloisonnées (*Rhinoceros tichorhinus*). Cet animal dont les congénères actuels habitent une zone tropicale, était au contraire constitué pour vivre dans une région froide ainsi que le prouvent les corps entiers retrouvés dans les boues et sables glacés de la Sibérie, recouverts encore d'une toison épaisse et laineuse.

Les alluvions moustériennes ont donné encore mais en moins grande quantité, les débris fossiles de mégaceros (*Cervus megaceros*). Les bois de cet animal dont on a retrouvé des corps entiers dans les tourbes d'Irlande étaient excessivement développés et mesuraient jusqu'à 3 mètres d'envergure.

Quant à l'ours des cavernes (*Ursus speleus*), déjà signalé à l'époque chelléenne, il n'a laissé que de rares débris dans les alluvions, mais ses restes sont très abondants dans les cavernes.

De toute la faune moustérienne, les quatre espèces seulement que nous venons de mentionner sont aujourd'hui complètement éteintes.

Parmi les mammifères qui ont encore actuellement

(1) *Le Préhistorique*, 3e édit. p. 374.

des représentants vivants, les uns, comme le cheval, le sanglier, le cerf ordinaire, le loup, le renard, etc., n'ont pas cessé d'habiter nos contrées; certains tels que le renne, l'ours gris, le cerf du Canada, le bœuf musqué, etc. ont émigré vers des contrées plus froides; d'autres enfin, le lion, l'hyène, le léopard, se sont retirés vers le sud. La présence de ces derniers semblerait indiquer une température plutôt chaude, mais nous devons remarquer que les animaux ayant quitté notre sol pour les pays du nord sont plus nombreux et nous pouvons en conclure que si le climat moustérien fut froid et surtout très humide, il fut cependant supportable pour des mammifères comme l'hyène ou le lion des cavernes. Ces déductions sont d'ailleurs pleinement confirmées par la flore qui a complètement changé depuis l'époque chelléenne et qui est celle que l'on rencontre actuellement dans les pays septentrionaux.

L'homme moustérien. — Après avoir vu comment, pendant les longs siècles que dura l'époque moustérienne, notre continent put prendre graduellement et à peu près sa configuration et son relief actuels, après avoir étudié l'industrie de l'homme ainsi que la faune de cette même époque, voyons quel était l'homme lui-même. Car cette fois nous le connaissons, non seulement comme pour la période précédente, par ses armes, ses outils, son habitation, mais encore par ses restes mêmes qui sont aujourd'hui suffisamment complets pour qu'on puisse en reconstituer le type.

Les restes humains qui ont servi à caractériser cette race primitive proviennent de Feldhofen près de Dusseldorf et ont été découverts en 1856 dans une carrière ouverte pour l'exploitation de marbre dans le ravin de Neanderthal (1). Ils étaient au milieu d'un loess très dur, dans une grotte située à 18 mètres au-dessus du niveau

(1) Pruner-Bey. — Observations sur le crâne de Neanderthal. — *Bull. de la Soc. d'Anth. de Paris*, t. IV, 1863, p. 318 et suiv.

de la Dussel et à une trentaine de mètres en dessous du plateau supérieur. Les ouvriers dont les outils avaient déjà malheureusement détérioré le squelette, avertirent le Dr Fuhlrott d'Eberfeld qui sauva la calotte crânienne, les deux femurs, les deux humérus, les deux cubitus, le radius droit, la moitié gauche du bassin, un fragment d'omoplate et plusieurs débris de côtes.

D'après G. et A. de Mortillet (1), les ossements de Neanderthal datent bien du quaternaire ancien, car ils étaient enveloppés dans un loess absolument semblable à celui qui recouvre le plateau et qui appartient incontestablement à cette époque. Ce qui le prouve encore mieux c'est qu'à cent trente pas seulement dans le même calcaire et du même côté de la vallée, on découvrit, en 1865, une autre grotte, la chambre du Diable, contenant dans du lehm semblable, des ossements et des dents de rhinocéros, du grand ours et de l'hyène des cavernes. Une partie de ces os spécialement ceux du grand ours, ont une couleur, une densité, un degré de conservation, une structure microscopique identiques à ceux du crâne et des os humains de la grotte de Feldhofen. Ils ont aussi à la surface des dentrites tout à fait analogues. Ce sont donc bien, dans les deux cas, des fossiles du quaternaire ancien.

Ce qui frappe tout d'abord dans le crâne de Neanderthal dont un moulage est au musée de Saint-Germain (Vitrine XIII, no 18.737), c'est son aspect vraiment bestial et l'on s'est demandé tout d'abord si l'on était en présence de débris humains. Le front est très bas et fuyant, les arcades sourcilières sont excessivement proéminentes, les sinus frontaux ont un développement anormal et les os ont une épaisseur considérable ; la capacité crânienne, d'après Schaafhausen, est d'environ 1.200 centimètres cubes.

(1) G. et A. de Mortillet. *Le Préhistorique*, 3e éd., p. 246.



Les autres os du squelette ont également une épaisseur extraordinaire et possèdent de nombreuses saillies et dépressions pour de puissantes insertions musculaires. Par leur forme arrondie, les côtes se rapprochent beaucoup de celles des grands anthropoïdes.

Ces différents caractères du squelette de Neanderthal qui le firent regarder par Fulhrott et Schaafhausen comme représentant la race la plus ancienne du quaternaire, furent simplement considérés par Wirchow et d'autres savants comme le résultat d'une conformation purement individuelle et pathologique ; mais la découverte d'autres squelettes de la même époque réunissant tous les mêmes caractères ostéologiques ne permet pas d'accepter cette dernière appréciation, et MM. de Quatrefages et Hamy, dans leur important ouvrage, les « Crania Ethnica » (1), ont démontré que ces différents caractères appartiennent bien à une même race humaine fossile ayant habité nos contrées vers les débuts de la période quaternaire. Cette assertion a d'ailleurs été pleinement confirmée par la découverte, la plus importante jusqu'à ce jour relativement à la race Neanderthal, faite en 1886 par Marcel de Puydt et Max Lohest, dans la grotte de Spy, près de Namur. Il s'agit de deux squelettes presque complets, enfouis sous une couche de dépôts non remaniés et associés à une faune indiscutablement moustérienne. D'après Fraipont (2), les hommes de Spy étaient de taille relativement petite (1 m. 60) mais trapus et robustes. Ils avaient la tête allongée, déprimée et étroite. Ils avaient le front bas et fuyant et des saillies sourcilières très proéminentes, en rapport avec des sinus frontaux très développés.

« Les orbites très caractéristiques étaient énormes et presque circulaires ».

(1) Quatrefages et Hamy,— Crania Ethnica. *Les crânes des races humaines*, Paris, 1882.

(2) Julien Fraipont. *Les Cavernes et leurs habitants*, Paris, J.-B. Baillière, 1895, p. 71 et suivantes.

« La mandibule inférieure était au moins aussi remarquable que le crâne lui-même. Robuste, haute, épaisse, elle était légèrement recurrente à la face antérieure et dépourvue d'éminence mentonnière ».

« Les jambes relativement courtes étaient fortement arquées d'avant en arrière. Les femurs robustes et pesants mesuraient 430 millimètres de long et avaient le corps arrondi et fortement arqué en avant (à convexité antérieure) et les épiphyses très volumineuses ».

« Les tibias étaient courts (330 millim.) pesants, épais, avec un corps presque rond et nullement en lame de sabre. Le caractère le plus spécial du tibia, c'est l'incurvation de la tête sur le corps entraînant le plateau articulaire obliquement en arrière. « Et de cette disposition et des formes spéciales du femur et du tibia. M. J. Fraipont conclut que les hommes de Spy, dans la station verticale « devaient avoir la cuisse et la jambe sensiblement ployées l'une sur l'autre ». Ces conclusions, il est vrai, ont été discutées par certains anthropologistes ; néanmoins M. le Dr Manouvrier admet que les caractères ci-dessus indiqués dénotent une marche en flexion (1).

Les restes squelettiques viennent, comme on le voit, confirmer et compléter les données déjà acquises et nous sommes bien là en présence d'une race primitive parfaitement caractérisée.

Dès 1700, des fouilles pratiquées dans le loess de la vallée du Rhin, aux environs de Canstadt, avaient déjà fourni un crâne humain neandertaloïde, mais la description n'en fut donnée que beaucoup plus tard. Nous citerons également comme appartenant à la même époque la fameuse mâchoire de la Naulette, découverte par M. Ed. Dupont en 1886 (2), sur les bords de La Lesse près

(1) Manouvrier. Retroversion de la tête du tibia. — *Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1890.

(2) Ed. Dupont. Fouilles des cavernes de Belgique (Matériaux, *loc. cit.*, t. II, p. 484 et suivantes). — C. Vogt. Mâchoire humaine de la Naulette. — (Matériaux, *loc. cit.*; t. II, p. 490).

de Furfooz (Belgique) ; le crâne de Brux (1) (Bohême), signalé par Fitz en 1872; le squelette de Tilbury (Angleterre), décrit par Richard Owen en 1883; et la mâchoire de la grotte de Malarnaud près de Montseron (Ariège), trouvée en 1889 par MM. Bourret et F. Regnault (2).

Parmi tous ces débris, la mâchoire de la Naulette et celle de Malarnaud sont tout à fait remarquables par la projection en avant de la partie supérieure du maxillaire inférieur qui donne à la mâchoire un aspect presque simien.

Quant à la mâchoire de Moulin-Quignon, remise par des ouvriers à Boucher de Perthes et provenant d'après eux des graviers du quaternaire inférieur de la vallée de la Somme, si elle eut son heure de célébrité, on la croit aujourd'hui d'une époque plus récente. Un grand nombre de débris humains sont d'ailleurs dans ce même cas, entre autres les ossements de Galenreuth, les crânes d'Engis, les squelettes de Clichy et de Grenelle auxquels il est absolument impossible d'attribuer un âge bien précis (3). Il faut donc laisser de côté tous ces débris pour ne s'appuyer que sur des documents d'un âge et d'une authenticité indiscutables et ceux-ci sont d'ailleurs aujourd'hui suffisamment nombreux pour nous permettre de reconstituer le type de cette race primitive, contemporaine du mammouth.

Les hommes de cette époque se trouvaient au point de vue du climat dans des conditions bien différentes de celles dans lesquelles avaient vécu nos ancêtre chelléens; aussi la température s'étant abaissée, comme nous l'avons expliqué plus haut, habitèrent-ils de préférence dans des grottes naturelles, et ceux plus rares qui vécu-

(1) E. T. Hamy. Quelques observations anatomiques et ethnologiques à propos d'un crâne humain trouvé dans les sables quaternaires de Brux (Bohême). — *Revue d'Anthropologie*, t. I, 1872, p. 667.

(2) H. Filhol. *Note sur une mâchoire humaine trouvée dans la caverne de Malarnaud*, Paris, 1889.

(3) G. et A. de Mortillet. *Le Préhistorique*, 3e édition, p. 269.

rent sur les plateaux durent se construire des abris pour se garantir, au moins la nuit, contre les intempéries. Les amoncellements des débris de repas et les nombreux instruments en silex qu'on rencontre dans les cavernes, nous permettent d'affirmer que ces hommes avaient une vie sédentaire. Comme le font encore de nos jours les Esquimaux, ils ne se donnaient pas la peine de rejeter au dehors, les débris des os qu'ils avaient cassés pour en extraire la moëlle ou, s'ils le faisaient, ce n'était que lorsque ces débris devenaient par trop encombrants ; aussi, grâce à cette malpropreté, on trouve aujourd'hui dans les cavernes habitées à cette époque par nos ancêtres, ou dans les terrasses qui les précèdent, des quantités considérables d'ossements d'animaux, restes de leur cuisine. Parmi tous ces débris, les os de chevaux sont de beaucoup les plus nombreux, mais on rencontre également des os de mammouth, de rhinocéros, d'ours, d'hyène, toujours cassés de la même façon (1), et le plus souvent appartenant à de jeunes individus.

Les hommes du Moustier ne devaient pas s'attaquer directement aux puissants mammifères qui les entouraient. Ainsi que le font encore les sauvages modernes, ils devaient creuser sur le passage des dangereux animaux qu'ils voulaient capturer, de grands trous qu'ils dissimulaient avec des branches et des herbes, puis quand l'animal était tombé dans la fosse, blessé déjà par les pieux effilés qui en garnissaient le fond, ils n'avaient plus qu'à l'achever. La prise d'un mammouth était sûrement pour nos pauvres ancêtres un événement des plus heureux, car non seulement c'était la nourriture assurée pour plusieurs jours, mais encore la peau de l'animal servait à confectionner des vêtements qu'ils cousaient soit avec des tendons, soit avec des lanières découpées dans la peau elle-même.

(1) E. Dupont. — *L'Homme pendant les âges de la Pierre*, p. 21.

«Lorsqu'ils étaient parvenus à s'emparer de l'un de ces énormes mammifères, écrit Fraipont (1), ils les dépeçaient sur place. Il leur eût été impossible d'ailleurs de transporter dans leur repaire de telles masses. Après avoir enlevé la peau, ils détachaient la tête au niveau de la colonne vertébrale et désarticulaient les pattes à hauteur des ceintures. Ils n'étaient pas tous également habiles à cette besogne. Quand il arrivait à l'un d'eux de désarticuler un peu trop bas, il enlevait avec la tête tantôt l'atlas seul, tantôt l'atlas et l'axis, tantôt même les premières vertèbres cervicales. De même, il pouvait leur arriver d'enlever l'omoplate avec les chairs de l'épaule, ou une partie du bassin avec la cuisse ». Et, en effet, les débris de ces parties du corps sont presque les seuls que l'on rencontre dans les dépôts des cavernes, les vertèbres et les côtes y étant excessivement rares.

Nous avons dit que les os de chevaux étaient les plus nombreux; cette constatation n'a rien qui doive nous étonner, car non seulement la chair de ces animaux constituait une nourriture excellente, mais encore, leur chasse n'offrant aucun danger, et les chevaux vivant en troupe, leur capture devait être des plus faciles.

Les hommes du Moustier ne vivaient pas cependant exclusivement de la chair des animaux car la forme et l'usure de leurs dents nous indiquent, qu'ils mangeaient également, faute de mieux peut-être, soit des bourgeons ou des fruits sauvages, glands, châtaignes, fènes de hêtre, soit même des racines. D'ailleurs, en dehors du système dentaire, les caractères du crâne et du tube digestif font présumer que l'homme primitif dut d'abord, comme ses ancêtres de la période chaude, être frugivore et ne devint omnivore que par les nécessités du climat de la période moustérienne.

Les primitifs de cette époque connaissaient-ils l'usage

(1) J. Fraipont. — *Loc. cit.*, page 87.

du feu? Les fragments de charbon de bois retrouvés dans les grottes et mélangés aux débris d'animaux fossiles, nous permettent de répondre affirmativement. Quant à la façon dont ils se le procuraient, nous l'ignorons et l'ethnographie comparée peut seule nous aider à émettre une hypothèse.

Plusieurs procédés très primitifs sont encore employés aujourd'hui par les sauvages modernes. Les uns, comme les insulaires de la mer du Sud (1), prennent deux bouts de bois bien secs, font une cavité dans l'un, une pointe à l'extrémité de l'autre, puis faisant tourner très vivement ce dernier en le roulant entre les mains finissent par développer assez de chaleur pour enflammer des mousses ou des lichens qu'ils ont eu soin de rassembler autour des parties frottantes. Quelques peuplades ont même perfectionné ce procédé en amplifiant le mouvement alternatif des mains par l'emploi d'un archet (2), mais il est peu probable que nos sauvages ancêtres étaient en possession de ce moyen mécanique.

Les habitants de la Terre de feu (3) opèrent d'une façon beaucoup plus simple; ils frappent une pyrite de fer avec un silex et obtiennent ainsi des étincelles suffisamment puissantes pour embraser des herbes séchées.

Les hommes de l'époque moustérienne étaient-ils déjà en possession de ces divers procédés? De nos jours encore quelques tribus australiennes et certaines familles de la Terre de Van Diemen, qui occupent les plus bas degrés de l'échelle sociale, connaissent bien et utilisent le feu mais ignorent absolument comment on se l'est procuré à l'origine et seraient incapables de le produire à nouveau s'il venait à s'éteindre. John Lubbock raconte,

(1) Tylor. *La Civilisation primitive*, trad. franc. Paris-Reinwald, 1896. t. I, p. 18.
(2) Sir John Lubbock. *L'homme préhistorique*, Félix Alcan. Paris, p. 229, t. II.
(3) Sir John Lubbock. *Loc. cit.* t. II. p. 229.

d'après Dowe, à propos des Tasmaniens que « dans toutes leurs courses, ils emportent avec un soin tout particulier de quoi alimenter le feu. Leur mémoire ne leur fournit point d'exemple d'un temps où ils ont été obligés de faire appel à leurs ressources d'invention pour ressusciter un élément aussi indispensable que l'est la flamme à leur santé et à leur bien-être. Ils ne savent pas comment cet élément est venu primitivement en leur possession. Que ce soit un présent de la nature ou un produit de l'art et de l'industrie humaine, ils ne peuvent se rappeler une époque où il leur ait manqué..... Ce sont les femmes qui sont spécialement chargées de porter en main un tison, dont elles ravivent avec soin la flamme de temps en temps, quand elle menace de s'éteindre (1) ».

Il est possible que nos ancêtres moustériens n'aient pas été plus avancés que ces sauvages tribus et que, n'ayant connu le feu qu'à la suite d'un incendie provoqué par la foudre, ils n'aient possédé aucun moyen de le produire eux-mêmes.

Comme il est difficile de retrouver aujourd'hui des populations qui soient dans des conditions absolument identiques, on ne saurait rien affirmer sans trop de réserves au sujet des détails de leur existence. Toutefois, leurs caractères généraux nous sont maintenant bien connus. Retrouvant même leur type crânien, perpétué par atavisme, chez certaines tribus australiennes, nous pouvons nous les représenter, à travers les siècles, avec une physionomie lourde et bestiale, dans un état social très voisin de celui des races inférieures actuelles, n'ayant d'autres occupations que la chasse, la défense de leur demeure contre les fauves, la fabrication de leurs armes et de leur outillage et la confection de leurs vêtements.

(1) John Lubbock. *Loc. cit.*, t. II, page 127.

CHAPITRE V.

QUATERNAIRE ANCIEN. — ASSISE SUPÉRIEURE.

Menchecourien et Solutréen. — *Magdalénien.*

> « Ce qui caractérise l'époque où nous entrons, c'est la création d'un outillage spécial qui ne sert pas directement aux besoins de la vie et qui n'est destiné qu'à faciliter et à perfectionner la fabrication des instruments usuels. De ce jour commence cette division du travail qui doit plus tard centupler la puissance de l'Homme, et lui assujettir la Nature.
>
> (Broca. *Les Troglodytes de la Vezère*).

CLIMAT. — Humidité moins intense, grande extension des glaciers. — Différenciation plus marquée entre les températures extrêmes des saisons. — Configuration de notre sol, approximativement le même qu'à l'époque actuelle.

Industrie de la pierre pendant la phase de transition. — Pointes en feuille de laurier. — Pointes à cran. — Lames étroites. — Ressemblance avec certains instruments néolithiques.

Industrie magdalénienne en pierre. — Grattoirs simples, doubles. — Grattoirs-burins. — Burins simples, doubles. — Becs de perroquet. — Perçoirs, simples, doubles, latéraux. — Poinçons. — Pointes à dos abattu. — Scies. — Lames à encoches.

Outillage en os. — Pointes de sagaies. — Harpons barbelés. — Poignards. — Poinçons. — Aiguilles à chas.

Art magdalénien. — Sculpture, bas-reliefs, gravure. — Spécimens divers en os, corne ou ivoire. — Parois des grottes. — Caractères de l'art magdalénien. — Son développement. — Sa disparition.

La Station de La Madeleine. — Grottes et cavernes. — Gisements divers.

Faune. — Prédominence du Renne et disparition du Mammouth. — Animaux d'espèce éteinte, animaux émigrés. — Animaux habitant encore nos régions. — Faune chaude et faune froide.
L'homme magdalénien. — Race de Laugerie-Basse. — Caractères de la deuxième race quaternaire. — Comparaison avec la race de Neanderthal. — Evolution ou invasion. — Rareté des documents authentiques. — Débris douteux.
Mœurs. — Pêcheurs et chasseurs. — Dépeçage du gibier. — Cuisson des aliments. — Goût de la parure. — Canines percées et coquilles perforées, colliers, ceintures, etc. — Vie demi sédentaire. — Passion pour l'art et l'ornementation. — Tatouage. — Non domestication des animaux. — Absence de religion. — Etat social.

Dans sa classification palethnologique, G. de Mortillet se basant sur l'industrie, place, entre l'époque moustérienne et l'époque magdalénienne, une époque intermédiaire qu'il appelle solutréenne. Mais, comme l'a fait très justement observer Philippe Salmon, d'après les études récentes faites en France et à l'étranger, « l'industrie solutréenne, dont les stations sont rares, manquent dans beaucoup de régions où l'industrie moustérienne n'est séparée de l'industrie franchement magdalénienne que par une industrie moyenne, intermédiaire » (1). C'est ainsi que dans les alluvions du bassin de la Somme M. d'Ault du Mesnil a récolté cette industrie de transition qui ne ressemble en rien à l'industrie de Solutré et à laquelle il a donné le nom de menchecourienne ; mais pas plus l'une que l'autre ne peut caractériser une époque, puisque toutes deux, quoique contemporaines, sont différentes, locales et même clairsemées.

La faune elle-même d'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, n'est nullement caractéristique et au point de vue climatologique la transition s'accuse encore davantage.

(1) Philippe Salmon. Age de la pierre. Division industrielle de la période paléolithique quaternaire et de la période néolithique. Félix Alcan. Paris, 1891.

Climat. – C'est pendant l'époque moustérienne qu'eut lieu la plus grande extension des glaciers. Vers la fin de cette époque, l'humidité était devenue moins intense, la pluie et la neige plus rares. Ces facteurs, qui avaient contribué à la formation et à l'entretien des glaciers,

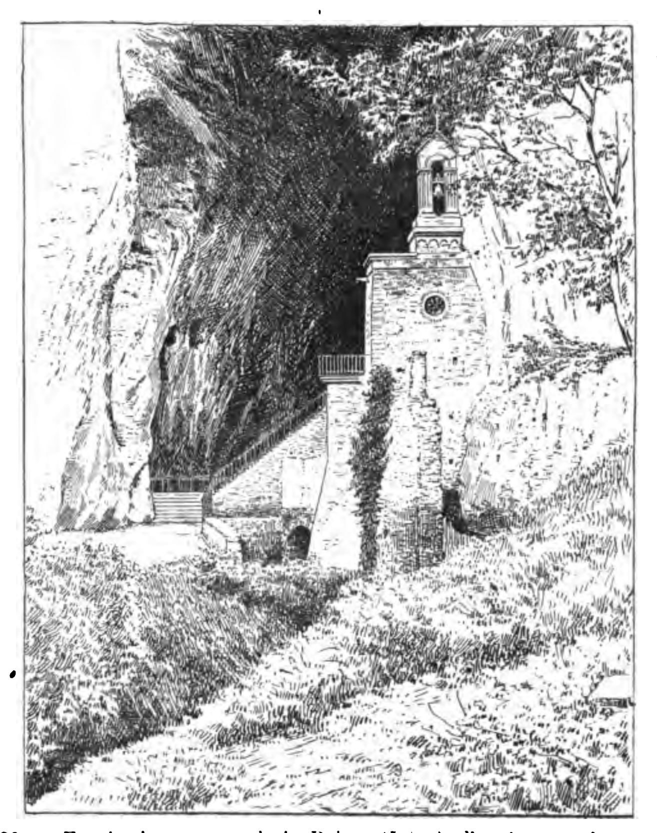


Fig. 20. — Entrée des grottes de la Balme (Isère), d'après une photographie de M. L. Millet.

tendant à disparaître, ces derniers durent naturellement diminuer eux-mêmes et se retirer; au plein de l'époque magdalénienne leur mouvement de recul était accompli, car certaines grottes, celle de la Balme (Isère) entre autres, explorée par M. Chantre, contenant des restes d'in-

dustrie et de faune, indiscutablement de cette époque, se trouvent justement sur l'ancien emplacement de ces glaciers.

A mesure que ces phénomènes s'accomplissaient, la température devenait de moins en moins uniforme, c'est-à-dire qu'il s'établissait des différences bien marquées entre les températures des saisons. Le climat devint froid et sec et chassa de nos contrées les deux animaux caractéristiques de l'époque précédente : le mammouth et son compagnon, le *Rhinoceros thicorhinus* qui disparut le premier. La panthère, le lion, l'hyène se retirèrent dans le midi de la France, tandis que dans le nord et le centre se développait une faune que l'on ne rencontre plus aujourd'hui que dans les régions boréales ou sur nos plus hautes chaînes de montagnes.

La flore confirme les données précédentes, car on a pu constater la présence, à cette époque, de mousses arctiques semblables à celles du Groenland et du Labrador.

Quoique les cours d'eau fussent, pendant un certain temps encore, alimentés par la fonte des glaciers, leur activité finit néanmoins par diminuer. Certaines grottes comme celle d'Arcy-sur-Cure, par exemple, sont en effet au niveau des fleuves actuels, d'où l'on peut conclure qu'à la fin de l'époque magdalénienne le régime des eaux était à peu près le même qu'aujourd'hui et que notre sol avait approximativement acquis sa configuration et son relief actuels. D'un autre côté, l'absence en Angleterre, du bouquetin et du chamois, pendant le magdalénien, nous indique que dès cette époque la Grande-Bretagne était déjà séparée du Continent.

Nous avons vu que pendant le moustérien, l'homme avait déjà cherché dans les grottes et les cavernes un abri contre les rigueurs du climat. Le froid en s'accentuant, le poussa davantage encore à séjourner plus sou-

vent et plus longtemps dans ces endroits, et c'est pour cette raison que certains auteurs ont donné à l'époque de la Madeleine le nom d'*Epoque des cavernes*.

L'abaissement de la température força également l'homme à se couvrir plus confortablement et la simple peau retenue par des lanières devint insuffisante. C'est probablement à ces deux causes : nécessité d'un outillage plus délicat pour la confection des vêtements et séjour plus prolongé dans les habitations, que sont dûs la transformation industrielle et le curieux développement artistique de cette époque.



Fig. 21. — Pointe solutréenne en feuille de laurier 1/3 grandeur. (D'après « *Le Musée Préhistorique* »).

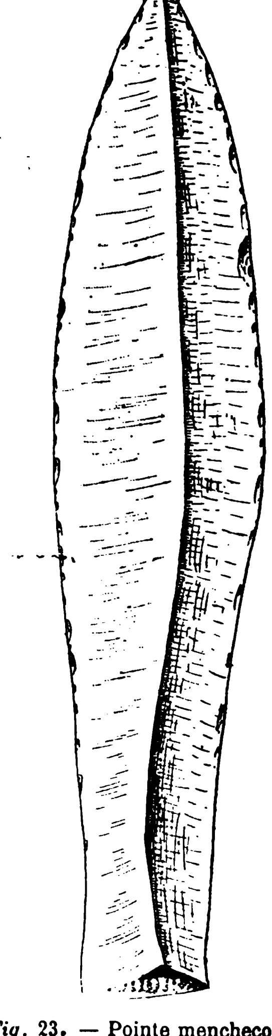
Industrie. — La période de transition, le solutréen de G. de Mortillet, est caractérisée, mais dans quelques localités seulement, par l'apparition de deux types nouveaux, la pointe en feuille de laurier et la pointe à cran (1).

La pointe en feuille de laurier dont la forme est suffisamment indiquée par le nom se distingue des pointes de l'époque précédente par l'absence de partie lisse; les deux faces sont taillées et le pourtour retouché avec beaucoup de finesse.

Variant de 45 à 340 millimètres, les pointes sont

(1) De Ferry. L'outillage de la tribu de Solutré. Matériaux, *loc. cit.*, t. V, p. 469.

d'une extrême élégance. Très minces par rapport à leurs autres dimensions (la plus grande du Musée de Saint-Germain provenant de Solutré n'a que 5 millimètres d'épaisseur), elles ont dû servir de poignard ou de pointes de lance ou de javelot. Le travail excessivement soigné de ces pièces les a fait comparer aux instruments néolithiques du Danemark.



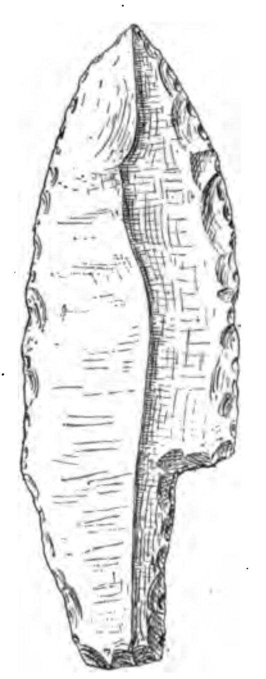


Fig. 22. — Pointe solutréenne à cran. Gr. nat. Env. de Provins (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

Fig. 23. — Pointe menchecourienne. Gr. Nat. Environs d'Amiens. Coll. de l'auteur.

On a pu voir à l'Exposition de 1900, à la section

égyptienne qui se trouvait dans les jardins du Trocadéro, des pointes néolithiques dont la facture est absolument la même ; leur ressemblance avec les pointes solutréennes est si parfaite que, ainsi que l'a fait remarquer M. le Dr Capitan, si l'on venait à les mélanger, il serait à peu près impossible de les différencier.

Le pavillon de l'Australie occidentale a également permis un curieux rapprochement et on a pu admirer dans une salle du premier étage, des pointes de lance de 10 à 15 centimètres de longueur, du type solutréen et d'un travail extraordinairement fin, ces pièces sont encore fabriquées actuellement par les naturels du pays, qui, faute de silex, emploient le verre jaune des bouteilles de bière ou le verre vert des bouteilles ordinaires ; ces pointes superbes sont taillés au moyen de la pression à l'aide d'un retouchoir en quartz aurifère assez abondant dans la région (1).

Cette ressemblance entre les pointes en feuilles de laurier et les instruments néolithiques, a porté certains palethnologues a considérer le *solutréen* comme le passage entre le *paléolithique* et le *néolithique*, mais une étude sérieuse de la stratigraphie a forcé de le placer chronologiquement entre le *moustérien* et le *magdalénien*.

Les pointes à cran dont le travail est également très soigné, ne sont généralement retouchées que d'un seul côté, la face d'éclatement restant lisse. Variant de 49 à 85 millimètres de longueur, ces pièces sont munies, vers la base, d'un pédoncule destiné très probablement à les fixer suivant leur longueur à l'extrémité d'une lance ou d'un javelot.

Dans les alluvions et même dans certaines grottes, abris ou stations en plein air où l'on a rencontré une

(1) L. Capitan, L'Anthropologie préhistorique à l'Exposition de 1900. *Revue de l'école d'anthropologie*, t. X., p. 238, Paris. Alcan.

industrie de transition entre le moustérien et le magdalénien, les pointes en feuilles de laurier et les pointes à cran manquent totalement, et l'on se trouve en présence d'une industrie moyenne, intermédiaire. Les pointes moustériennes sont remplacées par des pièces plus allongées (*Fig.* 23), mais plus étroites, plus délicates, et les

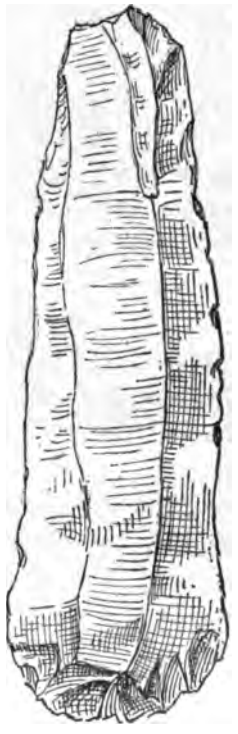


Fig. 24. — Grattoir simple. Gr. Nat. Environs d'Amiens. Coll. de l'auteur.

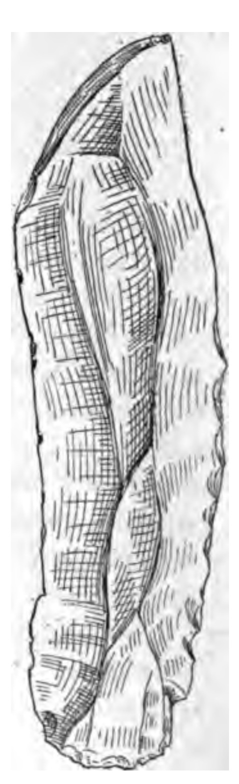


Fig. 25. — Grattoir-Burin. Gr. Nat. Environs d'Amiens. Coll. de l'auteur.

racloirs disparaissent pour faire place à des outils d'un nouveau genre : les grattoirs.

Les grattoirs (*Fig.* 24) sont des lames un peu allongées, dont une extrémité est retouchée suivant une ligne courbe convexe ; leur usage est le même que celui des racloirs dont ils dérivent et dès leur apparition ils se

multiplient d'une façon considérable. Etaient-ils emmanchés dans une gaîne en os comme les mêmes outils le sont encore aujourd'hui par les habitants du Groenland ? Quelques-uns ont pu l'être, mais non tous car certains grattoirs sont doubles (*Fig*. 26), c'est-à-dire retouchés aux deux extrémités, d'autres sont façonnés d'un côté en grattoir et du côté opposé en pointe ou en burin (*Fig*. 25). Ces grattoirs spéciaux, à usages multiples, devaient nécessairement être tenus directement à la main.

Nous venons de parler de burin ; c'est en effet à cette



Fig. 26. — Grattoir double. Gr. Nat. Nemours (Seine-et-Marne). Collection de l'auteur.

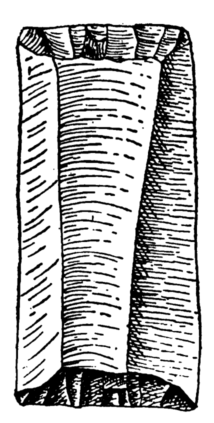


Fig. 27. — Grattoir double. Gr. Nat. Djeneien (Extrême Sud Tunisien). Coll. de l'auteur.

époque qu'on commence à rencontrer cet outil qui est devenu très abondant au milieu de l'époque magdalénienne.

Si, sur la section d'une lame allongée et épaisse, cassée transversalement, on détache par un coup sec et oblique, un nouvel éclat, on obtient une pièce (*Fig*. 29) qui se termine par un taillant en biseau analogue au tranchant des burins d'acier de nos graveurs actuels. C'est un instrument d'artiste que nous ne pouvions manquer

de rencontrer parmi l'outillage des graveurs et des sculpteurs magdaléniens.

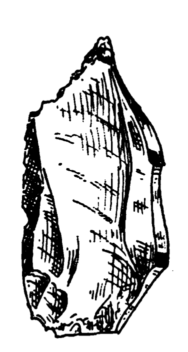


Fig. 28. — Perçoir-Burin. Gr. Nat. Environs de Provins (S. et M.). Coll. de l'auteur.



Fig. 29. — Burin. Gr. Nat. Montigny-s-Loing (S. et M.). Coll. de l'auteur.

Quelquefois, le burin est double ou bien encore associé au grattoir ; plus rarement, il est obtenu sur le bord d'un éclat et obliquement et on lui donne alors le nom de bec de perroquet.

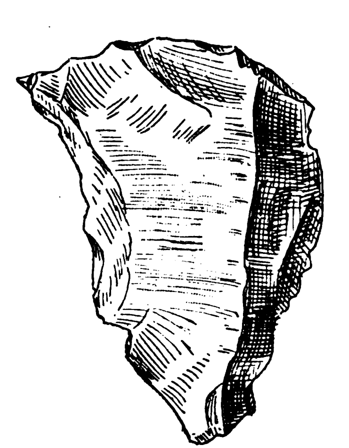


Fig. 30. — Bec de perroquet. Gr. Nat. Montigny-sur-Loing. Coll. de l'auteur.

Les perçoirs sont des lames dont une extrémité est façonnée en pointe (*Fig.* 31), ils ont fait leur apparition dès la fin du moustérien et sont devenus très abondants pendant la période de transition ; les retouches ont été prolongées de chaque côté de la lame de façon à obtenir à l'extrémité de celle-ci une tige étroite et pointue qui atteint quelquefois

40 millimètres de longueur ; on a donné le nom de poinçons à ces derniers outils.

Au lieu d'être taillés dans le prolongement de l'axe longitudinal d'une lame étroite, la pointe se trouve quelquefois sur la partie latérale (*Fig.* 30), d'autres fois elle est façonnée sur le côté le plus large d'un éclat et on peut rencontrer plusieurs pointes sur la même lame.

Les perçoirs et poinçons sont de dimensions fort variables et si l'on en rencontre d'assez grands on en trouve également d'excessivement petits (*Fig.* 32). Ces derniers, comme l'a démontré Edouard Lartet, servaient à percer les aiguilles en os que nous ont laissées les Magdaléniens.

Fig. 31. — Perçoir. G. Nat. Djeneien (Tunisie). Col. de l'auteur.

Nous devons également signaler d'autres pointes, minces et étroites, n'ayant qu'un côté latéral tranchant (*Fig.* 37), le bord opposé ayant été retouché comme pour permettre au doigt d'appuyer sans se blesser. Ces petits outils qu'on appelle pointes à dos abattus et qui se rencontrent en grande quantité dans les gisements magdaléniens ont dû servir au travail de l'os ou de l'ivoire.

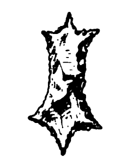


Fig. 32. — Perçoir multiple. Gr. Nat. Djeneien (Tunisie). Coll. de l'auteur.

Jusqu'à l'époque qui nous occupe, nos ancêtres avaient employé comme scie des lames auxquelles ils n'avaient pas donné de forme particulière. A l'époque de la Madeleine, la scie est un outil spécial; c'est une lame allongée (*Fig.* 33), ayant les deux côtés approximativement parallèles à l'axe et dont

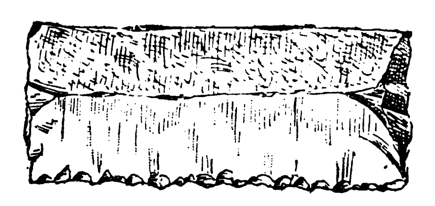


Fig. 33. — Scie. Gr. Nat. Nemours (S. et M.). Coll. de l'auteur.

on a cassé les deux extrémités perpendiculairement à cet axe; les bords latéraux sont retouchés par pression du côté du dos et on remarque sur certaines scies une usure qui prouve clairement le mode d'emploi de cet outil.

On a considéré longtemps comme des scies quelques éclats qui ont une certaine ressemblance avec nos scies actuelles, mais qui n'ont pas dû être destinées au même usage. Il s'agit de lames sur le bord desquelles il a été façonné non pas une série de dents, comme on l'a cru d'abord, mais une suite de petites encoches qui sont bien les parties utilisées de la lame (*Fig.* 35). On ne peut en effet considérer comme des dents des sailliesassez fortes bien plus nuisibles ausciage qu'elles ne lui eussent été favorables; les encoches au contraire, dont le contour a été soigneusement retouché et arrondi ont dû être utilisées avec avantage pour râcler, appointer et lisser les aiguilles et les poinçons en os ou en ivoire que l'on rencontre d'ailleurs dans les mêmes gisements. Ces outils à petites encoches multiples qui ne sont en réalité que des diminutifs et des dérivés des grattoirs concaves que nous avons vu apparaître vers la fin du moustérien, ont reçu le nom de lames à coches.

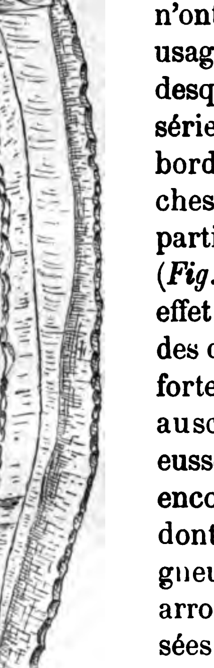


Fig. 34. — Scie. Gr. Nat. Djeneien (Tunisie). Coll. de l'auteur.

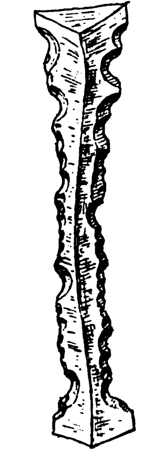


Fig. 35. — Coche-grattoir. Gr. Nat. Djeneien (Tunisie). Coll. de l'auteur.

Tels sont les principaux outils en pierre que l'on rencontre dans les stations magdaléniennes. Quoique d'un travail soigné, bien approprié à l'usage auquel ils sont destinés, ces outils sont loin de présenter le fini, la perperfection des pointes de Solutré. C'est l'os, la corne et l'ivoire qui sont travaillés avec le plus de soin, et cette nouvelle industrie née pendant la période de transition prend à l'époque de la Madeleine un développement considérable.

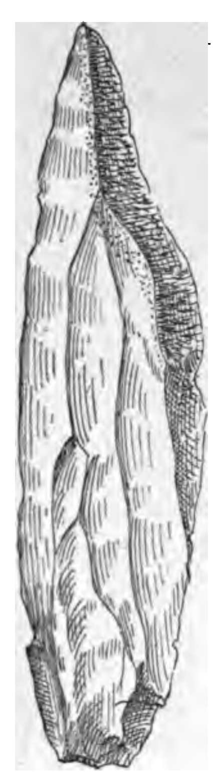


Fig. 36. — Lame sans retouche. Gr. Nat. Environs de Fontainebleau (S. et M.). Coll. de l'auteur.

Les admirables pointes en feuilles de laurier ou à cran sont remplacées par des pièces en bois de renne ou en os, plus rarement en ivoire; la base est taillée en biseau, en cône ou bien avec une fente, selon le système d'emmanchure que l'ouvrier a choisi pour fixer la pointe sur la hampe.

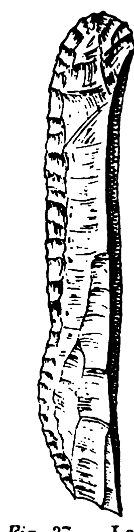


Fig. 37. — Lame ayant un bord seulement retouché G. Nat. Tunisie. Coll. de l'auteur.

Les gisements magdaléniens fournissent également en abondance des harpons barbelés, magnifiques pointes munies, vers le sommet, de plusieurs crocs recourbés destinés à retenir l'arme dans la blessure et, vers la base, d'un trou ou d'un bourrelet pour un lien dont l'autre extrémité était fixée à la hampe. Ces harpons étaient-ils employés pour la pêche ou pour la chasse? G. de Mor-



Fig. 38. — Grande pointe en bois de renne à double rangée de barbelures 2/3 grand. — Laugerie-Basse (Dordogne). — Moulage, coll. de l'aut. — Original au musée de St-Germain.

tillet penche pour cette dernière hypothèse, mais d'autres palethnologues soutiennent le contraire; nous pensons qu'il ne faut être affirmatif ni dans un sens ni dans l'autre, et que ces armes ont fort bien pu servir aux deux usages.

Certaines pointes en os ou en corne, assez allongées, très effilées à une extrémité et portant vers la base plusieurs encoches destinées sans doute à empêcher l'arme de glisser dans la main, constituent de véritables poignards. Ces pièces sont devenues, pendant l'époque de la Madeleine, de véritables armes de luxe. On peut admirer au Musée de Saint-Germain un de ces poignards qui provient de Laugerie-Basse et qui a été donné par Lartet et Christy; sculpté dans un bois de renne (*Fig.* 40), c'est une œuvre véritablement artistique.

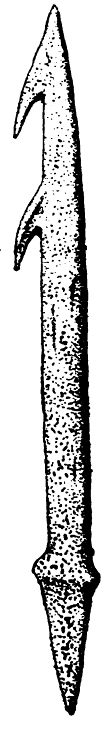


Fig. 39. — Poin[illegible] en bois de re[illegible] ne à sim[illegible] rangée de ba[illegible] belures 2/3 [illegible] — Laugeri[illegible] Basse (Dord[illegible] gne). — Mo[illegible] lage, coll. [illegible] l'aut. — Ori[illegible] nal au mus[illegible] de St-Germa[illegible]

Les aiguilles à chas nous montrent une adresse non moins merveilleuse. Fabriquée avec une esquille d'os que l'ouvrier savait amincir et arrondir, l'aiguille avait une pointe excessivement fine et était percée, comme nous l'avons dit plus haut, à la base, à

l'aide d'un simple silex. Pour arriver à ce résultat, l'homme magdalénien, comme le prouve fort bien une pièce retrouvée simplement ébauchée (1), perçait alternativement deux trous sur deux points diamétralement opposés ; cette façon d'opérer était non seulement la plus pratique, mais encore elle permettait d'obtenir sur chacun des deux côtés une ouverture évasée qui facilitait le passage du fil.

Avec des aiguilles aussi parfaites, les hommes de la Madeleine pouvaient se confectionner de véritables vêtements, mais comme la finesse de leurs aiguilles rendait ces pièces très fragiles, il fallait qu'ils eussent soin, avant de coudre, de percer préalablement les trous dans les peaux et les nombreux poinçons en os, simples ou doubles, que l'on trouve mélangés avec les aiguilles dans les dépôts magdaléniens nous montrent clairement le bien-fondé de cette hypothèse.

Maintenant quel était le fil employé pour la couture ? Ed. Lartet et Christy ont remarqué au bas des os de la jambe des rennes trouvés dans les cavernes du Périgord, qu'ils ont si bien étudiées, certaines incisions « très significatives » pratiquées pour en détacher les tendons ; ils ont pensé que ces tendons devaient être fendus et divisés en fils, comme cela est encore fait de nos jours par les Esquimaux (2) et par les Lapons (3).

Art. — Nous avons vu qu'à l'aide seulement de la pierre qui constituait la matière première de leur outillage industriel, les populations magdaléniennes façonnaient des armes et des ustensiles domestiques en os ou en corne, qu'ils décoraient avec une habileté tout à fait extraordinaire, nous pouvons même dire avec un art véritable. Et ce n'étaient pas seulement les objets utiles

(1) G. de Mortillet. *Le Préhistorique*, 3e édition, page 197.

(2) Ed. Lartet et Christy. *Cavernes du Périgord*. Objets gravés et sculptés des temps préhistoriques dans l'Europe occidentale. Paris 1864, page 33.

(3) G. de Mortillet. *Le Préhistorique*, 3e édition, page 216.



Fig. 40. — Poignard en bois de renne avec manche sculpté, 1/3 grand. — Laugerie-Basse (Dordogne). — Moulage, col. de l'auteur. — Original au musée de Saint-Germain.

qui étaient décorés, mais des pièces quelconques : un merrain de renne, un fragment d'os, une plaque d'ivoire, sur lesquels l'artiste a reproduit avec autant de naïveté que de sincérité, les animaux qui l'entouraient, gibier ou adversaire.

Les premières manifestations de cet art remontent à la période de transition. Ce sont deux petites sculptures en pierre poreuse trouvées à Solutré, par M. de Ferry; assez grossièrement façonnées par une main encore inhabile, elles représentent deux cervidés dont les pattes repliées sont collées au ventre (1).

Mais ce ne sont là que les premiers essais d'un art qui ne devait pas rester longtemps aussi hésitant, aussi timide, et quand les artistes préhistoriques eurent appris à travailler l'os et l'ivoire, ils arrivèrent à une représentation de la nature que ne désavoueraient pas des artistes modernes.

Un des plus beaux échantillons de la sculpture de cette époque est le poignard de Laugerie-Basse que nous avons déjà cité plus haut. Cette arme (*Fig.* 40) qui

(1) Gustave Chauvet. — *Les débuts de la gravure et de la sculpture* — 1887, p. 6.

mesure environ 40 centimètres, a été détachée tout d'une pièce du merrain d'un bois de renne et l'ouvrier ou plutôt l'artiste a fait preuve d'une réelle habileté « en adaptant des formes animales, sans trop les violenter aux nécessités du maniement usuel de cette arme. Les jambes

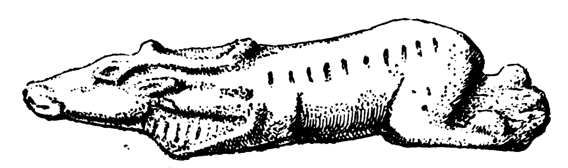


Fig. 41. — Renne en ivoire sculpté formant manche de poignard, 3/5 grandeur. — Bruniquel (Tarn-et-Garonne). — Moulage coll. de l'auteur. — Original au musée Britannique.

de derrière sont allongées dans la direction de la lame, celles de devant sont repliées sans effort sous le ventre. La tête armée de cornes ramées, a son museau relevé de façon à faire retomber les cornes sur le côté des épaules où elles s'appliquent sans gêner aucunement la

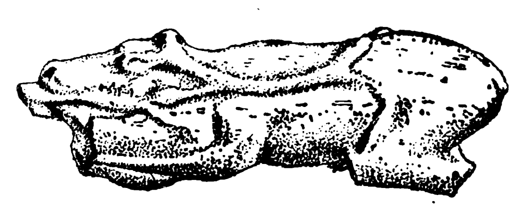


Fig. 42. — Renne en ivoire sculpté formant manche de poignard, 3/5 grandeur. — Bruniquel (Tarn-et-Garonne). — Moulage, coll. de l'auteur. Original au musée britannique.

préhension de l'arme par une main très petite (plus petite que d'ordinaire dans les races actuelles de l'Europe centrale) et dont la paume vient se loger dans la concavité formée par l'encolure, le dos et la croupe de l'animal » (1).

(1) E. Lartet et H. Christy — *loc. cit.* p. 31.

Nos chasseurs de rennes furent non seulement des sculpteurs habiles capables d'exécuter les rondes bosses et les demi-bosses ou bas-reliefs que nous pouvons admirer au Musée de Saint-Germain, mais ils furent encore des graveurs émérites qui dès les débuts de l'époque magdalénienne surent donner à leur art un essor superbe et reproduire au simple trait et avec une vérité étonnante la figuration des animaux leurs contemporains.

Parmi ces produits artistiques, nous citerons une esquisse (*Fig. 44*) tracée sur une empaumure de bois de renne et représentant la région postérieure d'un grand

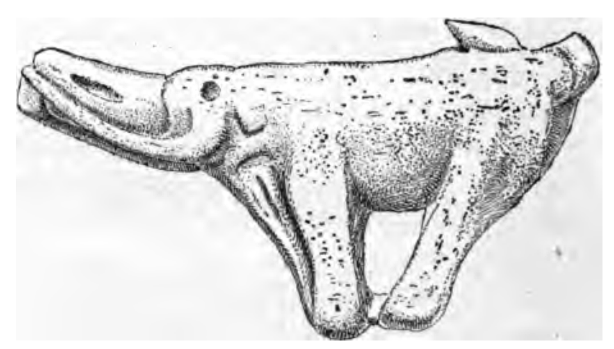


Fig. 43. — **Mammouth en bois de renne sculpté. — 3/5 Grandeur, musée de Saint-Germain. — Moulage, coll. de l'auteur.**

herbivore. « Les lignes de contour, ainsi que l'écrivirent A. Lartet et H. Christy qui découvrirent cette pièce à Laugerie-Basse, y sont tracées avec vigueur et sans hésitation. La netteté du dessin qui n'est cependant pas achevé dans toutes les parties et qu'on peut considérer comme une simple esquisse, dénote une main sûre et exercée. La gracilité de la queue restée incomplète, la forme des jarrets et surtout la position avancée du signe sexuel, ne permettent pas de rapporter cette figure partielle à un cheval. On y retrouverait mieux des formes bovines un peu élancées et le brusque relève-

ment de la ligne du dos, en approchant du garrot, semblerait conduire à l'Auroch. Malheureusement la fracture ancienne du morceau s'était faite juste au point où aurait dû commencer la crinière ou villosité touffue caractéristique des espèces du sous-genre bison (1). »

L'homme magdalénien avait pour l'art une véritable passion qui lui a fait décorer, non seulement ses outils ou bien des plaquettes d'os ou d'ivoire d'aucune utilité, mais encore les parois des cavernes qu'il habitait.

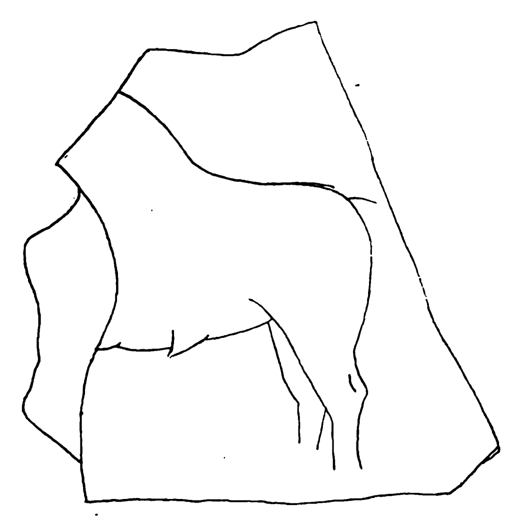


Fig. 44. — Gravure sur bois de renne. Laugerie-Basse. Original au British Museum. Moulage au Musée de St-Germain n° 29766.

Les documents de ce genre ne sont pas encore très nombreux. On a pu voir en 1900, à l'Exposition des Monuments mégalithiques, les moulages des gravures des parois de la grotte de la Mouthe près des Ezies, signalées par M. E. Rivière en 1895, et ceux de la grotte de Pair-non-Pair (Gironde), découverts par M. Daleau en 1896.

Dernièrement, de nouvelles découvertes étaient faites par MM. Capitan et Breuil dans la grotte des Comba-

(1) Ed. Lartet et H. Christy — *Loc. cit.* p. 28.

relles, près de Tayac (Dordogne) et communiquées par M. Moisan à l'Académie des Sciences (16 septembre et 16 novembre 1901). « En certains endroits, disent les auteurs, les incisions fines, très multiples, serrées, entament nettement la roche. Elles sont accompagnées souvent d'une sorte de grattage. C'est ainsi que sont représentés les poils des animaux, surtout des mammouths. Sur quelques figures, les traits gravés sont rehaussés d'une bande de peinture noire qui parfois les remplace. »

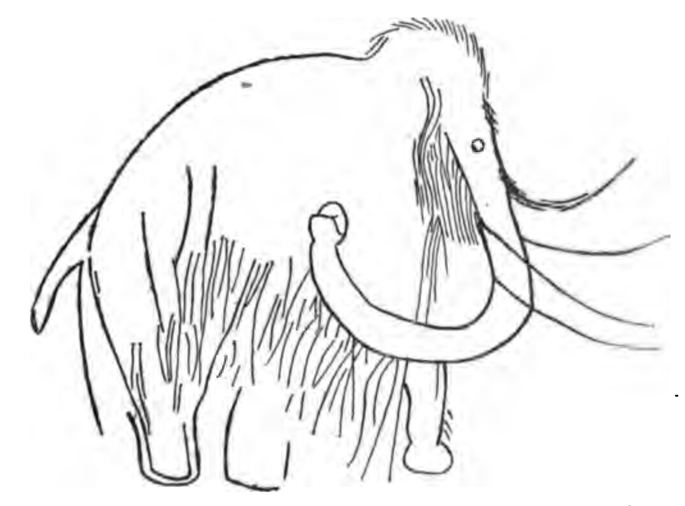


Fig. 45. — Gravure de Mammouth, 1/9 grandeur naturelle (grotte des Combarelles), d'après MM. Capitan Breuil et Peyrony.

« Quelquefois, il existe un vrai travail de champlevé, surtout autour de la figuration qui a ainsi un certain relief. Parfois une saillie naturelle de la roche utilisée pour faire la figure est aussi accentuée et façonnée » (1).

Ces gravures sculptées sur rocher, tout à fait primitives, sont incontestablement magdaléniennes, car si on les compare à celles faites sur os ou ivoire, on reconnaît facilement la même technique d'exécution, on voit que

(1) Capitan et Breuil. La grotte des Combarelles. *Revue de l'Ecole d'Anthropologie.* t. XII, 1902, page 36.

les animaux représentés sont les mêmes et que toutes ces œuvres ont pour ainsi dire un air de famille; de plus, les grottes étaient, au moment de la découverte, remplies par des dépôts archéologiques parfaitement caractérisés.

Les animaux le plus souvent figurés par les artistes magdaléniens sont le renne et le cheval quoiqu'on trouve aussi des représentations de mammouth, d'auroch, de chamois, de sanglier, de loup et même de poissons (1). — On rencontre également en très petit nombre des dessins de végétaux (2). Quant aux représentations humaines, elles sont non seulement assez rares, mais encore assez mal exécutées. C'est que les productions de l'art magdalénien sont celles d'un peuple chasseur « qui vit de proie, aime la proie, ne trouve rien de plus beau que la proie, la reproduit telle qu'elle est sans la changer ni l'embellir, avec le seul but de la reconnaître et de la saisir encore une fois au passage » (3). — Ce n'est point l'art d'un peuple religieux ou idéaliste qui au lieu de copier la nature, la corrige ou la change pour la rapprocher de son idole ou de son idéal. C'est un art qui procède directement de l'observation et comme l'a fort bien écrit Salomon Reinach, dans sa *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain*, « c'est l'imitation naïve, parfois même adroite de la nature, un réalisme sincère éloigné de toute interprétation symbolique ou conventionnelle, qui caractérise l'art des cavernes et le fait contraster si vivement avec tous les arts barbares dérivés d'arts supérieurs, comme celui des bronzes italo-celtes ou des monnaies gauloises. D'autre part, les qualités de précision et de sobriété qu'on y voit paraître le mettent à une grande hauteur au-dessus des gribouil-

(1) Ed. Dupont, *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 1869, p. 140 et 318.
(2) *Matériaux*, 1868, p. 39-40.
(3) Edgar-Quinet. *La Création*, p. 19, t. II. Paris, 1870.

lages d'écolier, des graffites tracés par des oisifs ignorants ou par des sauvages. C'est déjà de l'art proprement dit parce que c'est un luxe et ce luxe s'affirme par la décoration d'objets dont la décoration n'augmente pas l'utilité » (1).

Mais, comme une fleur trop hâtive flétrie par les gelées avant son épanouissement, cet art si sincère, éclos aux premiers rayons d'une civilisation rudimentaire, n'eut pas de lendemain; il disparut avec l'époque magdalénienne et « il faudra de longs siècles pour que l'homme retrouve, cette fois par des efforts accumulés et par une sorte d'émancipation progressive, le sentiment de la réalité plastique et le talent de la faire revivre dans ses œuvres » (2).

Parmi les nombreuses stations (grottes ou abris) habitées par les magdaléniens, nous citerons d'abord celle qui a donné son nom à l'époque qui nous occupe. La station de la Madeleine, située sur la commune de Turzac, arrondissement de Sarlat, fut la première qui fournit à ses explorateurs Ed. Lartet et H. Christy, une abondante récolte d'objets artistiques gravés et sculptés. Elle est exposée au sud « au pied d'un escarpement à peu près vertical des calcaires du terrain de craie. Elle est à 25 mètres environ de la Vézère et à 3 mètres au-dessus de son niveau. Le dépôt ossifère s'étend de 15 mètres environ le long des rochers, il a 7 mètres de large ; son épaisseur moyenne est de 2 m. 50 » (3).

Mais c'est à Laugerie-Basse, dans le même arrondissement, commune de Tayac, que l'on a trouvé les plus beaux spécimens de l'art et de l'industrie des chasseurs de rennes, et si G. de Mortillet, dans sa classification, a cru devoir conserver le nom de la première station pour

(1) Salomon Reinach. *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye*, p. 170. Paris, 1889.
(2) Salomon Reinach. *loc. cit.* p. 171.
(3) Ed. Lartet et H. Christy. *Loc. cit.* p. 23.

désigner la troisième grande époque quaternaire, c'est qu'à 300 mètres de Laugerie-Basse, se trouve une autre station, Laugerie-Haute, dont l'industrie est contemporaine de celle de Solutré et qu'il aurait pu se produire, de ce fait, des confusions regrettables.

Parmi les plus importantes stations, nous citerons encore : dans la Dordogne, les grottes des Ezies, de Gorge d'Enfer, l'abri de Cro-Magnon, fouillés par MM. Ed. Lartet, H. Christy, de Vibraye, Massenat, etc. ; les grottes des Fées et de Pair-non-Pair (Gironde), découvertes par M. F. Daleau; l'abri de Montastruc, commune de Bruniquel (Tarn-et-Garonne), exploré par M. Peccadeau de l'Isle; les grottes du Mas d'Azil (Ariège), de Gourdan (Hte-Garonne), de Lhortet (Htes-Pyrénées), de Brassempouy (Landes), fouillées par M. Piette; la grotte de Bize (Aude), célèbre par la découverte de Tournal; la grotte du Chaffaud, à Sévigné (Charente), où a été recueilli en 1834, par M. Brouillet père, le premier os gravé, qui, déposé d'abord au Musée de Cluny, se trouve au Musée de St-Germain; la grotte des Fées, à Arcy-sur-Cure (Yonne),explorée par M. de Vibraye.

Les stations magdaléniennes si répandues en France sont, jusqu'à ce jour, assez rares dans les autres pays, à l'exception de la Belgique où l'on a pu en rencontrer, dans les vallées de la Meuse et de la Lesse, et encore, il est curieux de remarquer que l'outillage en pierre qui provient de ces dernières est presque exclusivement en silex provenant de la Champagne.

Faune. — Au point de vue paléontologique, l'époque de la Madeleine est caractérisée par la prédominence du renne. Cet animal dont les débris sont assez rares dans les alluvions, mais abondants au contraire dans les cavernes, grottes ou abris du midi de la France, paraît ne pas avoir franchi les Pyrénées ni les Alpes (1); ses restes

(1) C. de Fondouce. L'Homme dans la vallée inférieure du Gardon. Montpellier, 1872.

fossiles n'ont pas encore été retrouvés jusqu'à ce jour en Espagne ni en Italie dont le climat était trop doux pour des espèces essentiellement boréales. On a essayé d'acclimater le renne en Ecosse où pousse en grande quantité un lichen, la *cladonia rangiferina*, qui constitue la principale nourriture de cet animal, mais la grande humidité du pays fit échouer l'expérience et nous avons là une nouvelle preuve de la sécheresse du climat dans nos contrées, pendant l'époque magdalénienne.

Notons également parmi les mammifères contemporains de nos premiers artistes :

Le Mammouth si abondant au moustérien, mais qui est sur le point de s'éteindre ;

L'Urus qui vécut jusque vers le milieu de notre ère ;

Le Lion, le Léopard et l'Hyène tachetée, qui ont émigré vers le sud ;

Le Saiga, l'Elan, le Cerf du Canada, le Renard bleu, l'*Ursus speleus*, qui, comme le renne, se sont retirés vers le nord.

Le Chamois, la Marmotte, le Bouquetin, qui, sans abandonner nos contrées, ont recherché la température froide de nos sommets montagneux.

La réunion dans la même région de débris d'espèces essentiellement boréales, comme le renne, et d'espèces méridionales, comme le lion, peut paraître contradictoire, mais nous ne devons pas oublier qu'il s'établit justement à l'époque qui nous occupe, une différenciation plus marquée dans les températures extrêmes des saisons; s'il fit très froid en hiver, il fit très chaud en été et des migrations estivales peuvent parfaitement expliquer la présence sur notre sol du lion et de l'hyène tachetée, qu'on voit d'ailleurs aujourd'hui encore affronter le froid et s'élever à de grandes altitudes dans l'Atlas et dans les montagnes de l'Abyssinie; il en est de même du léopard qui, en Asie, remonte jusque dans les régions polaires (1).

(1) G. de Mortillet. *Le Préhistorique, loc. cit.*, p. 437.

L'homme magdalénien. — Voyons maintenant quels étaient les hommes qui vivaient au milieu de cette faune. Si l'on écarte les documents squelettiques de provenance douteuse pour ne tenir compte que des débris appartenant incontestablement au paléolithique supérieur, c'est-à-dire au magdalénien, on se trouve en présence d'une race bien distincte de celle qui a occupé notre sol pendant le paléolithique moyen. Cette deuxième race humaine fossile fut d'abord appelée par MM. de Quatrefages et Hamy, race de Cro-Magnon, du nom de l'abri de Cro-Magnon, près de Tayac (Dordogne), où l'on avait trouvé les restes qui semblaient la caractériser (1); elle fut magistralement décrite par Broca au Congrès d'anthropologie de Bordeaux, en 1872, et la dénomination acceptée par la plupart des anthropologistes. Mais à cette époque, la stratigraphie des cavernes et abris était encore mal étudiée et suivant plusieurs anthropologistes on s'est trop hâté de dater la découverte:

« Ayant visité le gisement, écrit G. de Mortillet (2), et étudié les pièces originales au Musée de St-Germain, je démontrai qu'elles n'étaient pas paléolithiques, qu'il s'agissait tout bonnement d'une sépulture néolithique, je ne dirai pas au milieu, mais plus exactement sur un dépôt magdalénien. Le fait est maintenant parfaitement reconnu et généralement admis. Le nom de race de Cro-Magnon ne peut donc être appliqué aux habitants du sol français de la fin du paléolithique. C'est pour cela que je leur ai donné le nom de race de Laugerie, l'homme de Laugerie étant bien de l'époque ».

Ce dernier squelette fut découvert en 1872 par Elie Massenat dans le gisement magdalénien de Laugerie-Basse (3). D'après la description qu'en fit la même année

(1) Louis Lartet. Une sépulture des Troglodytes du Périgord à Cro-Magnon. Matériaux, t. V; p. 97.
(2) G. de Mortillet. *Formation de la nation française.*
(3) E. Massenat, Ph. Lalande et Cartailhac. Découverte d'un squelette humain de l'âge du Renne à Laugerie-Basse (Dordogne). Matériaux, t. VII, 1872, p. 324.

M. Emile Cartailhac à la Société d'Histoire naturelle de Toulouse (1). « Il était allongé sur le côté et tout à fait accroupi, la main gauche sous le pariétal gauche, la droite sur le cou ; les coudes touchant à peu près les genoux, un pied rapproché du bassin. Les os étaient presque en place ; il y avait eu à peine un très léger tassement des terres, mais la colonne vertébrale était écrasée par l'angle d'un gros bloc, et le bassin était brisé ».

« Nous avons pensé, continue l'auteur, que nous avions devant nous les restes d'une victime d'un éboulement. Elle avait été renversée sur le foyer et s'était en vain repliée pour éviter la chute des rochers ; mais finalement ceux-ci et la terre qui accompagne toujours un éboulement l'avait ensevelie ; nous ne pouvons admettre que l'on puisse ici parler de sépulture ; le squelette offre tout à fait la situation d'un homme renversé, effrayé, portant ses mains à sa tête et se faisant instinctivement aussi petit que possible ». L'éboulis étant luimême recouvert d'un épais dépôt archéologique magdalénien, on se trouve donc incontestablement en présence d'un squelette de l'époque de la Madeleine.

Deux autres gisements ont encore fourni des ossements du paléolithique supérieur ; ce sont : l'abri de Chancelade (Dordogne), découvert en 1888 par MM. Hardy et Feaux, et la couche inférieure de la grotte de Sorde (Landes), explorée et décrite en 1873 par Louis Lartet (2).

Dans une remarquable étude publiée en 1893 dans la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, M. le Dr G. Hervé a démontré que les caractères de ces différents restes squelettiques se ressemblent suffisamment pour qu'on

(1) Emile Cartailhac. *Un squelette humain de l'âge du renne à Laugerie-Basse* (Dordogne), page 12..

(2) Louis Lartet et Chaplain Duparc. Sur une sépulture des anciens Troglodytes des Pyrénées. Matériaux, t. IX, 1874, p. 116 et suiv.

ne puisse hésiter sur leur rattachement à un seul et même type.

« Entre les Troglodytes magdaléniens du sud-ouest de l'Europe, écrivait le savant professeur, les faits connus jusqu'à présent montrent en somme, non pas seulement un air de famille plus ou moins lointain, mais une ressemblance frappante, une parenté ethnique indéniable; si des divergences de caractères apparaissent çà et là de l'un à l'autre des individus qui composaient le groupe, ces divergences sont peu étendues et ne dépassent pas en tout cas la limite des variations constatées dans les races les plus homogènes (1) ».

Si l'on compare ce type de Laugerie au type de Neanderthal, on constate à première vue des différences si grandes qu'on se demande si les hommes de la Madeleine étaient bien comme le pensent, avec G. de Mortillet, un grand nombre d'anthropologistes, les descendants transformés de la race humaine primitive de Neanderthal, ou bien comme le prétendent MM. Girod et Massenat (2), s'ils sont les représentants d'un peuple envahisseur.

Les caractères bestiaux de l'homme de Neanderthal ont presque disparu. Au lieu d'un front bas et fuyant, sous une voûte également surbaissée et au-dessus d'arcades sourcilières très proéminentes, on trouve un front bien développé qui s'élève sous une voûte assez régulièrement arrondie, au-dessus de saillies sourcilières peu accusées et, de sinus frontaux considérablement amoindris. Le menton au lieu d'être effacé et fuyant est au contraire bien prononcé et projeté en avant.

Mais à côté de ces différences très marquées, il est vrai, on peut constater que dans chacune des deux races

(1) G. Hervé. Les races de Troglodytes magdaléniens. *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, t. III, 1893, p. 177.
(2) Girod. La collection Massenat-Girod à l'Exposition de 1900. *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, 1900, t. X, p. 293 et suiv.

les crânes sont dolichocéphales et que les caractères ostéologiques en général accusent une musculature excessivement puissante et une taille également courte et au-dessous de la moyenne actuelle.

Les partisans d'une invasion étrangère estiment néanmoins que les différences entre les deux races sont trop grandes pour n'être que le résultat d'une simple transformation. Gabriel de Mortillet répond qu'une invasion ne saurait se produire sans amener dans l'industrie des modifications profondes et subites. Or rien ne s'est produit de semblable pendant toute la durée du paléolithique et nous avons vu l'évolution industrielle se faire lentement mais d'une façon continue, sans arrêt et sans saut; ce qui n'aurait certainement pas eu lieu si les améliorations avaient été importées par des envahisseurs.

Comme il y a eu évolution sur place pour l'outillage, il a dû en être de même pour les hommes.

Mais si, pour l'industrie, nous possédons aujourd'hui une immense quantité de documents qui nous permettent d'en suivre l'évolution, il n'en est pas de même pour les débris squelettiques humains qui sont rares. Toutefois, ne perdons pas de vue qu'il s'est écoulé, entre l'époque où vivaient les hommes du type de Neanderthal et celle pendant laquelle les hommes de Laugerie pourchassaient le renne, un laps de temps suffisamment considérable pour expliquer une évolution très marquée, et si, jusqu'à ce jour, nous ne possédons pas encore les types intermédiaires, il ne faut pas désespérer de les découvrir dans un avenir plus ou moins éloigné.

Mœurs. — Les objets de toute nature, débris d'animaux, outils, armes, ornements, etc., qui se sont accumulés en quantité considérable dans les gisements magdaléniens nous permettent de reconstituer d'une manière assez précise la vie et les mœurs des hommes qui habitaient nos contrées à cette époque.

Les magdaléniens étaient surtout pêcheurs et chas-

seurs, comme le prouvent les nombreux rebuts de cuisine qu'ils nous ont laissés et parmi lesquels on rencontre à peu près tous les débris de la faune du quaternaire supérieur. Mais les animaux recherchés pour la nourriture étaient surtout le cheval et le renne et principalement ce dernier.

Quand un de ces mammifères était abattu, nos chasseurs le dépeçaient sur place pour n'emporter dans leurs cavernes que la tête et les parties charnues ; ils brisaient ensuite les os longs pour en extraire la moëlle dont ils devaient être très friands, comme le font encore de nos jours les Lapons et les Esquimaux.

Comme on trouve, avec leurs rebuts de cuisine des fragments de charbon, sans aucun reste de poterie, on admet qu'ils devaient cependant faire cuire leurs aliments. Ils pouvaient employer pour cela les différents modes de cuisson des sauvages modernes, c'est-à-dire étendre simplement sur des charbons ardents la chair préalablement découpée en lanières ou bien encore la faire bouillir dans des vases en bois dont l'eau était portée à l'ébullition par des cailloux rougis au feu et plongée dans le récipient (1).

Nos ancêtres ne chassaient les fauves que pour se préserver de leurs attaques et conservaient les dents, les canines, qu'ils perçaient pour les suspendre comme trophées et comme ornement ; c'est ainsi que sur le squelette de la couche inférieure de Sordes (Landes) on a trouvé un collier de canines d'ours et de lions dont un grand nombre ornées de gravures.

Comme nous le voyons, les chasseurs de rennes avaient un goût prononcé pour la parure, et leurs restes fossiles sont très souvent entourés de nombreuses coquilles perforées, disposées en collier, ceintures, résilles ou pendeloques.

(1) John Lubbock. — *L'Homme préhistorique, loc. cit.*, t, II, p. 169.

L'homme écrasé de Laugerie-Basse portait en pendeloques, disposées par couples (1), une vingtaine de cyprées décolorées par le temps, mais qui à l'état frais devaient constituer une très jolie parure d'un fauve roux très brillant.

Comme ces coquilles étaient incontestablement méditerranéennes, G. de Mortillet en a conclu (2) que les populations de l'époque de la Madeleine étaient éminemment voyageuses et nomades, abandonnant souvent leurs stations, même pendant plusieurs années, mais M. E. Cartailhac et d'autres auteurs, tout en admettant la possibilité de migrations annuelles, estiment que les Magdaléniens étaient plutôt sédentaires et expliquent par des relations commerciales la présence dans le versant océanien de coquilles méditerranéennes.

Un état plutôt sédentaire que nomade ou tout au moins mi-sédentaire a dû d'ailleurs être nécessaire au développement artistique si remarquable de cette époque, et un art aussi sincère, aussi élevé que celui des chasseurs de rennes n'auraient certainement pu s'épanouir au milieu de populations continuellement en voyage. Nos Magdaléniens avait véritablement la passion de l'art ; ils sculptaient très finement leurs armes ou leurs outils, non seulement dans le but d'augmenter leur utilité, mais et surtout pour avoir le plaisir de produire une œuvre artistique, et, ce qui le prouve, c'est qu'ils ont ainsi décoré des pièces quelconques, un os, une corne, qui ne pouvaient être d'aucun usage. Comme nous l'avons vu précédemment ils couvraient de croquis les parois de leurs cavernes, ils garnissaient de dessins des fragments de bois de renne, des plaques de schiste et quelquefois reprenant les mêmes pièces pour les décorer d'une gravure nou-

(1) E. Cartailhac, *La France préhistorique*, Paris Alcan, p. 20.
(2) G. de Mortillet, *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1878.

velle, recouvraient les lignes anciennes par d'autres lignes qui s'enchevêtrent tellement qu'il faut regarder la pièce attentivement pendant un instant pour y découvrir les différentes figurations (1).

Rarement les menus objets eux-mêmes pour colliers ou pendeloques étaient laissés lisses ; trop petits pour recevoir la représentation d'un animal, ils étaient le plus souvent couverts de lignes ondulées, brisées ou en chevrons, ou de hâchures s'entrecroisant dans tous les sens.

Ce goût excessif de l'ornementation a dû pousser nos ancêtres magdaléniens à se peindre le corps, comme le font encore quelques populations sauvages actuelles. On retrouve en effet, parmi les débris de leur industrie, des pièces creusées en forme de mortier ainsi que des matières colorantes, minerais de fer ou de manganèse qui ont pu servir au tatouage tout aussi bien qu'au coloriage des gravures sur les parois des grottes.

Domestication. — Parmi les figurations fort curieuses et admirablement bien exécutées qui ont été récemment découvertes dans la grotte des Combarelles, on peut remarquer plusieurs équidés présentant, d'après les auteurs, des caractères indéniables de domestication (2).

Cette question de la domestication pendant le paléolithique a déjà été soulevée par M. Piette à propos de gravures de Laugerie-Basse représentant un renne avec licol et de plusieurs autres du Mas d'Azil où les chevaux sont figurés avec un chevêtre.

G. de Mortillet s'est toujours élevé contre cette appréciation, estimant qu'il n'est pas de domestication possible sans le secours du chien. C'est le premier animal

(1) Capitan. *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, t, XIII. 1902.

(2) L. Capitan et H. Breuil. — Les gravures sur les parois des grottes préhistoriques. La grotte des Combarelles (avec 8 fig.), *in Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, t. XII. 1902. p. 33.

qui a dû être domestiqué et jusqu'à ce jour ses restes n'ont encore été rencontrés dans aucune station paléolithique. MM. Carl Vogt, Cartailhac et d'autres sont absolument du même avis, et M. Julien Fraipont a déjà fait à propos des découvertes et des assertions de M. Piette les remarques fort judicieuses suivantes : « Que plusieurs représentations de rennes et de chevaux du Mas d'Azil, écrit-il (1), soient pourvues de licous et de chevêtres, il ne s'ensuit nullement que ces animaux aient été domestiqués ou à demi domestiqués. Cela démontrerait simplement que l'homme de cette époque parvenait à apprivoiser certains rennes, certains chevaux, qu'il avait probablement capturés jeunes. Il ne viendra à l'esprit de personne de prétendre que, du temps des Césars, les lions, les tigres et les léopards étaient domestiqués parce que certains Romains faisaient traîner leurs chars par des couples de ces animaux apprivoisés et que les artistes d'alors nous en ont laissé des représentations. »

Nous croyons donc pouvoir conclure avec les auteurs précités que, malgré les semblants de preuves, il n'est nullement démontré que des animaux aient été domestiqués dans nos contrées avant l'arrivée des populations néolithiques, peuplades éminemment pratiques qui ont apporté avec eux non seulement la domestication, mais encore l'agriculture, le tissage, la poterie, premiers éléments indispensables au développement et à l'essor d'une civilisation.

Religion. — Examinons maintenant une autre question non moins intéressante et également fort discutée : Les hommes de la Madeleine étaient-ils en possession de sentiments religieux. « La résultante de toute idée religieuse, comme l'a dit G. de Mortillet, est le respect des morts. » Or, d'après le célèbre palethnologue, les dif-

(1) J. Fraipont. Les Cavernes et leurs habitants, *loc. cit.*, p. 145.

férentes sépultures attribuées d'abord par certains auteurs au quaternaire ancien, Cro-Magnon, par exemple, seraient d'un âge beaucoup plus récent. Il en serait de même des squelettes inhumés dans les grottes des Baoussé-Roussé, découvertes par M. E. Rivière et dont l'un, dont on a beaucoup parlé sous le nom de l'homme de Menton, fut déposé au Muséum.

En réalité, les hommes de la Madeleine, pas plus que leurs ancêtres ne nous ont laissé aucune trace de leurs croyances et rien ne nous autorise à croire qu'ils pratiquassent un culte religieux quelconque. D'ailleurs aujourd'hui encore, certaines tribus sauvages n'ont aucune notion d'un être suprême et ne pratiquent aucune cérémonie religieuse. C'est à tort que certains philosophes prétendent retrouver ces coutumes au fond du berceau de tous les peuples, et voici ce qu'a écrit à ce sujet John Lubbock dont la compétence en la matière est indiscutable :

« Des marins, dit-il (1), des commerçants, des philosophes, des prêtres catholiques, des missionnaires protestants, dans les temps anciens et modernes, dans toutes les parties du globe, s'accordent tous pour constater qu'il y a des peuples privés de toute espèce de religion. Ces témoignages ont d'autant plus de poids que dans bien des cas, ce fait a profondément étonné l'observateur et se trouvait en opposition absolue avec toutes ses idées préconçues... La question de l'existence universelle d'une religion parmi les hommes, est en somme dans une grande mesure, une affaire de définition. S'il suffit pour constituer une religion d'une simple sensation de crainte, de la seule idée chez l'homme qu'il y a très probablement d'autres êtres plus puissants que lui, on pourra, je crois, admettre que la race humaine tout entière a une religion. Mais nous ne pouvons regarder

(1) John Lubbock. *L'homme préhistorique, loc. cit.* t. II.

comme la preuve d'une religion qu'un enfant craigne les ténèbres ou hésite à entrer dans une chambre obscure. Si, en outre, on adopte cette définition, la religion n'appartient plus à l'homme seul. Nous devons admettre que les sensations d'un chien ou d'un cheval envers son maître ont quelque chose du même caractère ».

Comme le fait observer le savant anglais, il nous est impossible de considérer comme sentiment religieux des sensations dont les animaux eux-mêmes ne sont pas exempts. Cette absence de religion chez les hommes primitifs n'a rien qui doive nous surprendre. Pendant la première phase de la vie de l'humanité, l'intelligence de l'homme n'est pas encore assez développée pour lui permettre de remonter de l'effet à la cause et le primitif vit avec une complète indifférence au milieu des phénomènes extérieurs, ne concevant rien en dehors de ce qu'il voit.

C'est d'ailleurs ce que nous avons constaté dans l'art magdalénien, exempt comme nous l'avons vu, de toute conception symbolique ou superstitieuse. Il faut déjà un cerveau relativement développé pour ressentir un besoin de causalité et c'est alors seulement que, privé de méthodes et d'éléments pour s'expliquer les phénomènes naturels, il se nourrit de chimères et de rêveries.

L'homme de la Madeleine ne devait pas encore être arrivé à ce stade et nous pensons que pendant toute la durée du Paléolithique aucune religion ne s'était encore établie. La rareté des documents squelettiques serait ainsi expliquée par ce fait que les morts auraient été abandonnés, comme ils le sont encore aujourd'hui par certaines tribus sauvages, notamment par les Esquimaux qui les laissent même dévorer par leurs chiens.

Pourtant si ce que nous venons de dire semble pouvoir être admis d'une façon générale pour nos contrées, il ne faut pas être absolu dans cette affirmation. Ainsi

les découvertes faites dernièrement par le Prince de Monaco (1), dans les grottes de Menton et étudiées et vérifiées par MM. Verneau, Boule, Cartailhac, Capitan, etc., viendraient démontrer l'existence de sépultures nettement paléolithiques et nous indiquer que l'idée religieuse avait pu germer déjà dès la fin de cette époque, sinon partout, du moins chez quelques tribus d'un développement plus avancé.

Plusieurs auteurs ont pensé que les magdaléniens étaient anthropophages (2), mais rien ne nous autorise à affirmer qu'ils eussent pratiqué cette coutume. Malgré ses goûts très artistiques, l'homme magdalénien, il est vrai, était encore un être bien sauvage. Ne connaissant pas l'art de cultiver la terre pour en tirer sa nourriture, pas plus qu'il ne connaissait l'élevage des animaux, il vivait uniquement du produit de la pêche et de la chasse dont les résultats étaient aléatoires et il fallait souvent disputer sa proie aux lions, aux hyènes et aux léopards. Dans cette lutte continuelle contre les fauves, combien d'hommes ont dû jouer le rôle de gibier et quand la chasse avait été heureuse nos ancêtres avaient-ils la prévoyance de penser au lendemain? C'est surtout vers la fin de l'époque que la disparition du renne leur rendit la vie particulièrement difficile en même temps qu'elle eut pour conséquence la décadence de cet art si merveilleux dont nous avons vu l'épanouissement et qui va bientôt disparaître complètement sous la poussée des populations néolithiques apportant avec elles le bien-être d'une civilisation plus avancée.

(1) Verneau. — Les fouilles du Prince de Monaco aux Baoussé-Roussé. — *L'Anthropologie*, t. XIII. 1902, p. 561.

(2) Capellini. Congrès int. d'anth. et d'arch. préh., 1873, p. 24.— Cartailhac. Matériaux, 1885, p. 132. — Cartailhac. *La France préh.*, p. 113.

CHAPITRE VI

QUATERNAIRE ACTUEL. — NÉOLITHIQUE.

Tourassien. — Campignien. — Robenhausien.

« Si l'homme put assujettir les animaux à sa loi, c'est en grande partie aux animaux eux-mêmes qu'il le doit; c'est d'eux qu'il reçut son instruction première.

HERDER. *Philosophie de l'Histoire.*

Climat. — Inexistence d'une prétendue lacune. — Elévation de la température. — Climat tempéré. — Emigration partielle de la faune et de la population.

Industrie. — Transition. — Tourassien. — Harpons en bois de cerf. — Campignien. — Tranchets. — Pics. — Robenhausien. — Reproduction des formes paléolithiques et formes nouvelles. — Burins. — Couteaux. — Becs de perroquet. — Racloirs. — Scies. — Grattoirs. — Perçoirs. — Outils de fortune. — Ciseaux. — Passage du ciseau à la hache. — Hache dite préparée pour le polissage. — Haches polies. — Emmanchement des haches. — Casse-tête. — Perçage de la pierre. — Polissoirs. — Pointes de flèches. — Pointes de javelots. — Pointes de lances. — Percuteurs. — Nuclei. — Matières employées. — Roches. — Os. — Corne. — Bois. — Tissage. — Poterie. — Pendeloques.

Stations Néolithiques. — Grottes et abris naturels. — Grottes artificielles. — Habitations lacustres : Robenhausen. — Camps retranchés : Chassey. — Kjökkenmoddings : Amas cotiers. — Sépultures. — Grottes sépulcrales naturelles et artificielles.

Monuments Mégalithiques. — Dolmens. — Tumuli. — Menhirs. — Alignements. — Cromlechs.

Faune. — Disparition des espèces boréales. — Apparition du chien. — Faune sensiblement la même que celle actuelle.

Les hommes Néolithiques. — Races différentes. — Autochtones dolichocéphales. — Les Baumes-Chaudes. — Grotte de l'Homme-Mort. — Cro-Magnon. — Grottes de Menton. — Envahisseurs brachycéphales. — Mélange des deux races.

Mœurs. — Civilisation. — Agriculture. — Alimentation. — Domestication des animaux. — Poterie. — Tissage. — Parures. — Notions chirurgicales. — Trépanation. — Sentiments religieux. — Rites funéraires. — Fétiches. — Sacrifices humains.
Fin de l'époque néolithique et des âges préhistoriques.

Se basant sur ce que, dans plusieurs grottes, les dépôts magdaléniens sont séparés des dépôts néolithiques par une couche stérile, sans trace d'industrie ni restes d'animaux, la plupart des palethnologues avaient pensé tout d'abord qu'entre les deux périodes de l'âge de la pierre, il y avait un véritable hiatus qui, en réalité, suivant l'expression heureuse de G. de Mortillet « n'existait que dans nos connaissances » (1).

La présence d'une couche stérile constatée dans quelques cavernes entre les dépôts de l'époque du Renne et ceux de l'époque suivante, ne saurait à elle seule constituer une preuve d'interruption de l'occupation totale de notre sol pendant un certain laps de temps. Beaucoup de grottes ou abris sont, en effet, à des niveaux trop peu élevés pour qu'on puisse s'étonner d'y rencontrer entre les dépôts paléolithiques et néolithiques une couche de limon qui a dû y être apportée par des inondations ayant momentanément chassé nos ancêtres de leurs habitations. Une autre explication est également rationnelle. Le climat s'étant sensiblement radouci les populations qui n'avaient pas suivi le Renne ont fort bien pu être obligées d'abandonner leurs cavernes rendues inhabitables par suite de la décomposition de leurs rebuts de cuisine, décomposition dont ils n'avaient pas eu à souffrir pendant la période glaciaire, mais qui devait infailliblement se produire avec l'élévation de la température. D'ailleurs l'existence de la couche stérile

(1) Matériaux, t. VII, p. 327, t. VIII, p. 358, t. IX, p. 413, t. X, p. 224, t. XVII, p. 556.
Salomon Reinach. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye, p. 267 et suiv.

n'est que locale et dans plusieurs gisements, les foyers d'une époque recouvrent ceux de l'époque précédente sans aucune trace de perturbation géologique et sans interruption.

Il paraît donc raisonnable d'admettre que si, à la fin des temps paléolithiques, l'Europe a été envahie par une population nouvelle, lui apportant une industrie et des mœurs nouvelles, les populations indigènes n'ont été ni dispersées, ni exterminées. En quelques endroits, elles se seraient maintenues pendant un certain temps, en d'autres « la nouvelle civilisation aurait fusionné avec la précédente en l'effaçant presque partout en raison de sa supériorité » (1).

Climat. — Vers la fin de l'époque magdalénienne, le climat se radoucit progressivement, devint plus humide, et le Renne, animal essentiellement boréal, se montra de plus en plus rare dans nos contrées qu'il abandonna pour les steppes glacés des régions polaires. Mais une partie seulement de la population le suivit vers les contrées glaciales et certains anthropologistes voient dans les Lapons et les Esquimaux actuels les descendants de nos ancêtres magdaléniens.

Cette émigration ne se fit naturellement pas du jour au lendemain ; le renne ne se retira que graduellement, suivant l'élévation plus ou moins lente de la température et seulement pour se maintenir dans des conditions climatologiques nécessaires à son existence.

Les tribus qui restèrent attachées à notre sol eurent alors une existence particulièrement difficile. Au lieu du renne qui avait fourni avec abondance nourriture, vêtements et matière première pour l'art et l'industrie, elles furent obligées de chasser le cerf, animal plus rare, plus difficile à capturer, moins avantageux et dont les bois étaient beaucoup moins faciles à façonner.

(1) De Lapparent. Traité de géologie, Masson-Paris, p. 1236.

Pendant cette phase qui vit sombrer l'art magdalénien, l'outillage en os se modifia sensiblement. Les harpons en bois de renne de l'époque précédente, si élégants et si finement arrondis, furent remplacés par des harpons en ramure de cerf, plats et plus grossièrement exécutés; les autres instruments en os, quoique dérivés du magdalénien, sont également d'un travail beaucoup moins soigné.

Cette industrie fut dès 1871 rencontrée par M. Ed. Piette (1) dans la grotte de Gourdan, associée aux débris de la faune moderne et considérée par le savant explorateur des grottes pyrénéennes comme caractéristique de la période de transition entre le Paléolithique et le Néolithique. Des découvertes identiques qu'il fit en 1888 et 1889 au Mas d'Azil, sur la rive gauche de l'Arise, le confirmèrent dans cette opinion et firent l'objet d'un très intéressant mémoire présenté à la Société d'Anthropologie, à la séance du 18 avril 1895 (2).

D'autres gisements ayant fourni les mêmes indications, G. de Mortillet choisit celui de la Tourasse, à Saint-Martory (Haute-Garonne), fouillé en 1891 par MM. Chamaison et Darbas, « bien pur et des plus nets » et créa le *Tourassien* comme passage entre les deux âges de la pierre.

Mais en plus de l'outillage en os, le Mas d'Azil fournit encore à M. Ed. Piette des instruments en pierre non moins intéressants : ce sont « des ciseaux et des tranchets faits de galets silicieux plats et ovalaires. Une de leurs extrémités, usée soit d'un côté, soit des deux côtés pour la rendre coupante a été polie par le frottement » (3). Ces types absolument nouveaux ont été récoltés dans une couche reposant sur une assise que

(1) Ed. Piette. Grotte de Gourdan. *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1873, p. 384 à 485.

(2) E. Piette. Hiatus et lacune. *Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, 1895, p. 235 à 267

(3) Ed. Piette, *loc. cit.*, p. 253.

la présence du renne indique incontestablement comme magdalénienne et sous un dépôt où commencent à paraître des pièces complètement polies ; nous sommes donc là en présence d'instruments nettement intermédiaires.

D'un autre côté, dès 1878, Philippe Salmon en étudiant les nombreuses pièces récoltées par lui dans l'Yonne, considérait déjà les tranchets « comme le résultat des premiers efforts de l'homme à la recherche du tranchant de la hache ». Mais ces tranchets sont tout autres que ceux du Mas d'Azil : ce sont des blocs de silex allongés, plus ou moins grossièrement travaillés et dont une extrémité est taillé en pointe ou en biseau. Comme on le voit, si le processus est différent, le but est le même, c'est l'acheminement vers la hache.

Ce mode de transition semblant le plus répandu et la station du Campigny, commune de Blangy-sur-Bresle (S.-I.), ayant fourni en abondance des tranchets, des pics et d'autres instruments grossièrement taillés, de la poterie grossière et pas trace de pièces polies, le savant palethnologue considéra que ce gisement était tout indiqué pour donner son nom à l'époque qui a précédé le développement du polissage (1).

L'exactitude de son appréciation fut d'ailleurs pleinement confirmée par l'étude complète de ce gisement qu'il fit en 1898 avec MM. Capitan et d'Ault du Mesnil.

« Dans le fond de cabane que nous avons étudiée en grand détail, disait M. le Dr Capitan au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de 1900, l'industrie se caractérisait d'une part par la survivance de quelques types anciens ; grattoir, racloir et grattoir double, puis le burin par exemple, et l'apparition de deux types nouveaux : le tranchet et le pic...

(1) Philippe Salmon. *Age de la pierre. Division industrielle*, Paris-Alcan 1891.

Malgré de minutieuses recherches, il nous a été impossible de trouver le moindre fragment portant des traces de polissage (1) ».

Enfin une démonstration non moins absolue de l'inexistance de la prétendue lacune nous est fournie par les fouilles exécutées depuis plusieurs années dans la vallée de la Somme par M. d'Ault du Mesnil qui a pu constater d'une façon absolue la stratigraphie suivante : « Au-dessus des couches de limon calcaire (loess) renfermant une industrie nettement paléolithique et qui elles-mêmes sont superposées aux graviers acheuléens et chelléens, il existe des dépôts argileux dont l'industrie se caractérise par la persistance de formes anciennes : racloirs, grattoirs, pointes et aussi par l'apparition de formes industrielles nouvelles : tranchets grossiers et gros pics, sans trace de pierre polie. Au-dessus, toujours en stratigraphie très régulière cette industrie se perfectionne, les tranchets deviennent, les uns plus fins pour arriver au type ciseau, les autres plus petits et très retouchés. Alors apparaît aussi le polissage soit sur le tranchant ou le corps même de certains ciseaux, soit sur une des pièces entières, vraies haches polies » (2).

Industrie.— Examinons maintenant les divers types qui constituent l'industrie néolithique.

Pendant la phase de transition nous trouvons tout d'abord tout un groupe d'instruments : le burin, le couteau à dos abattu, le bec de perroquet, le racloir, la scie qui sont la reproduction à peu près exacte des formes paléolithiques, mais sans en avoir en général la minceur ni la finesse.

D'autres instruments tendent au contraire à se différencier ; les grattoirs par exemple sont moins allongés, plus larges, plus arrondis et plus épais ; quelques-uns,

(1) *Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, **Paris**, **1900**, Compte rendu Masson, 1902.

(2) Congrès de 1900, *loc. cit.*, p. 207.

régulièrement circulaires ou elliptiques arrivent à des formes qui seront très abondantes dans tout le néolithique (*Fig.* 51). Les perçoirs sont également plus massifs et moins finis qu'à l'époque précédente ; le plus souvent, la pointe est taillée sur le bord (*Fig.* 53) ou à l'extrémité (*Fig.* 52) d'un éclat dont toutes les autres parties sont laissées brutes ; c'est par exception que toute la pièce est bien retouchée.

En dehors de ces formes classiques on rencontre encore au début du néolithique toute une série de pièces auxquelles Philippe Salmon a donné le nom d'outils de fortune. Ce

Fig. 46.



Fig. 47.

Fig. 46 et 47. — Burin et pointe dont la partie utile seule a été façonnée, les autres parties restant brutes. Gr. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

sont des éclats retouchés d'une façon plus ou moins sommaire, pour un usage déterminé, mais sans avoir en vue une des formes précédemment décrites. On en rencontre ainsi qui ont servi de racloirs, de perçoirs, de couteaux, de scies, et plusieurs outils sont quelquefois réunis sur la même pièce, par

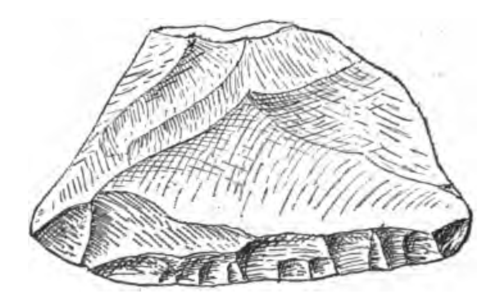


Fig. 48. — Racloir néolitique. G. N. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

suite de la disposition spéciale de l'éclatement. C'est l'utilisation d'une pièce de forme quelquefois très irrégulière, transformée en outil, en raison même de cette forme,

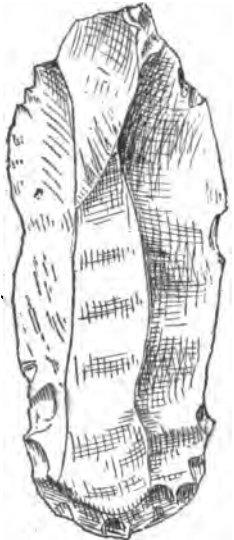


Fig. 49.

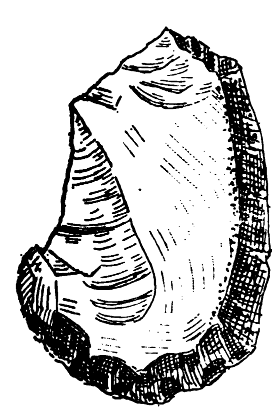


Fig. 50

Fig. 49 et 50. — Grattoirs néolithiques, montrant l'évolution de cet outil. Gr. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

pour un travail spécial, mais outil d'une durée toute



Fig. 51. — Grattoir robenhausien. Gr. Nat. Nemours (S.-et-M.). Coll de l'auteur.



Fig. 52. — Perçoir droit. Gr. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

éphémère ainsi que le prouve le peu d'usure de la partie utile.



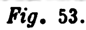


Fig. 53.



Fig. 54.

Fig. 53 et 54. — Perçoir oblique, dos et face. Gr. nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, l'outil caractéristique de la phase de transition est le tranchet. C'est

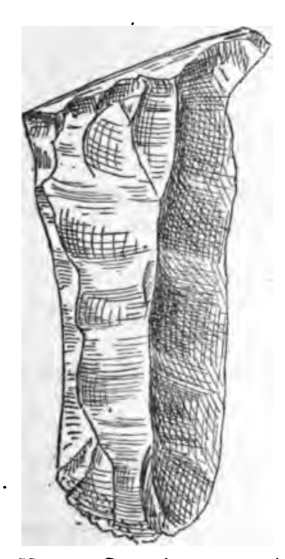


Fig. 55. — Grattoir avec pointe oblique. Gr. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.



Fig. 56. — Lame avec pointe oblique Gr. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

un éclat de forme triangulaire (*Fig.* 58) dont le sommet généralement aigu a été abattu et dont la base laissée

tranchante constitue la partie utile ; les deux côtés et une face sont ordinairement retouchés, l'autre face qui est celle d'éclatement, restant lisse.

Quelquefois, surtout dans les pièces épaisses, le biseau, au lieu d'être un bord réservé, est obtenu par un coup frappé sur un des côtés vers la base et perpendiculairement à l'axe, de façon à enlever un éclat sur toute la largeur de la pièce.

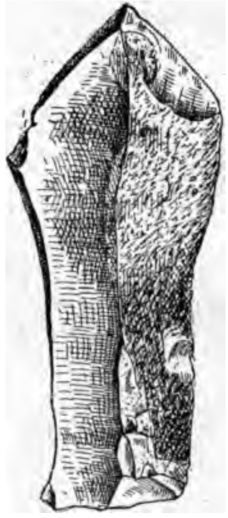


Fig. 57. — Lame à pointe dont un côté obtenu par l'enlèvement d'un éclat et l'autre côté régularisé par le polissage. Gr. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.



Fig. 58. — Tranchet ayant un côté façonné et une face lisse. Gr. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

Mais ce dernier doit être plus récent que le premier dont il doit dériver, car l'idée d'utiliser l'arête vive d'un éclat pour en faire un tranchet, en façonnant les côtés pour l'emmanchure ou la préhension, a dû venir facilement à l'esprit, et ce n'est qu'ensuite que nos ancêtres ont dû fabriquer, par éclatement latéral, les tranchets épais qui offraient plus de résistance.

Plus tard, le tranchet se perfectionne encore. Façonné,

non plus dans un éclat plus ou moins aplati, mais dans un bloc allongé et légèrement pointu vers le sommet, il est taillé par l'enlèvement de petits éclats sur les deux faces et son tranchant, assez large est formé par un double biseau (*Fig.* 59). Quelques-uns de ces outils sont parfois très soigneusement retouchés et l'Yonne a fourni à Philippe Salmon plusieurs pièces régularisées, tantôt sur les faces, tantôt sur le tranchant, par un commencement de polissage.

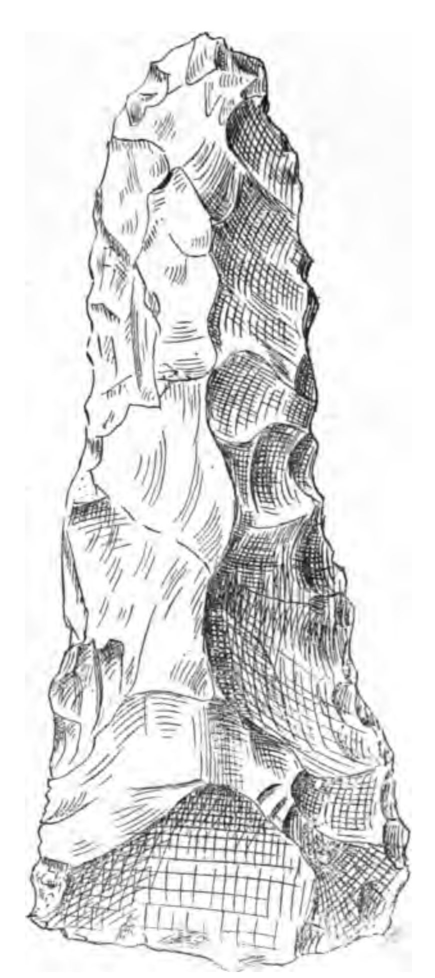


Fig. 59. — Tranchet façonné sur les deux faces. Gr. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur

La dimension des tranchets est très variable. Certains ont 20 centimètres et plus tandis que d'autres n'ont que 2 à 3 centimètres de longueur (*Fig.* 60). Ces derniers étaient généralement obtenus en brisant par le travers des lames étroites et en retouchant les côtés des fragments. La destination de ces petites pièces a été très discutée; tandis que certains palethnologues voyaient en elles de véritables tranchets destinés à couper, emmanchés ou non, d'autres les consi-

déraient comme des pointes de flèches à tranchant transversal, c'est-à-dire que les flèches auraient eu, au lieu d'une pointe, un tranchant perpendiculaire à la hampe. Les uns comme les autres avaient raison car on a rencontré en Danemark des petits tranchets emmanchés et d'un autre côté, M. de Baye a trouvé une vertèbre humaine (1) transpercée par un de ces silex qui est resté engagé dans l'os.

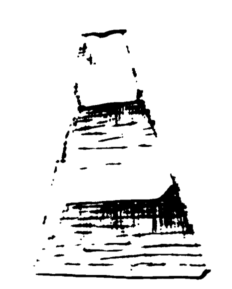


Fig. 60. — Petit tranchet ou pointe de flèche à tranchant transversal. Gr. nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

Un autre instrument non moins caractéristique de la phase Campignienne est le pic (Fig. 61-62). De forme irrégulièrement prismatique, le pic est façonné dans un bloc ou un rognon de silex allongé, par l'enlèvement autour de son axe, d'éclats plus ou moins grossiers et ses extrémités, tantôt en pointe, tantôt mousses, présentent encore d'autres fois un biseau très obtus.

Les tranchets et les pics bien caractérisés diffèrent essentiellement; mais quand on classe toute une série de chacun d'eux et qu'on les range suivant leur analogie, comparant chaque outil à celui qui le suit et à celui qui le



Fig. 61. — Pic. G. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

(1) J. de Baye. — L'Archéologie préhistorique. Baillière, Paris 1888.

précède, on se trouve en présence de pièces intermédiaires qu'il est bien difficile de définir et de classer soit parmi les pics soit parmi les tranchets, et on peut former une seule série où toutes les formes se présentent depuis le pic grossier jusqu'au ciseau le plus accentué.

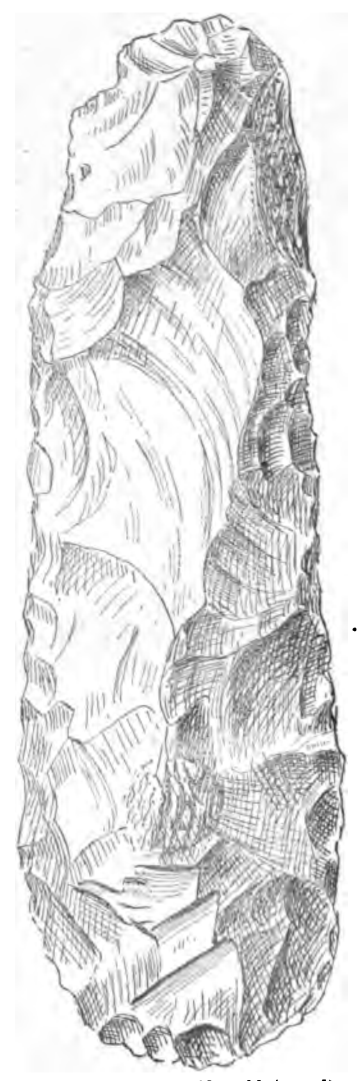


Fig. 62. — Pic. Gr. Nat Maison-Rouge (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

Nous arrivons ensuite, en continuant l'étude du processus évolutif de l'industrie néolithique, à la hachette dite « préparée pour le polissage », appellation la plupart du temps impropre, suivant nous. La pièce (*Fig.* 63) a évidemment la forme de la hache polie, mais l'inspection d'une série de ces outils suffit pour démontrer qu'ils ont servi tels qu'ils sont, car le bord utile porte des traces incontestables d'usure. Il est bien évident, qu'il fallait dégrossir le bloc de silex et préparer par la taille des pièces destinées à être polies, mais nous ne devons pas les considérer toutes comme telles et la plupart sont non des ébauches, mais des outils parfaitement achevés.

D'ailleurs, entre la hache simplement taillée et la

hache complètement polie, on trouve toutes les pièces intermédiaires qui se relient les unes aux autres. Certaines ne portent que quelques traces d'un polissage sommaire destiné seulement à enlever les aspérités ou à remédier aux imperfections de la taille; d'autres ne sont polies que sur la partie utile, c'est-à-dire sur les deux faces du biseau; quelques-unes enfin sont presque entièrement polies; mais dans chacune de ces variétés on rencontre des pièces portant des traces d'une utilisation certaine.

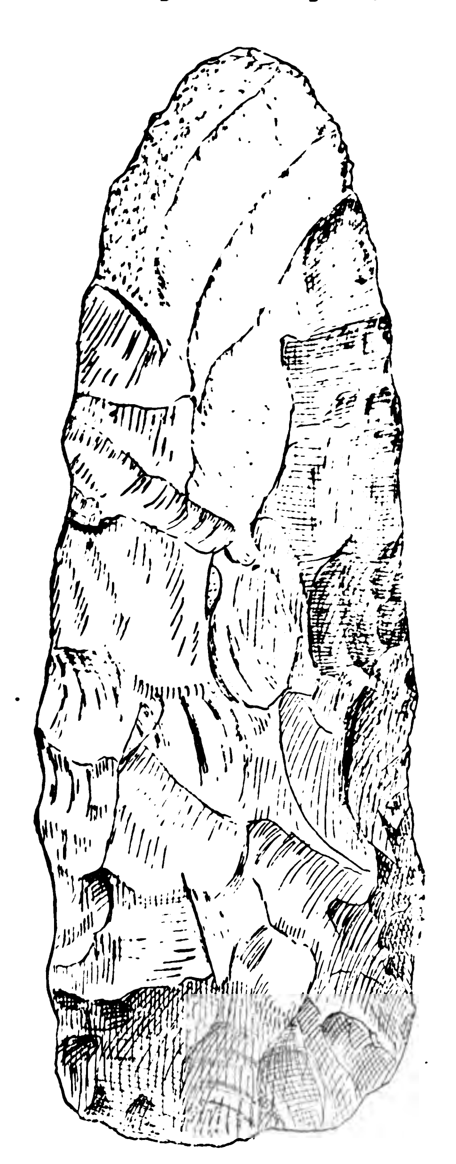


Fig. 63. — Hache dite préparée pour le polissage. Gr. Nat. Maison-Rouge (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

Avec la hache polie nous entrons dans le plein de la période néolithique, le *Robenhausien* de G. de Mortillet.

Les haches polies offrent un grand nombre de variétés de formes et de dimensions. Certaines mesurent à peine 25 millimètres de longueur tandis que d'autres attei-

gnent 350 m/m et même plus (1). Généralement plus large à la base ou tranchant, la hache va généralement en se rétrécissant jusqu'au sommet qui présente quelquefois une pointe d'une régularité parfaite; la coupe par le milieu et perpendiculairement à l'axe est le plus souvent une ellipse allongée, mais elle se rapproche quelquefois de la circonférence et on rencontre même des pièces dont le corps est complètement arrondi. Le tranchant est plus souvent curviligne que rectiligne et



Fig. 64. — Petite hache avec trace de polissage. Gr. Nat. Lizines (S.-et-M). Coll. de l'auteur.



Fig. 65. — Hache imparfaitement polie. Gr. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

forme même parfois une demi circonférence parfaite.

Les haches polies étaient-elles emmanchées? Les cités lacustres et les collections d'armes des sauvages modernes nous ont fourni à ce sujet de précieuses indications. Les pièces de petites dimensions étaient fixées

(1) *Le Préhistorique*. — 2ᵉ édition. p. 540.

dans des gaînes en bois de cerf, soit avec andouiller comme manche, soit avec un manche en bois ajusté après la gaîne. Les haches de grandeur moyenne étaient fixées directement dans un manche en bois.

La hache était très solidement attachée à la gaîne à l'aide de ciment et de ligaments faits de tendons, de lanières de peau, de crins, etc... et d'une façon très ingénieuse suivant le but qu'on se proposait d'atteindre. Elle était quelquefois perpendiculaire au manche et d'autres fois plus ou moins inclinée comme le fer d'une hermi-

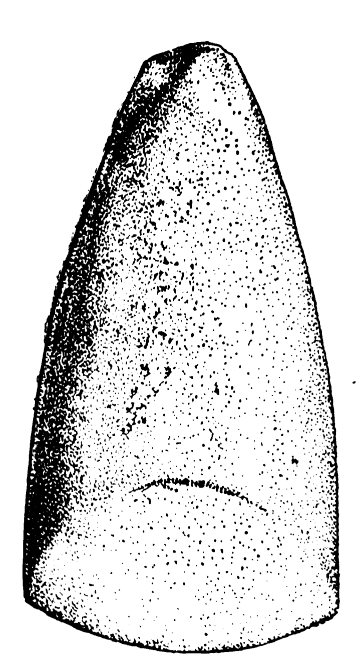


Fig. 66. — Hache polie en jadeite. — Grandeur naturelle, environ de Meaux (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.



Fig. 67. — Petite hache polie en silex. — Grandeur naturelle, environ de Provins (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

nette ; le tranchant était tantôt parallèle comme dans nos haches en fer, et tantôt transversal comme celui d'une houe.

Quant aux haches de grandes dimensions, nous ne pensons pas qu'elles furent emmanchées et nous en dirons autant des pièces moyennes à sommet très pointu et polies d'une façon parfaite ; les premières devaient être tenues à la main et les secondes étaient des armes

de luxe, de parade, ou des pièces cultuelles. Certaines de ces haches sont d'ailleurs percées vers le sommet, d'un trou de suspension qui exclue toute idée d'emmanchure.

Observateur habile, autant qu'ingénieux, notre ancêtre néolithique sut tirer parti du défaut même d'une pierre et un trou naturel dans un rognon de silex le mit sur la voie d'un nouveau mode de fixation. Prenant un silex percé, il le façonna soit en disque, soit en pic simple ou double suivant les dimensions et il obtint ainsi un casse-tête qui, emmanché comme nos marteaux, constituait une arme redoutable.

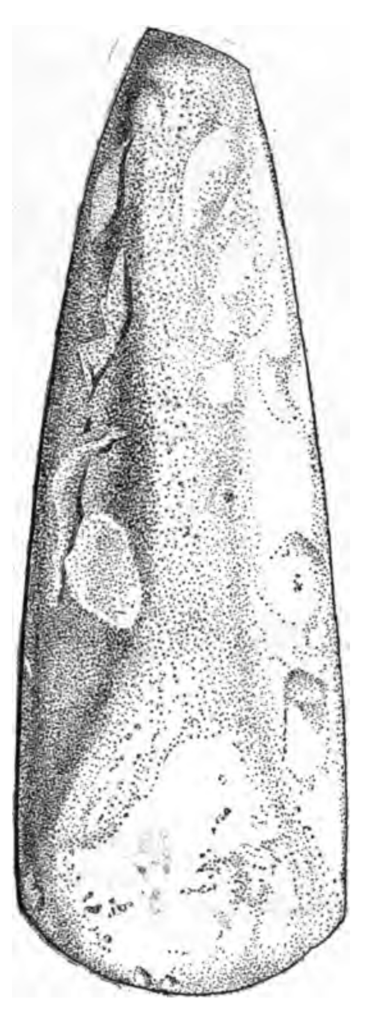


Fig. 68. — Hache polie en silex, 2/3 grandeur. — Vulaines-en-Brie (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

De là à percer soi-même la pierre, le pas est faible et fut bientôt franchi ; pour y parvenir, on employa divers procédés, basés d'ailleurs sur le même principe : l'usure de la roche par le frottement d'un autre corps à l'aide de sable et d'eau. « Le plus grossier de ces procédés, écrit G. de Mortillet (1), consiste à faire tourner

(1) G. de Mortillet. *Le Préhistorique*, 2e édition.

un corps pointu sur le point qu'on veut percer, en interposant constamment entre ce corps et la pierre du

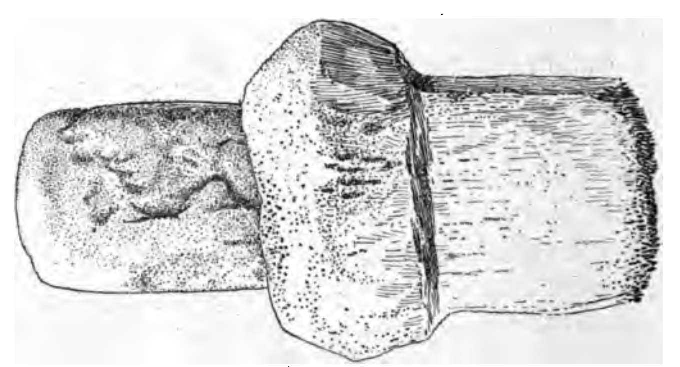


Fig. 69. — Hache en silex emmanchée dans une gaine en corne de cerf, 2/3 grandeur. — Cité lacustre, Berne. Coll. de l'auteur.

sable pur et de l'eau. Le corps qu'on fait tourner n'a pas besoin d'être dur, ce peut être un simple morceau de bois, le bois même a l'avantage de saisir le sable et de l'entraîner, ce qui augmente l'action du rodage. Pour commencer l'opération, on prépare au point désigné un petit godet par percussion. Pour l'activer, on pratique le rodage successivement de chaque côté. Il se forme ainsi deux cônes creux qui convergent l'un vers l'autre et qui finissent par se joindre par leur sommet. On n'a plus alors qu'à régulariser le trou. »

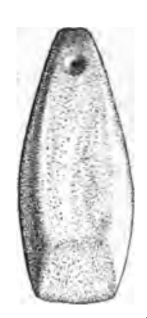


Fig. 70. — Petite hache en jadeite avec trou de suspension a moitié percé de chaque côté. — Aix, anc. coll. Damour. Col. de l'auteur.

Le second procédé est beaucoup moins long, parce qu'il réduit la surface à rôder en remplaçant le corps rotatif plein par un tube, os ou jonc. On obtient ainsi un trou parfaitement cylindrique et on détache un noyau qui reste dans le tube. Pour ce procédé comme pour le premier, des pièces inachevées ou cassées pen-

dant l'exécution nous ont mis parfaitement au courant des détails de l'opération (1).

Polissage. — Les casse-têtes, comme les haches étaient le plus souvent polies. Pour obtenir ce résultat, on frottait l'ébauche sur un grès en ayant soin d'interposer du sable mouillé, et les traces de cette opération sont encore empreintes sur les roches qui ont servi de polissoirs : ce sont des cuvettes ovales ou des rainures anguleuses plus ou moins allongées produites par l'usure du grès et dont les fonds et les côtés sont souvent garnis de petites stries longitudinales.

Dans les contrées où les grès abondent, les polissoirs sont de grandes roches fixes généralement choisies à proximité de sources ou de cours d'eau ; dans le cas contraire, ce sont de petits blocs de grès facilement transportables.

Flèches. — Nous avons vu comment les pointes de


Fig. 71.

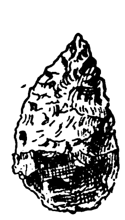

Fig. 72.


Fig. 73.

Fig. 71, 72 et 73. — Pointes de flèches en silex retouchées sur les deux faces. — Provenances diverses. — Gr. Nat. Coll. de l'auteur.

flèches en corne de cerf se substituèrent pendant la phase de transition, aux superbes pointes barbelées, en bois de renne, de la Madeleine ; elles furent elles-mêmes bientôt remplacées par des pointes de flèches en silex de formes très variées, qui atteignirent un degré de per-

(1) Voir les fig. 502 et suivantes dans le *Musée Préhistorique* de M. M. G. et A. de Mortillet. Paris. Reinwald, 1902.

fection incroyable, rappelant la technique des pièces admirables de Solutré.

Les pointes de flèches en pierre, généralement en silex, sont tantôt avec pédoncules et barbelures simples ou doubles (*Fig*. 78-83-84), ou sans barbelure (*fig*. 75-

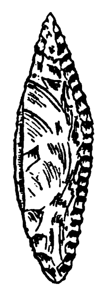
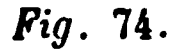





Fig. 74. *Fig*. 75. *Fig*. 76.

Fig. 74, 75 et 76. — Pointes de flèches en silex ayant une face lisse et une face retouchée. Cor. Nat. Tunisie Coll. de l'auteur.

76-79-80), tantôt sans pédoncule, à base rectiligne (*Fig*. 88), concave (*Fig*. 89-90-91) ou convexe (*Fig*. 71-72). Il existe également des formes intermédiaires rappelant en plus petit les pointes en feuilles de laurier ou en losange, plus ou moins allongées.



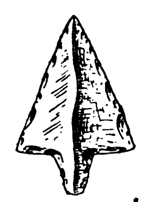
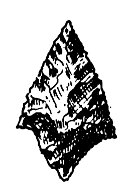
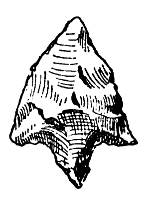


Fig. 77. *Fig*. 78. *Fig*. 79.

Fig. 77-78-79. — Pointes de flèches en silex. 78-79 avec encoches. 79 sans encoche, retouchées sur les deux faces. Gr. Nat. Tunisie. Coll. de l'auteur.

En France, les pointes de flèches à pédoncule et barbelures doubles sont les plus nombreuses. Ces pièces sont généralement travaillées sur les deux faces, à l'exception de quelques rares pointes dont une face, celle d'éclate-

ment est restée lisse. Quelquefois, mais assez rarement, les deux côtés latéraux, au lieu d'être à peu près rectili-

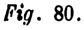


Fig. 80. *Fig.* 81. *Fig.* 82.

Fig. 80-81-82. — Pointes de flèches en silex à pédoncule sans barbelures. Gr. Nat. Provenances diverses. Coll. de l'auteur.

gnes sans autres échancrures que celles produites par les retouches, portent sur toute leur longueur des encoches





Fig. 83. *Fig.* 84. *Fig.* 85.

Fig. 83-84-85. — Pointes de flèches en silex à pédoncule avec et sans barbelures. Gr. Nat. 83 et 85 Environs de Nemours (S. et M.). 84 Djeneien (Tunisie). Coll. de l'auteur.

également espacées et très finement exécutées (*fig.* 78).

Toutes les pièces que nous venons de décrire très

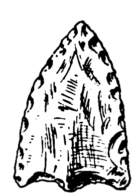




Fig. 86. *Fig.* 87. *Fig.* 88.

Fig. 86-87-88. — Pointes de flèches en silex retouchées sur les deux faces. Gr. Nat. Djeneien (Tunisie). Coll. de l'auteur.

sommairement sont en général très finement retouchées, mais il existe d'autres pointes qui, pour ne présenter

qu'un travail moins soigné, n'ont pas moins servi à armer l'extrémité des flèches des Néolithiques ; quelquefois ce sont des fragments de lames étroites, surtout les






Fig. 89. *Fig.* 90. *Fig.* 91.
Fig. 89-90-91. — Pointes de flèches en silex à base concave. Gr. Nat. 89-90, Djeneien. — 91, Egypte. Coll. de l'auteur.

extrémités, qui sont légèrement retouchées et appropriées à cet usage ; d'autres fois ce sont de simples petits éclats de percussion, assez minces et triangulaires



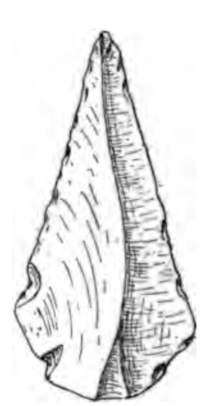


Fig. 92. *Fig.* 93. *Fig.* 94.
Fig. 92-93-94. — Pointes de javelot en silex 2/3. Gr. Nat. Djeneien (Tunisie). Coll. de l'auteur.

dont on s'est contenté d'enlever le bulbe pour la commodité de l'attache.

Pointes de javelot. — Pour armer l'extrémité de leurs javelots, nos ancêtres néolithiques se servaient de

pointes semblables comme formes aux pointes de flèches, et n'en différant que par leurs plus grandes dimensions (*Fig.* 92 à 95) toutefois, le pédoncule, quand il existe, n'est jamais aussi prononcé et les barbelures sont excessivement rares. Comme longueur, les pointes de javelot varient de 30 à 100 millimètres et les pièces de dimensions supérieures doivent plutôt être considérées comme des pointes de lance.



Fig. 95. — Pointe de javelot, en silex. Gr. Nat. Djeneien. Coll. de l'auteur.

Pointes de lance. — En France, ces pièces sont généralement de beaux éclats allongés, variant de 100 jusqu'à 250 et même 300 millimètres de longueur, ayant une face lisse et l'autre face plus ou moins finement retouchée; en Scandinavie, en Egypte, au Mexique, les pointes de lance sont le plus souvent taillées sur les deux faces rappelant les pointes de Solutré et constituent parfois de véritables chefs-d'œuvre. Quelquefois, la base porte un pédoncule pour l'emmanchure, mais il est souvent difficile de préciser si la pièce devait être fixée à l'extrémité d'une hampe ou dans un manche comme pour former un véritable poignard.



Fig 96. — Pointe à encoches. Gr. Nat. Egypte. Coll. de l'auteur.

Couteaux. — Il nous reste à parler des couteaux ; ce sont des éclats étroits plus ou moins allongés et sans retouches sur les bords (fig. 98), qui sont en raison de leur usage laissés vifs et tranchants. Moins réguliers que ceux de la Madeleine, les couteaux néolithiques

sont généralement plus longs et plus arqués, présentant comme leurs aînés une face lisse d'éclatement et portant sur l'autre face les traces de lames précédemment enlevées. Les plus grands couteaux proviennent du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) et mesurant jusqu'à 430 m/m de longueur.

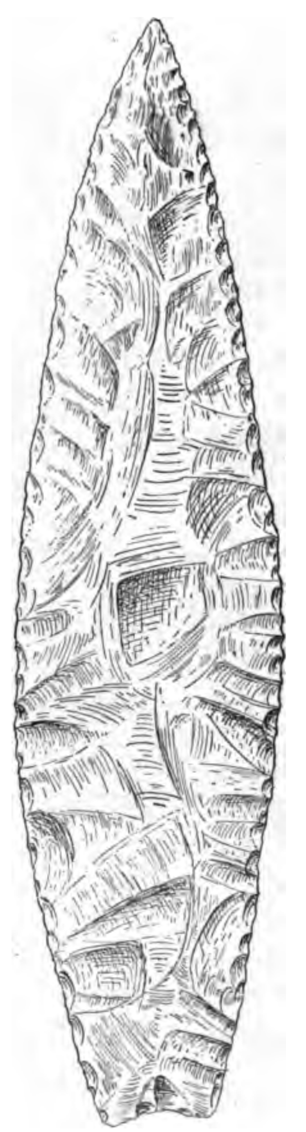


Fig. 97. — Pointe de lance du Mexique, 2/3 Gr. Nat. Coll. de de l'auteur.

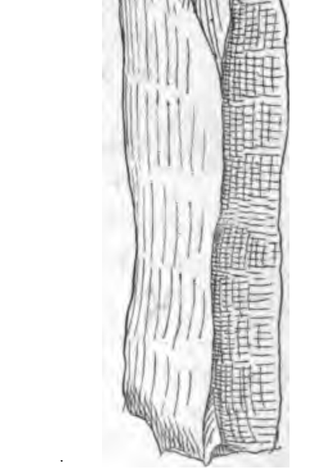


Fig. 98. — Couteau en silex sans retouche. Gr. Nat. Lizines (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

Percuteurs. Nuclei. — Nous signalerons encore les

percuteurs (*Fig.* 99) très abondants pendant le néoli-



Fig. 99. — Percuteur en silex. Gr. Nat. Sognolles (S.-et-M.). Coll. de l'auteur.

thique et dont les dimensions varient de la grosseur

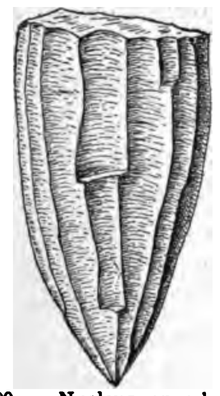


Fig. 100. — Nucleus en silex. Gr. Nat. Djeneien (Tunisie). Coll. de l'auteur.



Fig. 101. — Petite lame détachée du nucléus non encore retouchée. Gr. Nat. Djeneien (Tunisie). Coll. de l'auteur.

d'une noix à celle du poing, et, enfin, parmi les nuclei, également très fréquents, ceux du Grand-Pressigny qui

par suite de leur forme et peut-être aussi de leur couleur jaune, ont reçu le nom de « livres de beurre ».

Matières employées. — Tous les instruments, armes et outils que nous venons de décrire succinctement et qui constituent l'industrie en pierre de la période néolithique sont en roches diverses (1); la jadeite, le grès lustré, la calcedoine, le jaspe, etc., ont été assez souvent employés, mais le silex à cause de sa grande abondance, de sa taille facile et de son extrême dureté, fut la roche la plus généralement utilisée. Aussi pour se la procurer, nos ancêtres ont-ils fait dans la craie de véritables exploitations minières, creusant tantôt des puits, tantôt des galeries souterraines et « on a retrouvé à Obourg (Belgique), écrit M. Fraipont (2), l'un de ces mineurs préhistoriques écrasé par un éboulis dans une de ces galeries ». D'autres fois, ils se contentaient de simples tranchées à ciel ouvert (3).

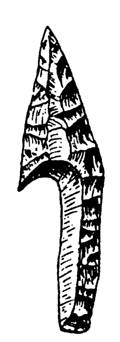


Fig. 102. — Harpon en silex. Gr. Nat. Djeneien (Tunisie). Coll. de l'auteur.



Fig. 103. — Pointe en silex. Gr. Nat. Djeneien (Tunisie). Col. de l'auteur.

Fig. 104. — Massue en grès avec gorge d'attache 2/3 grandeur. — Cités lacustres, Suisse. Coll. de l'auteur.

Os. Corne. Bois. — L'os et les bois de

(1) Damour. Sur la composition des haches en pierre. Matériaux, t. III, p. 141.
(2) J. Fraipont, *loc. cit.*, p. 198.
(3) J. de Baye. *L'Archéologie Préhistorique*, J.-B. Baillière, Paris, 1888.

cervides dont l'usage apparut à l'époque précédente furent également très employés par les Néolithiques.

Les os longs des grands animaux servirent à la fabrication de poignards, de poinçons, de pointes de javelot ou de lance, etc., tandis que les côtes fendues dans le sens de leur longueur et dédoublées, puis aiguisées à une extrémité, étaient ensuite assemblées et attachées pour former de véritables peignes à carder (1).

Les bois de cerfs furent employés à des usages multiples, tantôt pour la confection de pics, de pioches, de casse-tête, de gaînes de haches, tantôt comme manches d'instruments divers.

Le bois enfin fut très utilisé pendant le Néolithique,

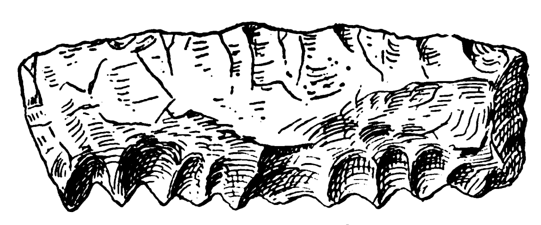


Fig. 105. — Armature de faucille en silex. Gr. Nat. Egypte. Collect. de l'auteur.

beaucoup plus même que pendant les époques précédentes de l'âge de la pierre, mais en raison de leur conservation difficile, très peu d'objets en cette matière ont pu parvenir jusqu'à nous. Les rares ustensiles qui ont été retrouvés, vases, écuelles, grandes cuillers, poinçons, nattes, paniers, etc., ont été exécutés avec beaucoup d'adresse et dénotent une civilisation relativement avancée qui va nous être confirmée par l'existence du tissage et de la poterie.

Les hommes de cette époque savaient en effet fabriquer des étoffes grossières et des filets, car on a retrouvé dans des cités lacustres dont nous parlerons plus loin

(1) *Le Préhistorique*, 2e édi. p. 552.

des spécimens parfaitement conservés sous l'eau; quant à la poterie, si nous possédons peu d'objets entiers, les débris en sont considérables. Les formes sont assez variées, mais qu'elles imitent la tulipe ou le gobelet, on constate toujours une certaine irrégularité qui prouve que le tour était encore inconnu. L'ornementation quand elle existe consiste en une série de petits croissants exécutés avec les ongles et plus généralement encore en simples impressions faites avec le doigt autour du col ou de l'ouverture.

On trouve également en terre cuite des lampes, des poches et des cuillers dont la forme est absolument celle de nos cuillers actuelles.

Nous venons de dire, à propos de la poterie, que l'ornementation en était rudimentaire. C'est qu'en effet, l'art que nous avons vu si florissant pendant l'époque de la Madeleine, n'existe plus; à peine quelques vagues tentatives de dessin, de gravure et de sculpture. Seul le goût de la parure a persisté et s'est même développé, car on rencontre une grande quantité de canines de carnassiers, de cerfs et surtout de porcs, percées à cet effet; mais ces pièces étaient utilisées sans aucune décoration artistique. De nombreuses coquilles perforées ont été également employées pour la confection des pendeloques, bracelets ou colliers, ainsi que des perles en roches de diverses natures.

Stations néolithiques. — Grottes et abris naturels. — Les vestiges de l'industrie que nous venons de décrire se rencontrent dans des gisements de natures diverses.

A l'époque néolithique, comme aux époques précédentes, les grottes et abris naturels furent bien encore des asiles habituels de l'homme, et des stations de cet ordre ont été signalées dans un nombre considérable de localités; mais à cette époque les conditions de l'existence s'étant améliorées, les Néolithiques furent amenés

à se construire eux-mêmes des demeures plus confortables et mieux appropriées à leurs besoins.

Grottes artificielles. — Nous avons dit plus haut que les Néolithiques avaient fait dans la craie de véritables exploitations minières pour se procurer le silex nécessaire à la confection de leurs outils; ces excavations, assez faciles à exécuter, suggérèrent naturellement à nos ancêtres l'idée de creuser dans les roches tendres des grottes artificielles; les stations de cette nature furent établies de préférence sur des collines généralement situées au midi, condition excellente au point de vue de la lumière et de la température.

Très nombreuses en France, les grottes artificielles sont surtout abondantes dans la Marne et M. le baron J. de Baye, qui a découvert et fort bien étudié ces dernières, en donne une description très détaillée dans son *Archéologie préhistorique.*

« Les stations les plus nombreuses, suivant M. de Baye (1), sont celles où la craie offrait le plus de sécurité par sa solidité. La nécessité de trouver des demeures sûres préoccupait les tribus primitives, car elles ont examiné le sol; les traces de nombreux essais infructueusement tentés déposent en faveur de la persévérance de leurs recherches. »

Les grottes artificielles de la Marne ont été souvent creusées avec beaucoup d'art. « Lorsque la nature du banc de craie s'y prêtait (2) par son homogénéité, les parois prenaient une grande régularité et ressemblaient à un pan de mur habilement dressé. La présence des filons de silex rendait fréquemment le travail plus difficile. Dans ce cas, le silex était brisé avec un percuteur. Lorsqu'il y avait de simples rognons, l'ouvrier se bornait à détacher la masse calcaire adhérente et les laissait en leur site naturel où ils formaient une saillie. La paroi du

(1) J. de Baye. *L'Archéologie préhistorique.* J. B. Baillière. Paris 1888, p. 71.
(2) J. de Baye. *Loc. cit.*, p. 82.

fond présente aussi les mêmes caractères. Du reste, dans les grottes respectées par le temps, rien n'est disparate. L'aspect de la grotte est identique sur tous les points. Le travail révèle l'œuvre d'une main unique; la teinte est uniforme, à l'exception des parois situées à gauche et à droite de l'entrée qui sont moins accessibles à la lumière et à l'influence des agents atmosphériques. »

Les grottes artificielles, tout en présentant de grandes variétés ont beaucoup de points de ressemblance. Elles se composent généralement de la grotte proprement dite, divisée quelquefois en deux chambres par une cloison naturelle laissée dans la craie vive, puis d'un vestibule précédé lui-même d'une tranchée plus étroite. L'examen de ces grottes ne laisse aucun doute sur la longueur de leur usage; les parois des entrées sont polies par le frottement, le sol présente des inégalités que fait toujours un piétinement fréquent et les degrés donnant accès dans la partie principale sont souvent dégradés, quelquefois même détruits. L'aménagement intérieur est souvent très curieux : dans certaines grottes, des étagères ont été creusées dans les parois pour y déposer les outils d'un emploi fréquent; dans d'autres ce sont des saillies destinées à des usages variés : supports, récipients; quelques-unes enfin sont ornées de sculptures.

Habitations lacustres. — Les grottes artificielles ne sont pas les seules habitations qui indiquent, chez les populations de la pierre polie, un esprit pratique, inconnu jusqu'alors, qui, en se développant, va conduire nos ancêtres à un commencement de civilisation.

Nous voulons parler des véritables constructions de bois élevées sur pilotis, au milieu de lacs ou de marais, auxquelles on a donné le nom de palafittes ou habitations lacustres et semblables à celles qu'habitent encore de nos jours (1) bien des tribus sauvages ou demi-sauvages de l'Amérique septentrionale ou des Indes orientales.

(1) John Lubbock. *L'homme préhistorique.*

C'est en Suisse, dans le canton de Zurich, que furent découverts les premiers vestiges de ces habitations sur pilotis (1). L'hiver 1853-1854 ayant été excessivement sec et le niveau de l'eau du lac ayant considérablement baissé, les habitants de Meilen voulurent en profiter pour conquérir du terrain et agrandir leurs jardins. A cet effet, ils construisirent un mur au bord de l'eau et retirèrent du lac, des boues pour exhausser le niveau du terrain qu'ils s'étaient approprié. C'est en enlevant ces boues qu'ils trouvèrent une très grande quantité d'instruments en silex, en os, en corne de cerf, des fragments de poterie grossière ainsi que des pieux formant pilotis. Le docteur Ferdinand Keller comprenant l'importance de cette découverte étudia soigneusement le gisement d'abord, puis les autres lacs du pays, et, dans plusieurs mémoires présentés à la Société des Antiquaires de Zurich fit une description des plus détaillées de ses différentes observations qui jetèrent un jour nouveau sur les coutumes et les mœurs des populations néolithiques.

Dans les gisements terrestres, en effet, non seulement les matériaux qui avaient servi à la construction des cabanes ou des huttes, mais encore les outils en bois, les reliefs de cuisine, les vêtements, etc..., avaient été détruits par le temps ou par les agents atmosphériques.

Dans les stations lacustres, au contraire, on retrouvait une quantité d'objets de toute sorte restés parfaitement intacts sous une boue charbonneuse. Le feu lui-même, cet agent destructeur par excellence, avait été dans les cités lacustres une cause de conservation en durcissant ou en carbonisant certains objets qui n'auraient pu résister à l'action dissolvante de l'eau. Des vases pleins d'aliments, des graines, des filets de pêche, etc... recouverts d'une couche goudronneuse furent sauvés de la destruction et nous permettent de reconstituer la civilisation des lacustres.

(1) *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. II, 1860, p. 182.

Une des stations les plus riches en documents est celle de Robenhausen, près de Zurich (1), et pour cette raison G. de Mortillet la choisit comme caractéristique de l'époque de la pierre polie.

On a retrouvé des vestiges de villages lacustres dans tous les lacs de la Suisse, mais si ce pays fut par excellence celui des palafittes, on en a également découvert en France, dans les Alpes et le Jura, ainsi qu'en Italie, en Autriche, en Bavière, en Wurtemberg et en Hollande.

Il est bien évident que c'est dans l'intérêt de leur sécurité que certaines populations néolithiques ont établi leurs demeures au milieu de lacs ou de marais, malgré les nombreuses difficultés que devaient présenter de telles constructions. C'est mues par les mêmes sentiments que certaines autres, établies sur les plateaux construisirent autour de leur village de véritables retranchements formés de fossés et de murailles en pierres et sable, d'une épaisseur considérable. Citons comme exemple le Camp de Chassey (Saône-et-Loire) choisi par P. Salmon comme type de station néolithique terrestre et qui lui donna l'idée de donner au plein de l'époque le nom de ***chasséo-robenhausien*** (2).

De même que le voisinage des sources et les berges des rivières, les bords de la mer furent également recherchés par les Néolithiques, comme le prouvent d'énormes monticules formés par des amas de coquilles au milieu desquels on rencontre une certaine quantité d'os et d'instruments en silex et auxquels les Danois ont donné le nom de « Kjôkkenmôddings », ce qui signifie « amas de rebuts de cuisine ». Toutes ces coquilles, dit John Lubbok, (3) consistent en quatre espèces qui ne vivent pas ensemble, qui n'ont pas les mêmes conditions

(1) *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1877, p. 372.
(2) Ph. Salmon. Age de la pierre ouvrée. *Période néolithique.* Divisions en trois époques. Doin. 1884.
(3) John Lubbock. *Loc. cit.* t. I, p. 215.

d'existence et qu'on ne trouverait par conséquent pas seules dans un dépôt naturel ».

La découverte, parmi ces amas, de foyers composés de pierres plates conservant encore la marque du feu, nous confirme qu'ils sont bien l'emplacement d'anciennes habitations; les hommes qui vivaient là se nourrissaient surtout de coquillages, quelquefois de gibier, et les coquilles et les os étaient rejetés en dehors des huttes, formant en s'accumulant d'énormes monticules qui atteignent parfois plusieurs mètres d'épaisssur sur plusieurs centaines de mètres carrés.

Les instruments en silex trouvés dans les kjôkkenmôddings sont en général assez grossièrement exécutés, les haches sont simplement taillées et le tranchant qui se trouve à l'extrémité la plus large est lui-même très rarement poli. Pour cette raison et par suite de la très grande abondance des tranchets, plusieurs archéologues pensent que l'industrie des kjôkkenmôddings remonte au début de la période néolithique, mais beaucoup d'autres, avec le Professeur Steenstrupp qui a étudié tout particulièrement cette industrie et dont la compétence est indiscutable, pensent que cet outillage est tout simplement celui de populations très misérables mais vivant à l'époque robenhausienne. Quelques auteurs donnent d'ailleurs, pour appuyer cette dernière assertion, cette raison majeure que le Danemark était encore inhabitable pendant la phase de transition du quaternaire ancien au néolithique.

Des kjôkkenmôddings ont été découverts également en France, dans le Pas-de-Calais, la Somme, la Charente-Inférieure et le Var, ainsi qu'en Suède, en Irlande, en Sardaigne et en Portugal.

Sépultures. — Dans les différents modes de gisements que nous venons de signaler, on rencontre les outils d'usage employés par nos ancêtres néolithiques; il existe un autre genre de gisement dans lequel on ne

trouve généralement que des pièces de choix d'une exécution souvent parfaite : ce sont les sépultures.

Les populations de la pierre polie avaient en effet le respect des morts; l'inhumation était en usage dans tous les pays à cette époque et nos ancêtres avaient l'habitude de mettre dans les sépultures avec les restes des personnes disparues, les objets de luxe ou de parade qui leur avaient appartenu. « Pourtant déjà, dans ces temps reculés, dit de Mortillet (1), on transigeait avec les principes religieux et l'on ne craignait pas de frauder le mort. Souvent, au lieu d'un bel et bon objet, on plaçait à côté de lui une pièce détériorée ou en mauvais état. »

Grottes sépulcrales naturelles et artificielles. — Une grande partie des cavernes naturelles qui avaient d'abord servi d'habitation aux Néolithiques furent ensuite transformées en caveaux funéraires et G. de Mortillet mentionne 117 grottes ayant eu cette dernière destination.

De même, les grottes artificielles qui furent d'abord spécialement construites pour des usages variés, habitations, magasins ou caveaux funéraires, finirent presque toutes par avoir une destination purement sépulcrale; mais les grottes-habitations, que nous avons décrites plus haut et qui furent utilisées ensuite comme lieux de sépulture, se distinguent facilement des grottes exclusivement construites pour cet usage. Ces dernières sont de dimensions beaucoup plus réduites; « elles ne sont à proprement parler que des ébauches de grottes destinées à recevoir les morts. Il en est cependant qui sont, dans leur genre, parfaitement terminées et ce sont, à notre avis, les sépultures qui servaient dans les conditions ordinaires » (2).

(1) *Le Préhistorique*, 5 éd. p. 501.
(2) J. de Baye, *loc. cit.* p. 84.

Dans d'autres endroits, mais plus rarement, le caveau funéraire a été creusé à ciel ouvert, comme une simple tranchée, ou bien encaissé entre deux rochers et, dans ce cas, le toit est formé par deux grandes dalles en pierre.

Dolmens. — S'il n'existe pas, dans tous les pays, de grottes naturelles, tous les terrains ne permettent pas non plus d'en exécuter d'artificielles et les populations néolithiques furent le plus souvent obligées pour inhumer leurs morts, d'avoir recours à un autre mode de sépulture. Ils édifièrent alors de toutes pièces de véritables monuments connus en France sous le nom de *Dolmens*.

Ces constructions sont formées par de grandes pierres plantées sur champ et constituant les murs ou piliers latéraux et de dalles placées sur le tout, horizontalement, en guise de toit. Ces monuments, les premiers élevés par les hommes sur notre sol, tout en affectant des formes qui varient suivant les endroits et suivant la nature des matériaux ont presque tous le même genre de distribution qui est d'ailleurs également celui de la plupart des grottes artificielles.

Le lieu de sépulture proprement dit est composé d'une ou de plusieurs chambres avec, en avant, un vestibule précédé lui-même d'un couloir d'accès. Les dimensions des pièces sont également très variables comme aussi celles des pierres employées et ces dernières atteignent quelquefois des proportions surprenantes. C'est ainsi qu'une des dalles recouvrant le dolmen de Bagneux, près de Saumur, mesure 7 m. 50 de long sur 7 m. de large et 1 m. d'épaisseur et pèse environ 100 tonnes.

De telles constructions devaient exiger des populations néolithiques un travail d'autant plus considérable que ces énormes matériaux n'étaient généralement pas employés sur place, mais apportés parfois même d'assez loin et d'un niveau bien inférieur. « Ainsi à Lescure

(Aveyron), écrit G. de Mortillet (1), sur des schistes, on voit un dolmen en granit, roche qui n'existe qu'à 2 ou 3 kilomètres de distance et à 130 ou 140 mètres en contre-bas.... A Moulins (Indre) se trouve un dolmen en grès rosé provenant de 35 kilomètres. »

On désigne sous le nom *d'allées couvertes* des monuments funéraires qui ne diffèrent des dolmens ordinaires que par la plus grande longueur de leur chambre qui forme plutôt une galerie d'une certaine étendue ; mais la classification est parfois assez difficile « car il existe tous les intermédiaires possibles entre les dolmens les plus courts et les allées couvertes les mieux caractérisées » (2).

Les dolmens ont été appelés pendant longtemps monuments druidiques et considérés comme de l'époque celtique, mais l'erreur est aujourd'hui universellement reconnue ; la grande accumulation d'ossements humains qu'on y a trouvés ne laisse plus aucun doute à cet égard et nous indique que c'étaient bien des lieux de sépultures. L'uniformité même de distribution des compartiments des dolmens et des grottes sépulcrales artificielles, leur fermeture identique formée souvent par une grande dalle au milieu de laquelle on a fait un trou, comme aussi la similitude de leur mobilier funéraire, démontrent bien suffisamment leur commune destination.

D'ailleurs entre le dolmen et la grotte artificielle, comme entre celle-ci et la grotte naturelle, on rencontre toute une série de sépultures mixtes qui établissent très clairement le lien qui existe entre toutes les sépultures néolithiques et le processus qui a conduit des unes aux autres.

Tumuli. — Les dolmens étaient souvent recouverts de terre ou de pierrailles formant parfois même des mon-

(1) *Le Préhistorique*, 5e édit. p. 495.
(2) A. de Mortillet. Distribution géographique des dolmens et des menhirs en France. *Revue de l'Ecole d'anthropologie*, 1901, p. 34.

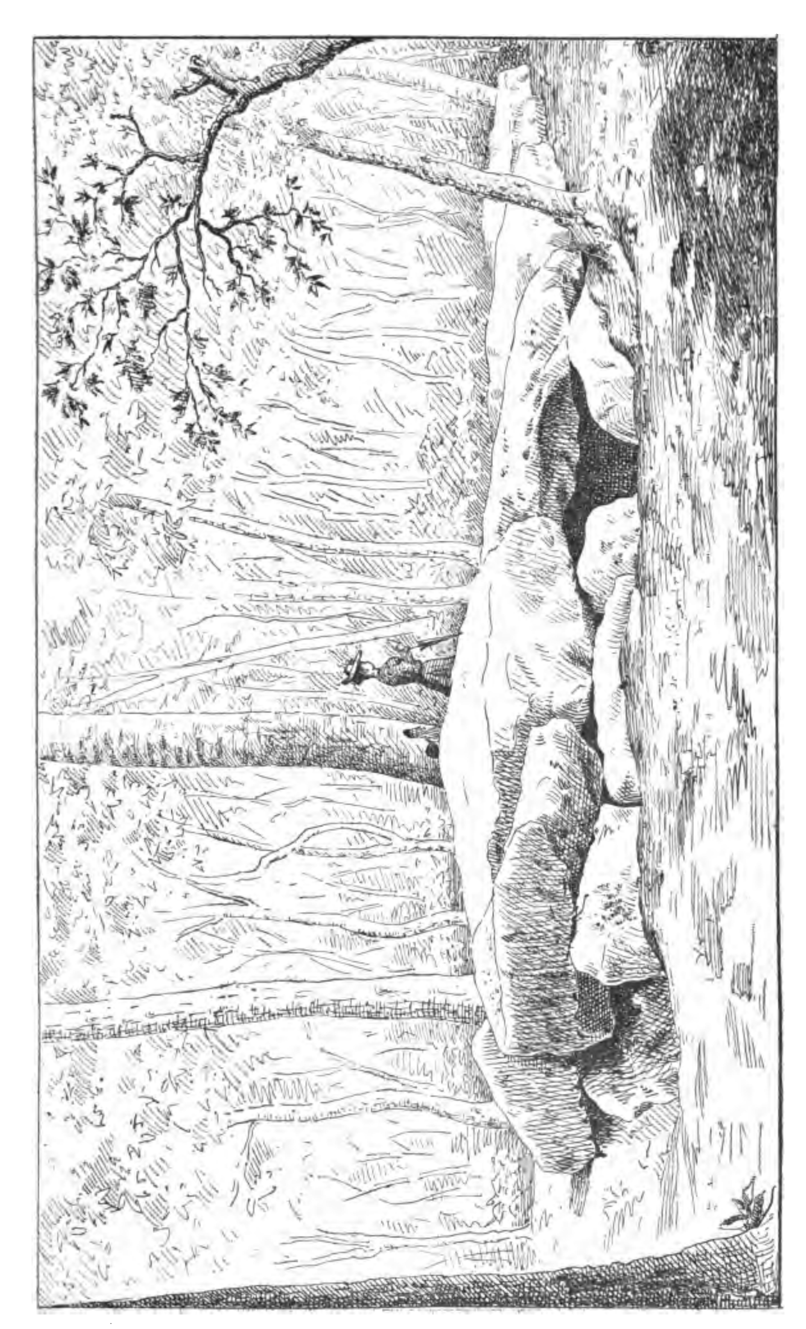


Fig. 106. — Allée couverte de la pierre Turquaise com. de Presles (S.-et-O.), Etat en août 1904.

ticules assez élevés auxquels on a donné le nom de tumuli. C'est sous ces tertres qu'on a trouvé en Danemark les plus beaux échantillons de l'industrie robenhausienne.

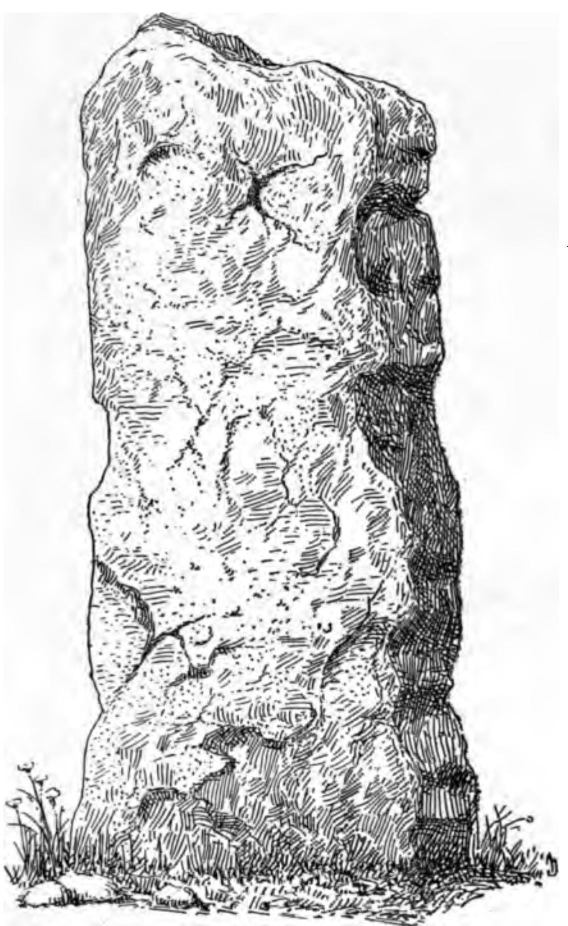


Fig. 107. — Menhir de la Pierre-Frite, commune de Nanteau-sur-Lunain (S.-et-M.), hauteur 4 mètres.

Monuments mégalithiques. Menhirs. Alignements. Cromlechs. — Les populations néolithiques nous ont encore laissé d'autres monuments en pierres mais sur la destination desquels nous sommes encore dans l'ignorance absolue.

Ce sont de grandes pierres brutes, souvent très élevées, plantées sur leur base comme de grandes bornes. On leur a donné le nom de *menhirs* quand elles sont isolées, d'*alignements* quand elles sont dressées en lignes et de *cromlechs* quand elles forment une enceinte.

On a beaucoup discuté sur la destination de ces différents monuments qui, suivant certains auteurs, doivent avoir une origine religieuse et qui sont considérés par d'autres comme élevés simplement en commémoration d'événements importants. Mais toutes ces suppositions n'ont aucun caractère de certitude et nous ignorons complètement leur véritable origine. On les comprend tous sous la dénomination générale de *monuments mégalithiques* qui s'applique également aux dolmens précédemment décrits. Les monuments mégalithiques sont très abondants en France et le dernier inventaire fait en 1901 par M. A. de Mortillet, mentionne sur notre sol 4.226 dolmens et 6.192 menhirs. » Les menhirs, dit-il (1), se rencontrent principalement en Bretagne, c'est là que se trouvent les grands groupements de pierre dressées, les alignements les plus considérables, les cromlechs les mieux caractérisés et aussi les menhirs isolés les plus nombreux et les plus élevés. »

La distribution des dolmens ne correspond pas exactement à celle des menhirs ; ainsi que ces derniers, ils abondent également en Bretagne, mais ils sont encore plus nombreux dans le sud-ouest de la France, et M. A. de Mortillet en mentionne 487 dans l'Aveyron tandis que le Morbihan n'en possède que 310. Ils sont assez communs dans le centre, mais très rares dans le nord et dans l'est.

Les monuments mégalithiques, également abondants en Danemarck, en Espagne, en Portugal et dans toute

(1) A. de Mortillet. Distribution géographique des dolmens et des menhirs en France. *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1901, p. 43.

la partie Nord de l'Afrique, ont encore été signalés en Asie et en Amérique.

Faune. — Au point de vue paléontologique, l'époque de la pierre polie ne se différencie pas sensiblement de l'époque actuelle.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'élévation de la température comme peut-être aussi la civilisation, avaient chassé le renne vers le nord, et le renard bleu, le glouton, le grand coq de bruyère avaient suivi ce dernier dans les régions boréales.

Le lion, le léopard, l'hyène tachetée avaient émigré vers le sud et complètement abandonné nos contrées. Le cheval, si abondant pendant les époques précédentes, tout en devenant plus rare, continue à vivre sur notre sol, mais non plus à l'état sauvage; il est maintenant comme le bœuf, le mouton, la chèvre, le cochon, domestiqué par nos ancêtres néolithiques, grâce probablement à un autre auxilliaire de l'homme, plus anciennement domestiqué : le chien.

Cette domestication des animaux ne fût pas l'œuvre des autochtones, mais bien d'origine étrangère, importée par des envahisseurs qui, comme nous le verrons plus loin, apportèrent dans nos contrées des mœurs, des coutumes et toute une civilisation nouvelle.

Les hommes néolithiques; — Races différentes. — Nous avons vu que pendant tout le *Paléolithique*, les hommes n'avaient pas le culte des morts et nous avions ainsi l'explication de la rareté des documents squelettiques. Pendant le *Néolithique* au contraire, les restes humains sont pieusement conservés et les nombreuses sépultures de cette époque nous fournissent de précieux documents anthropologiques.

Nous retrouvons d'abord les restes des autochtones qui se sont régulièrement et sans mélange developpés sur notre sol et dont le type choisi par M. le Pr Hervé est celui de la grotte des Beaumes-Chaudes. Les caractè-

res de ce type sont tellement voisins de ceux de la race de Laugerie que le savant professeur les considère même comme une simple variation de race (1).

Les grottes des Beaumes-Chaudes fouillées par le Docteur Prunière furent décrites par lui à la séance du 16 mai 1878 de la Société d'Anthropologie de Paris (2). Ce sont des grottes sépulcrales naturelles, situées sur le flanc des gorges du Tarn, à peu près au deux tiers de l'escarpement et à deux kilomètres environ du village de St-Georges de Lavejac (Lozère).

Le Docteur Prunière avait déjà signalé en 1871 (3) une autre grotte funéraire dans la même région, la grotte de l'Homme-Mort, située près du hameau de la Vialle, commune de St-Pierre-des-Tripiés (Lozère) (4), où se trouvaient des restes humains de la même race, associés à quelques poinçons en os, quelques fragments de poterie et une pointe de flèche en silex. Mais les squelettes de cette dernière sépulture sont d'un type moins pur que celui des Beaumes, car sur 19 crânes, deux sont mésaticéphales, c'est-à-dire intermédiaires entre les dolichocéphales ou à tête longue et les brachycéphales ou à tête ronde, et proviennent du croissement de ces deux races. L'exactitude de cette appréciation se trouve d'ailleurs confirmée par l'examen des autres parties squelettiques qui présentent chez les deux individus des caractères mixtes.

Les autochtones dont nous venons de parler étaient de taille plutôt faible (1 m. 62 en moyenne) ; les sépultures nous ont conservé les restes d'une autre race plus élevée que Gabriel de Mortillet considère comme éga-

(1) G. Hervé — Distribution en France de la race néolithique des Beaumes-Chaudes-Cro-Magnon — in *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1894 — page 105.
(2) Prunière. — *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*. 1878 p. 206.
(3) Prunière — *Bulletin de la Société d'Anthrop. de Paris*. 1871. p. 428
(4) P. Broca. Les crânes de la caverne de l'Homme-Mort (Lozère), — *Revue d'Anthropologie* [illegible]

lement autochtone, comme une sélection aristocratique du type précédent et qui est représentée par le vieillard de Cro-Magnon (1).

La sépulture de Cro-Magnon (2), découverte en 1868, lors des travaux de construction de la ligne du chemin de fer de Limoges à Agen, se trouve sur la commune de Tayac (Dordogne); elle contenait trois squelettes, un vieillard, un adulte et une femme, qui furent d'abord considérés, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, comme types paléolithiques. Broca fit au Congrès de Bordeaux en 1872 (3), une description magistrale de cette race qu'il qualifia de dolichocéphale occipitale, sa dolichocéphalie étant due au grand développement de la partie postérieure de la tête et non pas au peu de largeur du crâne comme chez les Australiens, ni au développement de la partie frontale comme dans les races supérieures actuelles. « Le volume des os, l'étendue et la rudesse des surfaces d'insertion musculaires, le développement extraordinaire de la branche de la mâchoire où s'insèrent les muscles masticateurs, disait le célèbre anthropologiste, annoncent une constitution athlétique. »

Puis encore : « La race de Cro-Magnon n'est pas caractérisée seulement par la conformation du crâne et de la face, elle l'est encore par celle des principaux os des membres. Il serait trop long de décrire ici les fémurs à pilastres, les tibias aplatis ou platycnémiques, les péronés carrelés, les cubitus arqués ; ces dispositions spéciales qui se retrouvent encore aujourd'hui chez quelques individus, non pas réunies, mais isolées et d'ailleurs plus ou moins atténuées, étaient normales dans

(1) G. de Mortillet — *Formation de la nation française* — Paris — Alcan, page 318.
(2) Cartailhac. *Revue d'Anthropologie* t. XV., p. 460 et suiv.
(3) Broca. *Association française pour l'Av. des Sc.* Congrès de Bordeaux, 1872, pages 1119-1237.

la race de Cro-Magnon, qui se distingue par là de toutes les races modernes » (1).

Les anthropologistes rapportent également à cette race le fameux squelette, généralement désigné sous le nom de l'Homme de Menton et découvert par M. E. Rivière (2), en 1872, dans l'une des grottes de Baoussé-Roussé, entre Menton et Vintimille (4e grotte dite du Cavillon). Au moment de la découverte, un long poinçon taillé dans un radius de cerf était posé sur le frontal et deux lames en silex étaient placées en arrière du crâne. Le squelette, actuellement au Muséum de Paris, présente dans son ensemble tous les principaux caractères du vieillard de Cro-Magnon (3). Une sorte de résille formée de coquilles à patine brillante (*nassa neritea*) recouvrait la tête sur laquelle avait été répandu une couche de peroxyde de fer ou de terre ocreuse.

D'autres squelettes découverts encore depuis dans les grottes de Baoussé-Roussé avaient le même genre d'ornement et étaient également colorés en rouge. Cette dernière particularité a suggéré à M. Piette l'idée qu'ils devaient être contemporains des auteurs des dépôts de transition des grottes à galets coloriés du Maz d'Azil.

Ainsi donc les documents squelettiques fournis par les sépultures néolithiques viennent confirmer ce qu'avait fait pressentir l'étude de l'industrie de cette époque, c'est-à-dire l'absence du fameux hiatus. On peut donc affirmer que si une partie des chasseurs magdaléniens avait suivi son gibier de prédilection et avait émigré vers les régions polaires, une autre partie était restée sur notre sol, laissant comme descendants les dolichocéphales des Beaumes-Chaudes, de Cro-Magnon, etc...

(1) Congrès du Havre. *Ass. franç. pour l'Av. des Sc. In Revue d'Anthropologie*, 1878, p. 268.
(2) Rivière. Cavernes à ossements des Baoussé-Roussé. *Matériaux*, t. VI, p. 496.
(3) Quatrefages et Hamy. *Crania ethnica*, p. 61.

Mais les sépultures néolithiques nous montrent également que les autochtones ne sont plus les seuls habitants de notre sol. Nous voyons apparaître une race toute différente, dite brachycéphale ou à tête ronde et, sur 688 crânes provenant de 140 sépultures néolithiques (grottes naturelles ou artificielles et dolmens), Philippe Salmon a compté (1) :

397 dolichocéphales,
145 mésaticéphales,
146 brachycéphales.

La proportion assez forte de mésaticéphales (21 pour cent) nous indique très clairement qu'il y a eu non seulement une invasion très forte et très rapide de notre sol, mais encore qu'il y a eu de suite un mélange intime entre les deux races, entre les envahis et les populations nouvelles.

La grotte naturelle sépulcrale de Furfooz sur la Lesse (Belgique), a fourni un type de cette race à tête ronde, à la taille moyenne mais trapue.

D'où venait cette race ?

Presque tous les anthropologistes sont aujourd'hui d'accord sur ce sujet. Les brachycéphales, dit G. de Mortillet, venaient « des régions où ce type domine et règne d'une manière absolue, de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient » (2). M. Zaborowski exprime la même opinion: (3). « Le mouvement de pénétration, dit-il, des petits brachycéphales d'origine asiatique a pu être clairement suivi en France même. Ils entrent avec la pierre polie, la poterie, la culture, par le Nord-Est après avoir passé de la haute vallée du Danube à celle du Rhin, et par tout l'Est en franchissant les Alpes. »

Mais les deux types extrêmes néolithiques se rencontrent mélangés dans un grand nombre de sépultures

(1) Ph. Salmon. *Les races humaines préhistoriques.*
(2) G. de Mortillet. *Formation de la Nation française.*
(3) Zaborowski. *L'homme préhistorique*, Alcan, Paris, 1902, p. 163.

la race de Cro-Magnon, qui se distingue par là de toutes les races modernes » (1).

Les anthropologistes rapportent également à cette race le fameux squelette, généralement désigné sous le nom de l'Homme de Menton et découvert par M. E. Rivière (2), en 1872, dans l'une des grottes de Baoussé-Roussé, entre Menton et Vintimille (4e grotte dite du Cavillon). Au moment de la découverte, un long poinçon taillé dans un radius de cerf était posé sur le frontal et deux lames en silex étaient placées en arrière du crâne. Le squelette, actuellement au Muséum de Paris, présente dans son ensemble tous les principaux caractères du vieillard de Cro-Magnon (3). Une sorte de résille formée de coquilles à patine brillante (nassa neritea) recouvrait la tête sur laquelle avait été répandue une couche de peroxyde de fer ou de terre ocreuse.

D'autres squelettes découverts encore depuis dans les grottes de Baoussé-Roussé avaient le même genre d'ornement et étaient également colorés en rouge. Cette dernière particularité a suggéré à M. Piette l'idée qu'ils devaient être contemporains des auteurs des dépôts de transition des grottes à galets coloriés du Mas d'Azil.

Ainsi donc les documents squelettiques fournis par les sépultures néolithiques viennent confirmer ce que avait fait pressentir l'étude de l'industrie de cette époque, c'est-à-dire l'absence du fameux hiatus. On peut même affirmer que si une partie des chasseurs magdaléniens avait suivi son gibier de prédilection et avait émigré vers les régions polaires, une autre partie était restée [illegible] notre sol, laissant comme descendants les [illegible] des Baumes-Chaudes, de Cro-Magnon, etc...

(1) [illegible]
(2) [illegible] grottes de Baoussé-Roussé [illegible]
(3) Quatrefages et Hamy, Crania ethnica, p. [illegible]

Mais les sépultures néolithiques nous montrent également que les autochtones ne sont plus les seuls habitants de notre sol. Nous voyons apparaître une race toute différente, dite brachycéphale ou à tête ronde et, sur 688 crânes provenant de 140 sépultures néolithiques (grottes naturelles ou artificielles et dolmens), Philippe Salmon a compté (1) :

397 dolichocéphales,
145 mésaticéphales,
146 brachycéphales.

La proportion assez forte de mésaticéphales (21 pour cent) nous indique très clairement qu'il y a eu non seulement une invasion très forte et très rapide de notre sol, mais encore qu'il y a eu de suite un mélange intime entre les deux races, entre les envahis et les populations nouvelles.

La grotte naturelle sépulcrale de Furfooz sur la Lesse (Belgique), a fourni un type de cette race à tête ronde, à la taille moyenne mais trapue.

D'où venait cette race ?

Presque tous les anthropologistes sont aujourd'hui d'accord sur ce sujet. Les brachycéphales, dit G. de Mortillet, venaient « des régions où ce type domine et règne d'une manière absolue, de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient » (2). M. Zaborowski exprime la même opinion: (3). « Le mouvement de pénétration, dit-il, des petits brachycéphales d'origine asiatique a pu être clairement suivi en France même. Ils entrent avec la pierre polie, la poterie, la culture, par le Nord-Est après avoir passé de la haute vallée du Danube à celle du Rhin, et par tout l'Est en franchissant les Alpes. »

Mais les deux types extrêmes néolithiques se rencontrent mélangés dans un grand nombre de sépultures

(1) Ph. Salmon. *Les races humaines préhistoriques.*
(2) G. de Mortillet. *Formation de la Nation française.*
(3) Zaborowski. *L'homme préhistorique*, Alcan, Paris, 1902, p. 163.

associés à un type mixte, et à la fin de l'époque néolithique aucun genre de monument funéraire ne renferme une race spéciale : les deux races se pénètrent, s'unissent pour former la base de la population française.

Mœurs. — Civilisation. — Les envahisseurs néolithiques apportaient avec eux une civilisation auprès de laquelle celle des époques précédentes peut être considérée comme de la sauvagerie.

Grâce à un animal dont il a fait son ami fidèle en même temps que son serviteur dévoué, grâce au chien, l'homme néolithique put asservir et domestiquer certains autres animaux qui n'avaient jusqu'alors vécu sur notre sol qu'à l'état sauvage.



Fig. 109. — Molette en grès pour écraser le grain. 2/3 grandeur. — Camp de Catenoy (Oise). Coll. de l'auteur.

Mais le progrès le plus important de cette époque est sans contredit la culture de la terre. Grâce à des incendies qui ont précipité au fond des eaux certaines habitations lacustres avec leur contenu, on a retrouvé des vases remplis de provisions. On a ainsi pu constater que le blé, le seigle et l'orge étaient cultivés et entraient pour une part importante dans l'alimentation de nos ancêtres néolithiques. Les grains étaient écrasés soit entre deux pierres plates dont l'une plus grande et fixe, soit au moyen de mollettes plus ou moins arrondies (*Fig.* 109), sur une pierre légèrement creusée en forme de mortier. Ces moulins primitifs se rencontrent fréquemment dans toutes les stations néolithiques. Les grains ainsi moulus, puis humectés servaient à faire des galettes qui étaient cuites sur ou entre des pierres préalablement chauffées. On a

retrouvé des morceaux de ce pain grossier parfaitement conservés au milieu d'autres débris de cette époque.

Par la domestication, nos ancêtres pouvaient se procurer facilement non seulement la chair des animaux, mais encore un élément nouveau de nutrition des plus importants, le lait de ces animaux, cet aliment complet par excellence, le plus digestif en même temps que le plus nourrissant.

Des coquilles d'escargots, des coquilles lacustres ou marines, des arêtes de poissons, des fruits, des végétaux, des os d'animaux domestiques trouvés dans les débris de leur cuisine, nous montrent que les Néolithiques de nos contrées avaient une alimentation assez variée, et, pour la cuisson des aliments, ils possédaient la poterie comme nous l'a fait voir l'étude des vestiges de leur industrie.

Mais de ce que la poterie n'apparaît qu'à cette époque, il ne s'ensuit pas, comme certains anthropologistes le supposent, que cette industrie fut importée comme l'agriculture ou la domestication des animaux. « Pour la faire venir d'Orient, cette contrée prodigieuse, écrit P. Salmon (1), il faudrait indiquer son itinéraire, il faudrait au moins signaler une fabrication asiatique antérieure avec les mêmes formes et les mêmes procédés. A défaut de preuves en ce sens on est autorisé à ne point partager cette opinion. »

« De nombreuses populations du globe, écrit le même auteur (2), sans relations entre elles, ont isolément, chacune de leur côté, découvert l'art de fabriquer la poterie de terre. Les descendants de nos indigènes occidentaux avaient bien aussi assurément le génie nécessaire pour cette invention. Si diverses que paraissent les races humaines, les mêmes aptitudes correspondant aux mêmes besoins prédominent partout ; les mêmes

(1) Ph. Salmon. *La poterie préhistorique*. Paris. Doin. 1887. p. 11.
(2) Ph. Salmon, *loc. cit.*, p. 8.

idées germent dans le même cerveau et les mêmes procédés se rencontrent dans la pratique. Ceux qui ont manié l'argile pour le revêtement du clayonnage des huttes étaient les frères des potiers, s'ils n'étaient pas potiers eux-mêmes. Ces deux industries sont inséparables. L'incendie des huttes ainsi revêtues a pu enseigner le procédé de la cuisson. Une poignée d'argile ramassée telle qu'elle dans une main et creusée avec l'autre, voilà le premier récipient de terre, pas grand d'abord, sans doute, et cuit au feu libre ; puis le développement s'est produit plus ou moins vite ».

La grotte de Nermont, commune de Saint-Moré (Yonne), nous fournit justement un exemple très intéressant de ce développement local. Sa couche archéologique la plus ancienne, date, dans cette grotte, de la phase de transition, ainsi que l'indique très clairement l'abondance des tranchets en silex analogues à ceux du Campigny et l'absence de pierre polie. Eh bien ! la poterie que l'on rencontre dans les différentes couches « s'améliore au fur et à mesure qu'on monte à la surface, la matière première devient plus fine, la cuisson meilleure, l'ornementation paraît et se perfectionne ; les progrès sont faciles à suivre parmi les nombreux échantillons de la collection Ficatier et du Museum d'Auxerre. »

Les Néolithiques se couvraient non seulement de vêtements en peaux de bêtes, mais ils savaient encore se confectionner des vêtements en étoffe. Ils savaient utiliser le lin qu'ils filaient et dont ils tissaient les fibres d'une façon assez grossière, il est vrai, mais déjà d'après les principes encore en usage aujourd'hui.

Comme les Magdaléniens, ils avaient un goût prononcé pour la parure et se couvraient de colliers et de bracelets qu'ils fabriquaient avec des coquilles marines ou lacustres, des dents de carnassiers, de sangliers, de cerfs et surtout de porcs ; les vertèbres de poissons étaient également fort employées. Les Néolithiques fai-

saient encore pour le même usage des perles en minéraux divers (1) : craie, calcaire, silex, albâtre, jais, ambre et callaïs (2).

L'usage des pendeloques était aussi très répandu. « Plusieurs de ces parures provenant des stations de la vallée du Petit-Morin sont en os ou en corne. Elles ont été disposées en cône allongé, terminé par une tête ronde et quelquefois par une ouverture pratiquée avec soin, destinée à les suspendre (3). « D'autres fois les Néolithiques ont utilisé comme pendeloques soit des belemnites, soit différentes formations minéralogiques de forme bizarre qui leur paraissaient aptes à la confection d'une parure, par leur aspect ou leur facilité de suspension.

Mais si le goût de la parure a survécu à l'époque de la Madeleine, il n'en est pas de même de l'art qui a complètement disparu. A peine, rencontre-t-on, çà et là, quelques vagues essais d'ornementation sur certains monuments mégalithiques et sur les parois de quelques grottes; la poterie elle-même, même à la fin du néolithique, n'est que fort peu ornementée. C'est que l'homme de la pierre polie était surtout un homme pratique, continuellement occupé comme pasteur, agriculteur, chasseur, pêcheur, tisserand ou potier; il ne connaissait pas les loisirs du Magdalénien qui, lorsque la chasse avait été bonne, n'avait plus comme occupation, qu'à graver l'image des animaux qu'il avait tués.

Quoique la vie des Néolithiques fût bien remplie par de nombreuses occupations domestiques, ils trouvaient cependant du temps pour se battre et devaient être assez belliqueux, comme tendent à le prouver les nombreuses traces de blessures relevées dans les diverses sépultures

(1) J. de Baye. *L'Archéologie préhistorique*, p. 291 et suivantes.
(2) Damour. Sur l'emploi de la callaïs. Compte rendu. *Ac. des sciences*, t. LIV, page 938.
(3) J. de Baye., *loc. cit.*, p. 303.

de l'époque; parfois certains os sont fracturés, d'autres sont percés par des pointes de flèches en silex, mais, en général, les blessures affectent la tête.

Mais s'ils se battaient facilement, les Néolithiques n'étaient pas dépourvus de sentiments d'humanité et de solidarité et secouraient leurs blessés avec quelque talent.

Broca a même constaté qu'ils possédaient certaines notions chirurgicales et cite plusieurs cas de réduction de fractures que ne désavoueraient pas d'habiles chirurgiens de nos jours (1).

A propos d'opérations chirurgicales, l'examen des ossements néolithiques nous a encore dévoilé une coutume assez singulière, la trépanation (2), qui était pratiquée non seulement sur le mort, mais aussi, quoique plus rarement, sur le vivant.

Les rondelles crâniennes ont été enlevées par sciage à l'aide d'instruments en pierre et on peut voir au Museum de l'Académie de Lisbonne un crâne sur lequel la trépanation est à demi exécutée, montrant ainsi les détails de l'opération.

Le mobile de la trépanation préhistorique a été fort discuté. Quoique la plupart des crânes trépanés pendant l'existence de l'individu se soient parfaitement guéris par la suite, il est assez difficile d'admettre que l'opération fut toujours pratiquée dans un but thérapeutique ; au contraire, le nombre considérable des rondelles crâniennes, percées et portées comme amulettes ou introduites dans le crâne du mort, porte plutôt à invoquer souvent une autre cause, la superstition religieuse. Nous ne pouvons mieux faire que de citer Broca qui, dans un mémoire à la Société d'Anthropologie a traité

(1). Broca. *Sur la trépanation du crâne et les amulettes crâniennes à 'époque néolithique*. Paris 1877.
(2) Broca. *Loc. cit.*

la question d'une façon magistrale : « Je me demande, disait le savant professeur à propos de la trépanation sur le vivant, pour quel motif ces opérations étaient, sinon toujours, du moins presque toujours pratiquées sur des sujets jeunes ou même sur des enfants, et je hasarde la conjecture qu'elles pouvaient être en rapport avec quelque superstition, qu'elles faisaient peut-être partie de quelque cérémonie d'initiation à la sainteté de je ne sais quel sacerdoce. Cela suppose, il est vrai, l'existence d'une caste religieuse, mais il n'est pas douteux que les peuples néolithiques n'eussent un culte organisé » (1).

« Les hommes de la pierre polie, disait encore l'illustre anthropologiste, avaient des dieux à forme humaine qu'ils multipliaient à l'entrée de leurs grottes sépulcrales ; je montrerai en outre tout à l'heure qu'ils croyaient à une autre vie; il n'en fallait pas davantage pour faire naître chez eux l'idée d'attribuer certaines maladies à des causes mystiques et, puisque nous savons qu'ils pratiquaient fréquemment la trépanation du crâne, nous pouvons supposer, avec d'assez grandes probabilités, qu'ils se proposaient de guérir ainsi certaines maladies de la tête en ouvrant une issue aux mauvais esprits. »

Quant aux trépanations posthumes, Broca les croit également pratiquées sous l'influence d'une inspiration religieuse. « Ainsi, dit-il, après avoir pratiqué des mutilations posthumes sur les crânes auxquels une ancienne trépanation avait donné des propriétés particulières, on ne croyait pas pouvoir les abandonner dans cet état et on leur rendait, avant de les inhumer, une amulette qu'on enfonçait dans le cerveau ou qu'on glissait au moins sous la dure-mère. Ce rite funéraire implique nécessairement la croyance à une autre vie,

(1) Broca. *Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. IX, p. 199.

L'amulette intracranienne n'était-elle qu'un simulacre destiné à représenter sur le crâne mutilé la partie dont on l'avait privé ? Elle signifiait, je pense, quelque chose de plus. Le fait qu'elle était empruntée de préférence à un crâne sanctifié par une ancienne trépanation, permet de croire qu'on la considérait comme un viatique capable de porter bonheur au mort dans un mauvais séjour » (1).

Religion. — Si Broca, à propos de la trépanation, parle de « rites funéraires », c'est qu'en effet les populations asiatiques qui envahirent notre sol à l'époque néolithique, avaient apporté aux autochtones, non seulement l'agriculture et la domestication des animaux, mais encore une religion. Jouissant déjà d'une civilisation beaucoup plus élevée que celle de nos ancêtres de la fin du paléolithique, ils en étaient déjà à cette phase de l'évolution sociale pendant laquelle l'intelligence de l'homme est suffisamment développée pour qu'il puisse chercher la relation de la cause et de l'effet.

Mais, arrivé à ce stade, malgré l'éveil de son intelligence et de sa curiosité l'homme cherche encore vainement l'explication des phénomènes physiques qui l'entourent et, dans son impossibilité de comprendre, il simplifie le problème et croit en trouver la solution dans le surnaturel. Dès lors, la végétation, la reproduction, le vent, la pluie, la foudre, etc., sont le résultat d'influences occultes, l'homme crée de toutes pièces des êtres supérieurs qui ont la direction de tout ce qui existe et à qui il attribue tout ce qui échappe à sa compréhension. Il y a alors des mauvais génies, causes de tous ses maux, puis des bons génies chargés de combattre et de vaincre les premiers et à qui, il doit pour être heureux demander protection. C'est ainsi que naquit l'idée

(1) Broca. *Bull. Soc. d'Anth. de Paris*, t. IX p. 554.

religieuse, suivie bientôt de l'exploitation sacerdotale; car comment implorer et obtenir la protection des bons génies si ce n'est par des offrandes? Et alors il se trouva des hommes moins crédules que les autres qui surent tirer parti des superstitions de leurs semblables. Se disant en communication avec les différents génies, il se firent attribuer les offres et cadeaux destinés à ceux-ci. En échange, ils donnaient des conseils ainsi que des amulettes et des fétiches qui devaient porter bonheur à leurs possesseurs dans leurs entreprises et les préserver de toutes sortes de calamités.

Un des premiers effets de l'idée religieuse fut naturellement le culte des morts. Comme explication du rêve, l'homme crut découvrir en lui deux êtres, l'un corporel, l'autre spirituel et c'est ainsi que naquit la croyance à une autre vie.

Cette conception de la vie future était d'ailleurs une invention trop merveilleuse en même temps qu'un moyen trop facile d'exploitation pour ne pas tenter les ambitieux et leur permettre de maintenir les populations dans le servage et la résignation. Aussi la religiosité primitive se transforma-t-elle bientôt en une véritable religion dont les chefs ou prêtres, dans un but lucratif et pour conserver à leur caste des situations acquises, régularisèrent les rites et les superstitions; et si à son début la religion put avoir sur les populations une influence heureuse, G. de Mortillet prétend que son intervention eut déjà sur les Néolithiques des conséquences néfastes en les poussant à la cruauté et au sacrifice humain (1). Le fait est possible et même probable, mais les documents qui tendent à le prouver sont encore trop peu nombreux pour nous permettre de conclure.

Nous en dirons autant de l'anthropophagie affirmée par plusieurs auteurs qui, ayant trouvé dans certaines ca-

(1) G. de Mortillet. *Formation de la Nation française*. Paris, Alcan, p. 319.

vernes quelques ossements humains parmi les reliefs de cuisine en ont conclu au cannibalisme des populations néolithiques.

Fin de l'époque néolithique et des âges préhistoriques. — Nous terminerons cet exposé de la civilisation néolithique en disant qu'il semble aujourd'hui démontré que l'origine de l'écriture remonte à cette époque, car certains caractères, gravés sur divers monuments mégalithiques et sur les parois de quelques grottes, nous montrent par la répétition de leurs formes, que nos ancêtres néolithiques cherchaient déjà, sinon à transmettre leurs pensées autrement que par la parole, du moins à conserver par écrit le souvenir d'événements importants.

Nous constatons donc qu'à la fin du néolithique nous sommes en présence d'une civilisation déjà brillante et nous avons l'impression que nous touchons au seuil de l'époque actuelle. Avec l'âge de la pierre polie se terminent en effet les véritables temps préhistoriques. D'autres conquérants vont à leur tour envahir nos contrées et imposer leur domination non plus avec de simples armes de pierre, mais avec des haches, des lances, des flèches et des boucliers en bronze. Et l'on conçoit facilement que l'apport du métal chez des hommes d'une intelligence déjà aussi développée que celle des Néolithiques, devait être le signal d'une marche très rapide dans la voie du progrès et les conduire à une nouvelle phase de l'évolution sociale.

TABLE DES FIGURES

Nota. — Toutes les figures ont été dessinées d'après les pièces originales à l'exception de celles dont le numéro est suivi d'un * et qui n'ont été dessinées que d'après un moulage.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Antiquité de l'Homme.

CHAPITRE II

ÉPOQUE TERTIAIRE.

EOLITIQUE. — HOMME OU PRÉCURSEUR.

CHAPITRE III

QUARTERNAIRE ANCIEN. — ASSISE INFÉRIEURE.

CHELLÉEN.

CHAPITRE IV

Quaternaire ancien. — Assise moyenne.

Acheuléen. — Moustérien.

CHAPITRE V

Quaternaire ancien. — Assise supérieure.

Menchecourien et Solutréen. — Magdalénien.

CHAPITRE VI

Quaternaire actuel. — Néolithique.

Tourassien et Campignien. — Robenhausien.